



LOTO-QUÉBEC

Tirage du 14 janvier
53109

Gagnants : voir page 3

TRAIN VS CAMION



Voilà ce qui reste du camion de la Compagnie Duchesne et Fils de Yamachiche qui a été heurté par un train la semaine dernière. Comme nous le laisse voir cette photo, on se rend compte que le train a heurté le camion au niveau de la cabine. Heureusement, la collision a eu lieu du côté droit, ce qui a permis au conducteur, M. André Gélinas, de s'en tirer avec de légères blessures.

Sur le coup, M. Gélinas a été projeté à environ 100 pieds du lieu de l'impact. Le moteur du camion a été arraché et on a re-

trouvé des morceaux jusqu'à environ 500 pieds de là. L'essieu et les roues avant ont également été arrachées sur le coup et la cabine a été complètement tordue.

C'est presque un miracle que M. Gélinas s'en soit tiré avec de légères blessures. On voit que la partie du siège où le conducteur prenait place est presque intouchée. Pour ceux qui en douteraient, le camion a été déclaré perte totale...

(Photo Dutil)

LES POLICIERS
DEMANDENT

\$70.00

D'AUGMENTATION

PAR

SEMAINE

P. 2



DOIT-ON
CONGÉDIER
LE GÉRANT?

P. 4



QUATRE
CULTIVATEURS
HONORÉS
DANS LA
RÉGION

P. 17

Le
poste
d'animateur
des Loisirs
sera
comblé

[P. 3]

DE L'ACTION AU CONSEIL



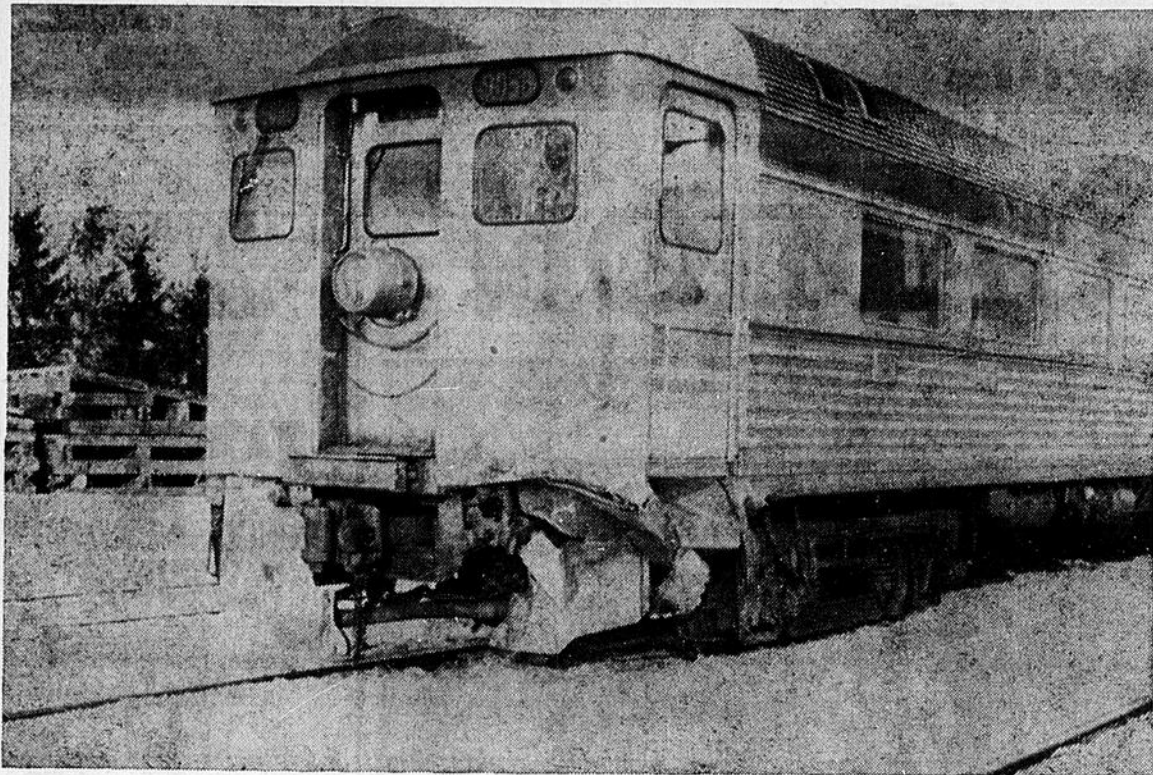
Les séances du Conseil de Ville attirent une foule de contribuables. A preuve cette photo prise dès le début de la dernière séance régulière. Lors de cette réunion, environ 80 personnes étaient présentes; à la fin de l'assemblée, il y avait même des gens debout.

Il va sans dire que le climat des séances

s'en ressent et que les assemblées sont plus animées que celles que nous étions habitués d'avoir. C'est encourageant pour nos dirigeants municipaux de voir que tant de contribuables s'intéressent à la chose publique. Il est à souhaiter que cela se continue.

(Photo Dutil)

hier ou demain



Comme on peut le constater sur cette photo, quand un train rencontre un véhicule, ce n'est pas le train qui s'en tire avec les plus lourds dommages. Toutefois, il ne faut pas se

fier aux apparences, car le wagon que l'on voit ici serait brisé pour environ \$2,000. On a dû le laisser à Yamachiche à la suite de l'accident, car il avait perdu toute son huile. (Photo Dutil)

COLLISION ENTRE UN TRAIN ET UN CAMION À YAMACHICHE

(P.D.) Une collision est survenue entre un train et un camion mercredi dernier à Yamachiche vers 10 h. 20. Le train appartenant à la Compagnie Canadien Pacifique comprenait deux wagons de passagers et se dirigeait vers Montréal au mo-

ment de l'impact. Quant au camion, il était conduit par M. André Gélinas du 650, rue Ste-Victoire à Yamachiche et appartenait à la maison Duchesne et Fils de Yamachiche.

PAS DE BLESSURES GRAVES

Même si le train filait à 65 milles à l'heure au moment de la collision et que cette dernière s'est faite au niveau de la cabine du camion, le conducteur de ce dernier n'a pas de blessures graves.

Samedi matin, nous avons rejoint M. Gélinas à son domicile. Ce dernier nous confiait être passablement en bon état. Il avoue avoir plusieurs points sensibles et un peu de difficulté à marcher, mais selon toutes les analyses de l'hôpital Ste-Marie, où il fut transporté après l'accident, on n'a trouvé aucune fracture.

Au moment de la collision, M. Gélinas transportait des blocs de ciment. En provenance de la rue Notre-Dame, il se dirigeait sur la voie ferrée privée. C'est précisément à ce moment que survint la collision. M. Gélinas dit n'avoir ni vu ni entendu le train qui se dirigeait sur lui. A partir du moment de l'impact, M. Gélinas dit ne plus rien se souvenir, si ce n'est qu'il a été projeté hors de son véhicule et ce à une distance d'environ 100 pieds.

La collision fut si violente que la cabine du camion a été tordue et le moteur a été arraché et projeté plus loin. On a même

retrouvé des morceaux de la carrosserie à plusieurs centaines de pieds du lieu de l'accident. L'essieu et les roues avant du camion ont également été arrachés.

Il va sans dire que le camion de la Compagnie Duchesne et Fils est une perte totale. Quant au train, le wagon qui a heurté le camion a subi des dommages pour environ \$2,000 et les passagers n'ont eu à subir aucune blessure.

Les constatations d'usage ont été faites par les agents de la Sûreté du Québec de Trois-Rivières.

Demande des policiers:

\$70.00 D'AUGMENTATION PAR SEMAINE

(P.D.) Le contrat de travail entre la Fraternité des Policiers de Louiseville et la Ville de Louiseville est expiré depuis le 31 décembre 1971. On est donc en train de préparer les négociations entre les deux parties pour la signature d'un contrat de travail d'une durée de deux ans.

CONTRAT DE DEUX ANS

A cet effet, le Président de la Fraternité des Policiers de Louiseville, Jules Arseneault, nous apprenait la semaine dernière que les policiers avaient présenté leurs demandes à la Ville. Au point de vue des conditions de travail, on ne demande pratiquement rien de nouveau selon M. Arseneault. Toutefois, on évoque la possibilité de songer à l'engagement d'un policier de plus afin de ne plus avoir certaines périodes durant la journée où on n'a qu'un seul agent en fonction. L'engagement d'un nouveau policier permettrait une diminution des heures de travail, qui sont actuellement de 42 heures par semaine, à 40.

Cette question n'est pas abordée surtout afin de diminuer les heures de travail, mais surtout pour permettre à deux agents d'être en fonction en même temps. La nouvelle loi concernant les arrestations y est certainement pour quelque chose dans cette demande.

Ce sont toutefois les revendications salariales qui feront

l'objet des discussions lors des négociations de ce nouveau contrat de deux ans. Pour la première année, les policiers de Louiseville demandent une augmentation de salaire de \$40 par semaine, alors que cette augmentation serait de \$30 pour la seconde année du contrat.

Selon le Président de la Fraternité des Policiers de Louiseville, ces demandes peuvent sembler quelque peu excessives, mais elles sont semblables à celles des policiers dans la plupart des autres villes.

Actuellement, une seule réunion a eu lieu entre les deux parties. On s'est limité à une présentation des demandes de la part de la partie syndicale. La semaine dernière, le maire de Louiseville, M. Gaston Fleury, a fait part aux policiers de son intention de tenir une autre réunion vers la mi-février. A ce moment, la Ville devrait être en mesure de donner ses commentaires sur les demandes des policiers.

On ne prévoit pas une négociation difficile entre les deux parties.

BELISLE ET ASSOCIÉS QUITTE STE-ANGÈLE

(P.D.) La Compagnie Belisle et Associés qui fabriquait du savon et des détergents à Ste-Angèle de Prémont quittera définitivement cette paroisse de Maskinongé. C'est ce que nous apprenions la semaine dernière lors d'une conversation téléphonique avec Mme Alfred St-Yves de Charette dont l'époux vient d'acheter toutes les parts de cette compagnie.

Comme on s'en souvient, l'usine de cette compagnie qui produisait à Ste-Angèle de Prémont a été détruite par le feu à la fin du mois de novembre dernier. M. St-Yves était associé avec M. Belisle de Ste-Angèle dans cette compagnie. La transaction qui s'est faite dernièrement fait de M. St-Yves le seul et unique propriétaire de cette industrie.

Quant à l'avenir de cette compagnie, on n'est pas encore

totallement fixé. Actuellement, le service se continue grâce à la possibilité que l'on a de faire produire la marchandise à Montréal. Toutefois, Mme St-Yves avoue que cette situation ne saurait durer toujours.

Une chose semble définitive actuellement, à savoir qu'il n'est pas question de reconstruire à Ste-Angèle. Plusieurs démarches ont été entreprises pour la relocalisation de cette industrie, mais rien n'a encore été fixé. On nous a confirmé que des demandes avaient été faites pour l'achat de l'ancienne usine de Chem-Organic située à l'est de Louiseville. Cette bâtisse est présentement la propriété du Gouvernement et le prix demandé serait très élevé. Advenant l'impossibilité de trouver un local, on pourrait s'établir à Charette, là où demeure M. St-Yves.

PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES

3 PROJETS DE LA VILLE ACCEPTÉS PAR LA PROVINCE

(P.D.) La Ville de Louiseville a présenté quatre projets au Gouvernement Fédéral dans le cadre du Programme d'Initiatives Locales. Ces quatre projets totalisent de l'emploi pour 48 personnes et paieraient la somme de \$50,796.

Le premier de ces projets consiste dans la réfection des trottoirs de la Municipalité. A lui seul, ce projet fournirait de l'emploi à 24 employés qui se diviseraient un total de \$17,136 en salaire.

En deuxième lieu, on a présenté un projet de travaux d'aqueduc. Il s'agit là des travaux de rénovation au service d'aqueduc que la Ville se doit d'exécuter à la suite d'une ordonnance de la Régie des Eaux du Québec. Ces travaux

fourniraient de l'emploi à 10 hommes pour un total de \$9,180 en salaires.

Cela également présenté un projet de travaux de réfection à l'usine de filtration. On prévoit faire certaines rénovations à cette usine et c'est pourquoi on tente de profiter de ce programme pour aider au financement de la main-d'œuvre. Huit hommes pourraient être affectés à ce projet. Ils se partageraient un total de \$14,688 en salaires.

Enfin, le dernier projet est probablement le plus original. Il consiste en certains aménagements touristiques. A titre d'exemples, soulignons des travaux de peinture et d'éclairage des arches de Louiseville, des aménagements au Parc du

Tricentenaire afin d'y installer des tables à pique-nique et diverses utilités, la fabrication de poteaux décoratifs que l'on placerait dans certaines rues et dans lesquels poteaux il serait possible d'y installer des fleurs durant l'été et des décorations à l'hiver, le peinture du stade de baseball et enfin le réaménagement du chalet municipal situé au Parc Dalcourt.

Au total, ce projet emploierait six individus qui pourraient gagner au total \$9,792.

On attend une réponse prochaine du Gouvernement et on espère qu'au moins un de ces projets sera accepté afin d'aider à réaliser certains travaux tout en favorisant l'emploi durant la saison d'hiver.

Clinique Chiropratique et Podologique de Louiseville

Dr J.-ANDRE LACROIX
CHIROPRACTICIEN

Tél. : 228-5221

GEORGES BOURDON
PODIATRE

Tél. : 228-4191

17 NOTRE-DAME SUD

LE POSTE D'ANIMATEUR DES LOISIRS SERA COMBLÉ

(P.D.) Telle est la principale décision prise lors d'une assemblée publique du Comité Inter-Municipal des Loisirs tenue à l'Hôtel de Ville de Louiseville mercredi soir dernier. Une décision finale quant à la nomination officielle du nouveau

titulaire de ce poste pourrait être prise mardi le 25 janvier lors d'une réunion que tiendraient les membres des deux Conseils constituant le grand Louiseville.

LE POSTE OUVERT AU PUBLIC

Dès le début de l'assemblée, M. Pierre-Paul Beaulieu a voulu obtenir plus de précisions sur une déclaration personnelle du Président de ce Comité, M. Conrad Giasson. Ce dernier avait déclaré que l'on pouvait songer à plusieurs possibilités pour remplacer l'animateur des Loisirs démissionnaire, l'abbé André Martel. Soulevant peu d'intérêt, cette question devait rebondir un peu plus tard au cours de l'assemblée alors que l'on voulait préciser l'action à prendre dans ce cas.

Le Président du Hockey Mineur de Louiseville, M. Jules Baribeau, avait fait un exposé sur les aptitudes que devrait posséder le futur animateur des Loisirs de Louiseville. Il devait terminer son exposé par la présentation d'un document et la proposition de l'engagement à ce poste de M. Paul Beaulieu. A la suite de cette proposition, M. Pierre-Paul Beaulieu a alors proposé l'acceptation de la proposition du Président du Hockey Mineur. C'est alors que M. Giasson a pris la parole pour faire deux propositions. La première voulait que la nomination d'un nouvel animateur des Loisirs se fasse à la suite d'un avis public afin que tous ceux qui désirent présenter leurs candidatures à ce poste puissent le faire. C'est toutefois sa seconde proposition qui a suscité certains commentaires de la part de M. Beaulieu. M. Giasson voulait savoir si l'on pensait que la nomination d'un autre animateur était absolument nécessaire. Il a expliqué sa pensée en se de-

mandant si le fait de rendre chaque Président d'organisme de loisirs directement responsable au Comité des Loisirs lui-même ne pourrait pas être également une solution valable.

C'est alors que M. Beaulieu s'est lancé dans une sortie demandant que l'on réponde le plus vite possible au vœu de la population qui demande la nomination d'un nouvel animateur. Il a dit que tout délai ne faisait qu'empirer la situation et que le budget étant de \$36,000, il fallait absolument quelqu'un pour administrer cette somme.

M. Giasson a alors retiré sa proposition concernant la possibilité de trouver une autre solution et M. Beaulieu a retiré la sienne qui proposait l'engagement de M. Paul Beaulieu et on a décidé de présenter un avis public avant de procéder à l'engagement officiel.

Ainsi, dans l'ECHO de cette semaine paraît un appel d'offre de la part du Comité Inter-Municipal des Loisirs demandant des candidats pour combler le poste d'animateur des Loisirs laissé vacant à la suite de la démission de l'abbé Martel. Les candidats ont une semaine pour présenter leur candidature par écrit au Comité Inter-Municipal. Le salaire maximum sera de \$3,000. Il va sans dire que c'est un travail à temps partiel et que le candidat choisi devra faire preuve de bénévolat, car l'effort demandé est plus grand que le salaire offert.

Cette décision prise, on devrait être en mesure de connaître le nouvel animateur des Loisirs à Louiseville dès mercredi prochain.

BUDGET ET RAPPORT MENSUEL

Deux autres décisions importantes ont été prises lors de cette même réunion. La première veut que, à partir de cette année, chaque organisme de loisirs ne puisse dépasser le budget qui lui a été fixé au début de l'année. Si un besoin spécial se fait sentir, la permission de dépasser les chiffres permis lors de la présentation du budget ne pourra être donnée que par les membres du Comité Inter-Municipal des Loisirs qui consulteront leurs collègues des deux Conseils Municipaux.

Cette décision a été prise à la suite d'une circonstance qui s'est produite l'an dernier alors qu'on a défoncé le budget à un item pour une valeur d'environ \$1,100. Malgré cela, le budget des loisirs qui était fixé à \$35,000 en 1971 n'a pas été défoncé. Bien au contraire, sur une possibilité de dépenser \$35,000, on n'avait dépensé que \$33,374. C'est donc dire que cette situation sera corrigée, mais que l'on s'assurera de ne plus voir celle-ci se reproduire.

De plus, il a été décidé que chaque organisme de loisirs qui se voit remettre un certain montant d'argent par le Comité Inter-Municipal des Loisirs devra présenter un rapport de ses activités et de l'utilisation de ses sommes à tous les mois. Cela permettra de mieux suivre l'évolution de chaque mouvement tout au cours de l'année et on pourra ainsi éviter des erreurs que l'on ne découvrirait qu'à la fin de l'année.

lotc-québec



GAGNANTS

Super-Loto
\$200.00 André-Paul Lessard
Louiseville

Inter-Loto

\$250.00 Mme Daniel Blais
Louiseville
\$250.00 Mme Rita Vallières
St-Alexis-des-Monts
\$150.00 Mme Raymond Gélinas
Louiseville
\$150.00 M. Léonard Paquin
Maskinongé
\$100.00 M. Michel Clément
St-Alexis-des-Monts
\$100.00 Mme Bernard Bergeron
St-Léon
\$100.00 Mme Georges St-Yves
Ste-Ursule
\$100.00 Edmond Bérard
Maskinongé

Mini-Loto

\$100.00 Paul Gélinas
Louiseville
\$100.00 Rosaire Michaud
Ste-Angèle de Prémont
\$100.00 Germain Plante
Ste-Angèle de Prémont

VENDEURS

Gérard Lesage, Tabagie
Louiseville

Fernand Deveault, Tabaciste
Louiseville

André Allard, Boulanger
St-Alexis-des-Monts

Gérard Lesage, Tabagie
Louiseville

Claude Dupuis, Rep. Fiesta
Maskinongé

Jean-Claude Allard, Boulanger
St-Alexis-des-Monts

Grocerie A. Bourassa
Louiseville

Paul Vouligny, Marchand
Ste-Ursule

Magasin Lacourse
Maskinongé

Gérard Lesage, Tabagie
Louiseville

J.-M. Brissette, H. F. d'Erable
Ste-Angèle-de-Prémont

Fernand Deveault, Tabaciste
Louiseville

LES DISTRIBUTIONS BERT-MASK ENR.

Cyrille-Robert Lajoie, Dist. Louiseville, tél.: 228-4635

LE CONGÉDIEMENT DU GÉRANT MUNICIPAL FACE À LA LOI

(P.D.) — A la suite de la demande de citoyens de la Ville de Louiseville de ne plus réengager le Gérant Municipal, M. Ghislain Lessard, nous avons pris des informations cette semaine pour savoir si les raisons amenées par les citoyens étaient valables. Pour ce faire, nous avons consulté le Code Municipal.

Au premier abord, il faut faire une distinction entre deux lois, soit une qui était en vigueur jusqu'en décembre 1968 et une seconde qui est en vigueur depuis la même date.

Dans le premier cas, la Loi des Cités et Villes disait à l'article 112: "Après l'entrée en vigueur du règlement, le Conseil nomme par résolution un gérant pour un terme de quatre années. A l'expiration de son terme, le gérant peut être nommé à la même position pour un nouveau terme."

En fonction de cet article, si le Conseil municipal décidait de ne plus réengager le Gérant Municipal, le gérant se trouvait congédié sans aucun recours. De plus, le Conseil n'avait aucun avis préalable à lui donner. Toutefois, cette loi n'est plus en vigueur depuis 1968

qu'il juge nécessaire à l'administration de la municipalité..."



M. GHISLAIN LESSARD
Gérant Municipal

alors qu'elle a été remplacée par la suivante qui a pris effet le 18 décembre 1968.

La nouvelle loi dit ceci: "Le Conseil nomme par résolution les fonctionnaires et employés



La semaine dernière, le Club Richelieu de Louiseville reprenait ses activités pour l'année 1972. A cette occasion, on a pu assister à la remise des pouvoirs. Cette photo nous laisse voir le nouveau Président, M. Claude Vertefeuille, recevant le maillot symbolique des mains du Président sortant, M. Antoine Masse.

Ils sont entourés des autres membres du

bureau de Direction du Club Richelieu, soit, de gauche à droite, MM. Yvon Simard, Directeur; Cyrille Blais, Directeur; Gaby Chrétien, Trésorier; Claude Vertefeuille, Président; Antoine Masse, Président sortant; Georges-Aimé Giguère, 2^e Vice-Président; Jean-Jacques Clément, Directeur et Ghislain Lessard, Secrétaire. N'apparaît pas sur la photo, M. Lionel Langueudoc, 1^{er} Vice-Président. (Photo Dutil)

bur. : 228-3204 rés. : 228-3109

SERGE GAGNON
LL. L.
avocat
PROCURER

452, rue St-Laurent, Louiseville.

éditorial

Doit-on congédier le gérant?

Comme la chose est maintenant connue de tous, on sait que des citoyens de Louiseville ont demandé par écrit le non-réengagement du Gérant Municipal, M. Ghislain Lessard. Même si la lettre des citoyens parle de non-réengagement, on sait qu'il s'agit purement et simplement d'une demande de congédiement. C'est pourquoi je parlerai surtout de congédiement dans cet éditorial.

La raison amenée par les citoyens est que le salaire du Gérant est trop élevé et que l'on ne peut plus se permettre un tel salaire. On note toutefois que la lettre des contribuables ne dit pas le salaire que reçoit le Gérant.

A partir de cette seule raison, il est bien évident que l'on ne peut congédier le Gérant. A ce moment, si c'est vraiment la raison, on n'a pas à demander le congédiement, mais plutôt une diminution de salaire.

Mais la demande de congédiement semble bien cacher d'autres raisons qui ne sont pas dévoilées. Personnellement, je crois qu'on en veut bien plus à la personnalité du Gérant qu'au poste lui-même. Dans l'histoire de Louiseville, le poste de Gérant Municipal a été créé vers 1945 et il y a eu deux référendums à savoir si l'on conserverait ce système. A chaque fois, les citoyens avaient décidé de garder un gérant à l'emploi de la Ville.

De plus, quant au salaire, à noter qu'au début des années 1960, plus précisément vers 1963, 64, le Gérant gagnait alors environ \$12,000. Si l'on tient compte de toutes les augmentations de salaires qui ont eu lieu dans les autres secteurs, il faut s'attendre à voir le salaire du Gérant augmenter lui aussi.

Le véritable problème dans le désir des gens qui veulent le congédiement de Ghislain Lessard, c'est qu'on en veut surtout à sa personne et non au poste qu'il occupe.

Là-dessus, je ne marche pas. Je ne crois pas que le seul fait de ne pas aimer un individu soit une raison suffisante pour le faire sauter. N'allez surtout pas croire que je suis de ceux qui partiront un fan-club pour Ghislain. Il y a bien des points ou des manières de faire dans cet homme que je n'apprécie pas tellement. Moi aussi

je trouve parfois qu'il n'agit pas à mon goût ou qu'il prend des moyens que je juge détournés face à telle question. Moi aussi je trouve qu'il y gagnerait parfois à ne pas parler au Conseil. On pourrait continuer encore ainsi à énumérer tout ce que l'on n'aime pas chez lui, mais de là à le faire congédier, il y a une marge.

Il faut se dire une chose. Si Ghislain est congédié, on devra le remplacer par un autre. Soyez assuré que l'autre aussi aura des points qui nous tomberont sur les nerfs. Mais la vie est ainsi faite; je suis encore à la recherche de l'existence d'un homme qui n'a pas de défauts.

Pour moi, la question du congédiement du Gérant Municipal ne doit se poser que d'une façon. Est-il compétent oui ou non? Si le Gérant actuel est compétent, qu'on le garde avec ses qualités et ses défauts. S'il ne l'est pas, qu'on se hâte de le congédier.

C'est strictement à ce niveau que la question doit se poser. Aussi je demande à tous les citoyens qui ont l'intention de voir le Conseil congédier Ghislain de se poser cette question: "Est-ce que c'est avant tout la tête de Lessard que je veux ou bien le véritable bien de la communauté de Louiseville?" "Je ne vous demande pas une réponse publique, car je suis sûr que vous seriez porté à crier que vous désirez le bien de la communauté. Répondez-vous personnellement, car c'est parfois plus facile d'être franc quand on est seul avec soi-même.

Souhaitons que cette question ne vienne pas laisser de blessures au niveau de la personnalité des individus. Personnellement, je crois que l'on y gagnerait à situer les problèmes à leur vrai niveau.

Quant à moi, toute cette affaire devrait être une question de la compétence des individus impliqués. Si Ghislain Lessard est incompetent en tant que Gérant Municipal, qu'on le congédie. Si tel n'est pas le cas, qu'on le garde et qu'on lui paie les services qu'il donne à notre Municipalité.

Si on a mis huit ans à se rendre compte qu'un individu était incompetent, il serait bon de s'interroger sur sa propre compétence.



AU VOLANT Auto 1972

Ceux qui se sont rendus à la Place Bonaventure, au Salon International de l'auto, ont bénéficié d'un magnifique spectacle.

Les fabricants d'automobiles rivalisent d'originalité dans la présentation de leurs produits.

Il vous reste encore jusqu'à dimanche, le 23 janvier pour visiter cette exposition unique en Amérique.

Ce qui fait l'attraction d'Auto 72, ce sont les modèles futuristes qui occupent l'allée centrale du Salon. Quelques modèles ont été présentés à la télévision, mais il faut les voir de près pour les apprécier à leur juste valeur.

Comme par les années passées, Jacques Duval a profité du Salon de l'auto pour faire le lancement de son livre, Le Guide de l'Auto 72. Dans une prochaine chronique, nous vous décrirons un peu le contenu de ce volume, le sixième de la série.

Signalons en passant que le Guide de l'Auto 72 nous a été remis gratuitement par Jacques Duval lors de notre visite à son kiosque au Salon de l'Auto.

Lors de la prochaine saison de course, Jacques Duval sera au volant d'une Corvette. Sa voiture actuelle, une Porsche est à vendre.

Aussitôt le conflit réglé à la Presse, les lecteurs pourront reprendre la lecture de la chronique de Jacques Duval qui paraît dans l'édition du mardi de ce quotidien.

Retrouvé

Un jeu de clés a été retrouvé sur la rue St-Martin. Ce sont des clés pour auto GM retenues par un porte-clés constitué d'un animal en matière plastique. Réclamez au no 228-4323.

Auto-neige

Au cours des deux dernières semaines, nous avons eu l'occasion de parcourir la région en moto-neige.

Dans nos prochaines chroniques nous vous parlerons des différents clubs d'auto-neige que nous avons visités et des sentiers parcourus.

Soulignons pour le moment que les sentiers, en général, sont en bon état. Mais si tous les moto-neigistes adhéraient à leur club local ou à un club quelconque, ces organismes seraient en meilleure position financière et l'entretien des sentiers en bénéficierait.

Plaques

Voici quelques significations de plaques d'automobiles, autre que les voitures privées.

SI à S220000, motos-neige tandis que les autos-neige et les souffleurs à neige sont immatriculés SN-1 à SN-2000.

Pas de changement pour les taxis. 20,000 sont émises à leur intention. La première, T-1.

Les remorques de ferme doivent utiliser les plaques U-1 à U-99,000.

Les véhicules immatriculés entre VE2AA et VE2BYZ sont des véhicules privés appartenant aux membres de l'association des Radios-Amateurs du Québec Inc.

W-1 à W-20000 sont réservées aux véhicules ou machineries industriels qui ne peuvent être utilisés pour le transport de machines ou de matériaux.

Les voitures de location sont immatriculées 1001 à 35-000.

D'autres significations dans une prochaine chronique.
Jean-Guy Boisselle

Fondé en 1921, L'Écho de Louiseville est édité et imprimé par l'Imprimerie Gagné Ltée à St-Justin, Cté de Maskinongé.
Bureaux à Louiseville, au 220, rue St-Laurent, tél.: 228-4320.
A St-Justin, tél.: 227-2212.
Président: J.-Ernest Gagné
Sec.-Trésorier: Claude Gagné
Directeur: J.-Pierre Gagné

Rédacteur en chef: Pier Dutil.
Sports: Luc Gagnon
Publicitaires: Jules Morin
Luc Gagnon

ABONNEMENT:
Canada: 3 mois \$2.50
6 mois \$3.50
12 mois \$6.00
Camelots: à la semaine .15¢
Un an: \$7.00

Autres Pays: un an \$10.00
enregistrement no 0645.
Courrier de la deuxième classe,
Dépôt Légal — Bibliothèque Nationale du Québec.

l'écho

Nos correspondants dans la région

Paroisses	Noms	
Maskinongé	Mme Léo Vermette	227-2082
Prémont	Mme Réal Lacoursière	268-5565
St-Alexis	M. Aurèle Plante	265-2873
St-Barthélemy	Mme Benoît Laurendeau	885-3308
St-Edouard	Mme Marcellin Généreux	268-5385
St-Gabriel, St-Didace	Mme Jean Dandeneau	835-4520
St-Justin	Mme Suzanne Gagnon	227-2212
St-Léon	M. Armand Fleury	228-2116
St-Paulin	Mlle Suzie Martel (fille Edouard)	268-2686
St-Ursule	Mme Jean-Paul Baril	228-2617
Yamachiche	Mme Gérald Bellemare	296-3590
St-Sévère	Mme Jules Trahan	264-5561



LISTE DES GAGNANTS DU CONCOURS



Voici la liste des 18 gagnants de cette semaine pour le concours Echo-voyage. Ces noms ont été tirés au hasard chez chacun des marchands participants au concours.

Ces gens sont automatiquement éligibles pour le tirage final qui aura lieu le 29 janvier 1972. Le grand gagnant se méritera un voyage pour deux personnes toutes dépenses payées en Jamaïque durant une semaine.

GAGNANTS	MARCHANDS
Mme Jean Giguère Ste-Ursule	Marché Jacques Bellemare Ste-Ursule
Dr Pierre Chauveau St-Barthélemy	René Jourdain Meubles Louiseville
Mme Jacqueline Dampousse St-Léon	Marché St-Laurent Ltée Louiseville
Monique Gauthier Louiseville	Marché Grégoire I.G.A. Louiseville
Marie Dubois Louiseville	Robert Viau Meubles Louiseville
Mme Trérese Béland Louiseville	Bar Salon Royal Louiseville
Denise Durand Louiseville	Hôtel Windsor Louiseville
Jocelyn Milot Louiseville	Mme H. Bélisle Textiles Louiseville
Raymond Beauregard Louiseville	Désaulniers & Frère Enr. Louiseville
Robert Brissette Louiseville	G.-R. Chrétien Chaussures Louiseville
Jean-Luc Perreault Louiseville	Mercerie Robert Hébert Louiseville
Mme C. Chaput Louiseville	Confection Jacques Allard Louiseville
Mme Emile Lambert Ste-Ursule	Bijouterie Giguère Enr. Louiseville
M. Fortier Louiseville	Maison Oscar Inc. Louiseville
Stéphane Bernier Ste-Anne de la Pêrade	Compt. d'Essence M. Rocheleau Louiseville
F. Plante Louiseville	Hôtel du Boulevard Louiseville
Denis Béland Ste-Ursule	Normand Radio T.-V. Louiseville
Jacques Désy St-Barthélemy	Magasin Jacques Mercure St-Barthélemy



CHRONIQUE DENTAIRE

par le DR GUY BOISCLAIR

NE SUÇONS PAS NOTRE POUCE

Parmi les causes rémédiabiles des déviations dentaires, les habitudes qu'ont les enfants de se sucer le pouce, de se mordre les lèvres et de tirer la langue sont très importantes. En effet, il est très malheureux de constater à tous les jours que le nombre d'enfants se suçant les doigts va en augmentant toujours. Pourquoi? Parce que les parents n'y attachent pas assez d'importance. On peut y joindre toute autre manie qui fait porter sur les dents durant une longue période de temps une pression répétée dans un sens qui tend à faire dévier ces dents de leur position normale.

La facilité avec laquelle les dents se déplacent sous l'effet d'une pression faible, mais prolongée, est mise à profit en orthodontie pour corriger les déviations des dents. La pression exercée par les appareils de redressement, règle générale, n'est pas assez forte pour causer un malaise. Souvent elle n'est pas plus forte que la pression exercée par nombre d'enfants dans la pratique de certaines des habitudes déjà citées.

La plupart des enfants pratiquent l'une ou plusieurs de ces habitudes durant leur enfance. La plus commune est le sucement du pouce. Une des premières actions du nouveau-né, c'est de sucer et c'est tout naturel. Cette habitude répond à ses besoins. Il ne faudrait pas présumer, simplement parce qu'il suce son pouce, qu'il risque de briser la régularité de sa denture.

Du point de vue dentition, l'habitude de se sucer le pouce devient un danger bien plus grave, si elle se poursuit jusqu'au temps de l'éruption des dents permanentes ou d'adulte. Mais en tout cas, si l'habitude persiste trop longtemps, on doit attirer l'attention tant du médecin que du dentiste afin qu'ils puissent prendre les mesures voulues pour préserver la santé mentale et dentaire de l'enfant. On ne doit pas essayer de lui faire perdre cette habitude par la force, en lui faisant honte ou peur. Ces moyens créent souvent des attitudes regrettables que l'on garde jusqu'à un âge plus avancé.

Du 31 janvier au 10 février COURS DE SERVICE DE TABLE ET DE BAR À SOREL ET À LOUISEVILLE

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie présentera gratuitement du 31 janvier au 10 février, simultanément à Sorel et à Louiseville, un cours de perfectionnement en service de bar et de table (grand service). Le cours de Sorel aura lieu à l'hôtel Saurer et celui de Louiseville à l'hôtel du Boulevard. Le cours sera dispensé aux deux endroits durant la semaine de 14 à 17 hres, puis répété le soir de 19 à 22 hres. Filles et garçons sont admis.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, souligne que ce cours, présenté en collaboration avec les Centres de main-d'œuvre du Canada et la Direction générale de l'Éducation permanente du ministère de l'Éducation du Québec, s'adresse à tous les intéressés des régions concernées.

Le nombre d'élèves admis au cours du jour, comme à celui du soir, est strictement limité afin de pouvoir consacrer à chacun la plus grande attention. On fera donc bien de communiquer au plus tôt avec l'un des établissements en question ou encore avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, a/s M. Luc Sénécal, Education permanente, 550 rue Poupart, Montréal 134, (Tél. : (514) 873-4152).

EVITEZ TOUS LES PROBLEMES AVEC VOTRE

HUMIDIFICATEUR

Il vous assure

UNE ATMOSPHERE PLUS SAINE
UNE PROTECTION DE VOS MEUBLES
TROUBLES RESPIRATOIRES FENDILLEMENT DES MURS

QUINCAILLERIE

DÉSALINIERS & FRÈRES ENR.

211, ST-LAURENT TEL. : 228-4855 LOUISEVILLE



Marché GRÉGOIRE

**DOUBLE ECONOMIE ARGENT
PLUS
TIMBRES GOLD STAR**

SOUPE Lowneys 11 env. pour	\$1.00
TOMATES I.G.A. 3 btes de 28 on.	89¢
MARGARINE Kismet colorée 5 paquets de 1 lb	\$1.00
BISCUITS SODA Christie boîte de 1 lb	35¢
FEVES COUPEES I.G.A. 6 btes de 19 on.	\$1.00
BAS CULOTTES toutes grandeurs	39¢

**CHEZ IGA VOTRE
DOLLAR VAUT PLUS**

Tél. : 228-2715

Ouvert jusqu'à 9h. le jeudi et le vendredi soir

BIJOUTERIE GIGUÈRE enr.

58 ANS

3 GENERATIONS A VOTRE SERVICE

VENTE : Dépositaire de toutes les marques réputées dans

MONTRES : MIDO - ACCUTION - BULOVA - LONGINES
WITTNAUR - UNICO - CORTINA

BAGUES : GEMMA - CHATELAINE - LIDO

DIAMANTS : COLUMBIA - UNICO

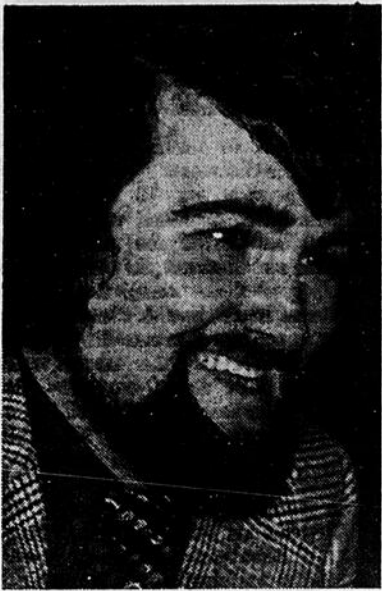
BRIQUETS - HORLOGES - RASOIRS - ARTICLES DE CUIR
COUTELLERIE - VERRE TAILLE - CADEAU

BIJOUX IMPORTES : 10 - 14 - 18 karats OR
BIJOUX DE MODE : CORO - CONTINENTAL - D'ORLAN

toujours la meilleure qualité, les dernières nouveautés
à prix modérés

BIJOUTERIE GIGUÈRE enr.

L'échotier



par Pier Dutil

On dit souvent qu'il s'agit d'être cordonnier pour être mal chaussé. Si ce proverbe est vrai, sachez qu'il s'agit d'être manufacturier de chemises pour ignorer comment sont faites nos chemises.

Nous avons eu la preuve de cela la semaine dernière alors que Marc Béland a découvert la possibilité de porter ses dernières chemises avec des boutons de manchettes. C'est Maurice Perreault qui lui a permis de découvrir cela lors du dernier souper Richelieu. Marc ne comprenait pas comment M. Perreault faisait pour porter des boutons de manchettes avec ses chemises.

C'est pour dire tout ce que l'on peut ignorer de ce qui se passe dans l'usine lorsque l'on est que le dirigeant de celle-ci...

Un critique dramatique rendait compte d'une pièce intitulée "Effroyable Soirée". Son commentaire se résuma à un seul mot: "Exact..."

La P'tite Soeur des Pauvres est rendue vedette. En effet, on a pu la voir à l'émission Phare du Monde présentée sur les ondes de CKTM-TV à 11 heures le dimanche matin. Elle a expliqué son travail en tant que religieuse et surtout comme de quoi ce travail sort un peu de l'ordinaire. Espérons que l'on aura l'occasion de revoir cette émission, car ceux qui l'ont vue sont unanimes sur les performances de Soeur Madeleine...

La salle à dîner du restaurant Miss Louiseville est devenue un lieu cosmopolite où l'on y parle une multitude de langues. A titre d'exemple, la semaine dernière, nous étions entourés d'un groupe qui parlait anglais d'un côté, d'un autre groupe en provenance de Bolivie qui parlait l'espagnol. Croyez-le ou non, on était deux à parler français dans une salle à dîner remplie. Pas surprenant que les propriétaires se préparent à partir pour l'Amérique du Sud...

Un comédien déjeunait avec un ventriloque dans un restaurant quand apparut un autre acteur comique reconnu pour son avarice. Il s'attabla avec les deux autres et, le repas terminé, demanda l'addition. En sortant, le premier comique demanda à l'autre: "Je te croyais le roi des avaricieux; comment se fait-il que tu aies demandé de payer la note?" "Tout ce que je peux te dire, répliqua l'avaricieux, c'est que c'est la dernière fois que je dine avec un ventriloque..."

La semaine dernière, on vous annonçait que l'ami Jean-Yves Truchon avait regardé d'assez près la limousine du Premier Ministre Bourassa. Toutefois, il y a quelque chose que l'on ne savait pas, c'est que Jean-Yves a pu quitter les lieux tout de suite après l'accident sans avoir à faire de déclaration.

De deux choses l'une: ou Bourassa n'a pas fait son dernier paiement chez Avco; ou les élections provinciales sont plus près qu'on ne le pense...

L'automation est aujourd'hui poussée si loin qu'un livre vient de paraître à l'usage des machines électroniques. Il traite de la manière de comprendre les humains...

Nous nous inquiétons probablement à tort de voir l'automatisation prendre la place des hommes. Avez-vous remarqué que les plus gros embouteillages se produisent toujours quand la police éteint le feu de signalisation pour faire elle-même la circulation...

Lorsqu'une femme commence à dire qu'elle en a assez et qu'il lui faut trouver une situation où elle pourra exprimer sa personnalité et tirer profit de son instruction, parions qu'elle a un gros repassage en retard...

Un soir, un étudiant travailla jusqu'à une heure tardive à essayer de balancer une série de comptes fictifs qui formaient son devoir de comptabilité qu'il devait remettre le lendemain matin. Un de ces comptes présentait un déficit de \$1.32 et il n'arrivait pas à découvrir d'où provenait l'erreur. Quand sa mère se coucha vers minuit, il travaillait encore.

Le lendemain, celle-ci le trouva profondément endormi, le visage parfaitement détendu. Sur sa table de travail reposaient tous ses comptes auxquels il avait soigneusement épinglé un chèque accompagné de cette note: "Je donne ma langue au chat. Ci-joint votre maudit \$1.32..."

Certains skieurs de notre région se sont rendus dans le Nord de Montréal au cours



C'est la loi!

par Me Serge Gagnon
Avocat

18 ANS : MAJEURS

Le lieutenant gouverneur du Québec, puisqu'il existe, a enfin sanctionné une Loi adoptée en troisième lecture par l'Assemblée nationale, à l'effet d'abaisser l'âge de la majorité de 21 à 18 ans, rendant par le fait même les personnes âgées de 18 ans et plus capables de poser tous les actes de la vie civile sans l'assistance d'un tuteur.

On avait donné aux jeunes de 18 ans le droit de vote et il était logique qu'on augmente leur capacité juridique.

Evidemment, on a surtout retenu que les jeunes pourront obtenir, sans formalité préalable, un permis de conduire, un véhicule automobile, etc...

de la récente fin de semaine. Les conditions y étaient excellentes, mais dimanche matin, la température s'était quelque peu refroidie et plusieurs ont eu de la difficulté à faire démarrer leur auto. Il semblerait qu'un de nos amis a piqué toute une colère quand son auto a refusé de démarrer, même avec l'aide d'une autre batterie. Cet individu aurait même menacé de changer son auto sur le champ. On ne dira pas de qui il s'agit, mais nous sommes assurés que si le problème avait été au niveau de la colonne vertébrale, le propriétaire de l'auto lui-même aurait pu tenter de la faire démarrer...

cité juridique des personnes âgées de 18 à 21 ans.

Ainsi, les jeunes de 18 à 21 ans ne peuvent être jurés ni faire une requête en vue de la formation d'une Compagnie.

Ces limitations sont assez étranges et cadrent mal avec la philosophie qui a inspiré le législateur pour augmenter la capacité juridique des jeunes.

Ainsi, ils peuvent faire un testament, passer quantité de contrats mais sont incapables de contribuer à la formation d'une compagnie.

Autre conséquence importante: le jeune de 18 à 21 qui fréquente une personne de l'autre sexe en vue du mariage, pourra se marier sans l'autorisation de quiconque. Enfin, l'article 244 du Code civil qui dit que le mineur ne peut quitter la maison paternelle sans la permission de son père, devient sans effet pour les jeunes de 18 ans et plus.

Mais cette Loi, en augmentant la capacité juridique des personnes âgées de 18 à 21 ans, modifie profondément notre Code civil à plusieurs égards.

Ainsi, auparavant, le mineur pouvait passer un contrat avec une autre personne. Mais si ce contrat le lésait, c'est-à-dire le défavorisait manifestement, le mineur pouvait le faire annuler en invoquant la lésion, c'est-à-dire les inconvénients qui résultaient de tel contrat. Depuis la sanction de cette nouvelle Loi, le jeune de 18 ans ne peut plus faire annuler un contrat en invoquant un tel motif, puisqu'il est désormais majeur.

En matière de testament, seuls les majeurs de 21 ans et plus pouvaient en faire un. Or, depuis cette nouvelle Loi, toute personne âgée de 18 ans et plus pourra faire un testament.

Cependant, le Législateur a apporté des réserves à la capa-

**Nous voulons
un aréna
et nous l'aurons!**

PARTIE D'ÉTOILES

DE BALLON BALAI

au CLUB NAUTIQUE de Louiseville

samedi soir, le 22 janvier, à 7 heures

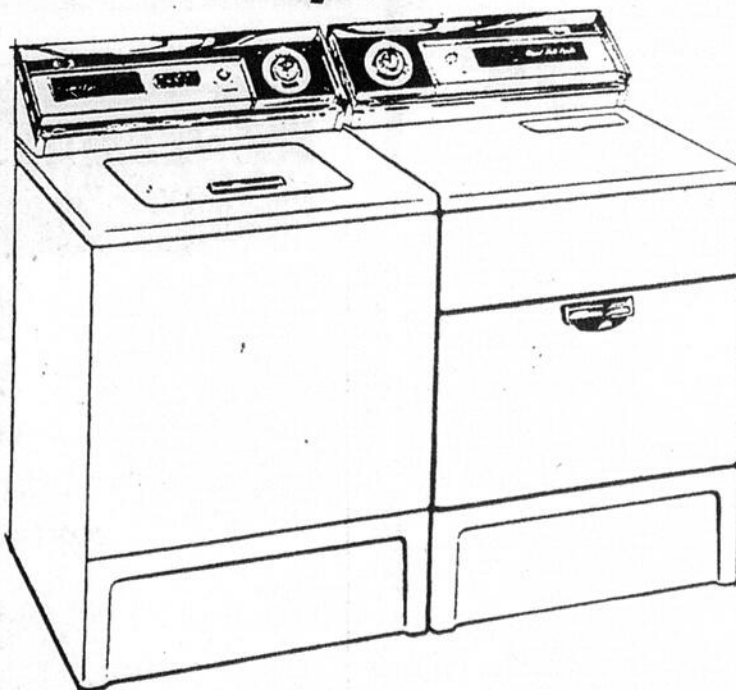
suivie d'une veillée de DANSE

avec orchestre

les BONGO BOYS

VOTRE REPRÉSENTANT

ENSEMBLE **Inqlis** ROYAL



Inqlis



Qui possède les
appareils Inqlis
vous vantera
les avantages
d'Inqlis

Nos lessiveuses-sécheuses
se vendent plus parce qu'elles
sont meilleures et plus modernes

rené jourdain

264, St-Laurent Tél. : 228-5252 Le soir 228-4986 Louiseville



A LONDRES

Du noir pour le printemps '72

Sur la scène de la mode londonienne, le printemps 1972 marquera le retour du vêtement noir, frais et confortable pour le jour, fascinant et mystérieux en tenue du soir.

Marcel Fenez, l'un des 18 modèles qui ont présenté leurs collections sous l'égide de l'Association des Couturiers de Londres, a ressuscité l'agüichante sirène enveloppée de mousseline, satin et paillettes.

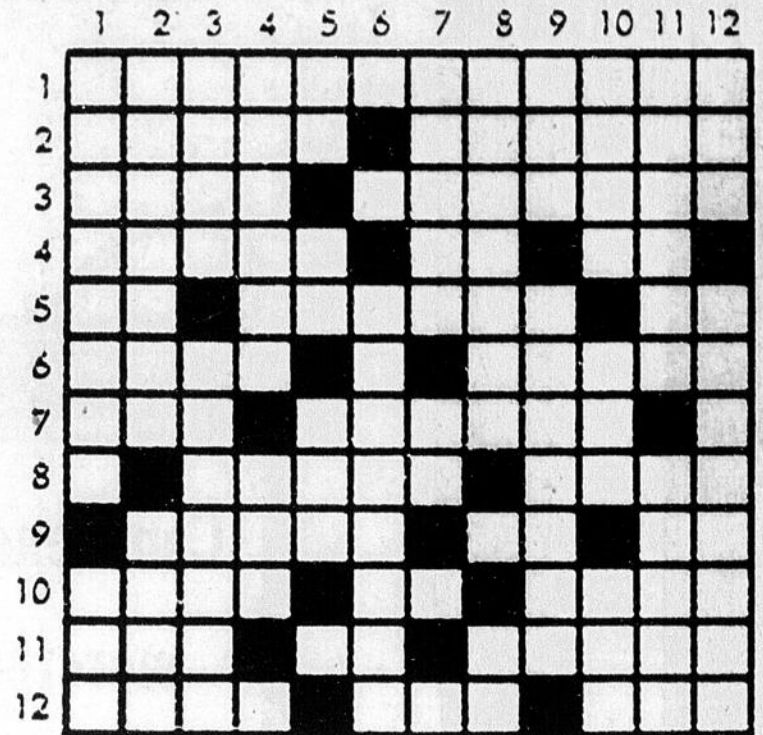
Il a fait voir l'ensemble comportant le pantalon de satin noir, veste pailletée sur un corsage de soie blanche, et voilette à pastilles de feutrine. Sa collection comprenait aussi la robe dont les multiples plis tombent depuis une rose fixée au haut du corsage remontant, et prenant de l'ampleur dans la jupe.

Durant ces défilés de modèles du prêt-à-porter, figuraient le costume pyjama de style oriental en satin imprimé, de longues robes en crêpe georgette dans les tons de rose et orange, des ensembles velours bruns s'accompagnant de blouses en tissu léger.

Un costume pantalon plus audacieusement ajusté, était également porté avec une voilette.

Le contraste du noir et du blanc est toujours dramatique — ce costume pantalon est en frais piqué d'Arnel et coton. La jupe plissée style Gibson, et la toute petite veste sont en tricot de Fortrel qui se moque des faux plis. Les chemises en Fortrel et coton sont pimpantes et s'entretiennent sans souci. Deux allures superbes de John Warden.

mots croisés



HORIZONTAL

- 1—Ornée de fleurs de lis.
- 2—Artère qui naît à la base du ventricule gauche du coeur. — Hommes employés au service des navires.
- 3—Du verbe viser. — Réservoir pour recevoir les eaux pluviales.
- 4—Tentera avec hardiesse. — Conj. — Obtenu.
- 5—D'un verbe gai. — Feras usage. — Pron. neutre anglais.
- 6—Te rendras. — Jeune garçon, jeune fille.
- 7—La première partie de la mouche du sommeil. — Toute substance employée à combattre les maladies.
- 8—Bramer, crier en parlant des cerfs. — Régistre du parlement de Paris de 1254 à 1318.
- 9—Plante voisine du concombre. — Eminence. — Note de musique.
- 10—Lieu où l'on bat le grain. — Pron. pers. — Royaume de l'Asie du Sud Ouest.
- 11—Roue à gorge. — Conj. — Eau congelée qui tombe en flocons.
- 12—Arc recourbée par laquelle on prend un panier. — Emotionné, troublé. — Trois fois.

- 3—Anneau de cordape. — Donneras de l'air.
- 4—Organe de la gestation chez la femme. — Bière anglaise.
- 5—Note de musique. — Carte à jouer. — Rivière, en espagnol.
- 6—Durée qui n'a ni commencement ni fin.
- 7—Réduire en menus morceaux. — Pron. pers.
- 8—Action de lasser. — Sans vêtement.
- 9—Colère. — Coit contre nature.
- 10—Titre que l'on donnait aux souverains de France. — Condiment. — Du verbe rire.
- 11—Lassitude morale, pl. — Représentation d'une personne ou d'une chose par la peinture.
- 12—Dans la rose des vents. — Finir, achever.

VERTICAL

- 1—Maîtresse préférée d'un roi. — Gros perroquet.
- 2—Temps dont dispose quelqu'un en-dehors de ses occupations ordinaires, pl. — Adj. poss.



LE SEUL POSTE D'ESSENCE QUI VOUS PERMET DE PARTICIPER A L'ECHO-VOYAGE EN JAMAÏQUE

(1 billet pour chaque dollar d'achat)

(tout en bénéficiant de nos escomptes habituels)

COMPTOIR D'ESSENCE ROCHELEAU

ROUTE 2, entre LOUISEVILLE et YAMACHICHE

Marcel Rocheleau, propriétaire

OUVERT JOUR ET NUIT

Essence jaune

39.9¢

Essence rouge

44.9¢

De plus, tirage d'un billet de saison Mini-Putt (1972) valable pour deux personnes

VENTE

ON SE MET À VOS PIEDS POUR VOUS CHAUSSER

10 à 50% de réduction

BOTTILLONS D'HIVER pour dames rég. \$19.95

SPECIAL : **\$6.95**

SOULIERS DOUBLES pour dames rég. \$17.95

SPECIAL **\$6.95**

BOTTES LOUP-MARIN TYROL hommes - dames rég. \$59.95

SPECIAL : **\$24.95**

N.B. aucun échange durant la vente

BOTTES DE SKI-DOO

pour enfants **\$4.99**

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX



50^e ANNIVERSAIRE



VENTE ANNUELLE DE JANVIER

20 à 60% de rabais

sur la plupart des marchandises en magasin.

Montre TIMEX pour homme

à partir de

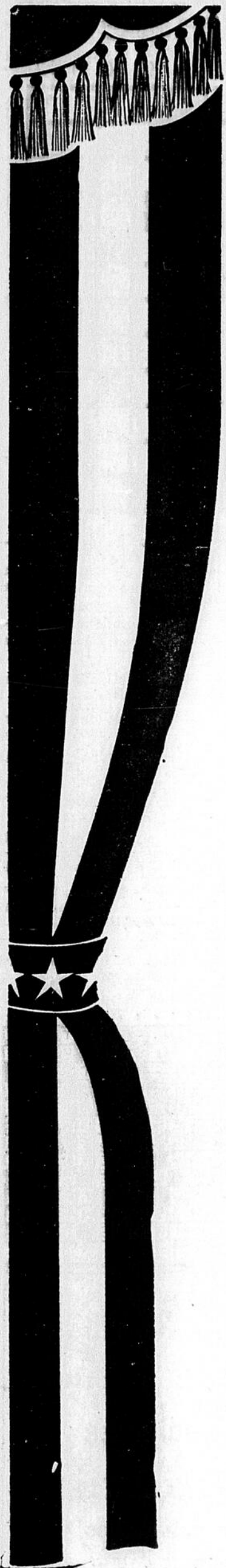
\$7.97

VOTRE MAGASIN A RAYONS

JACQUES MERCURE

St-Barthélemy

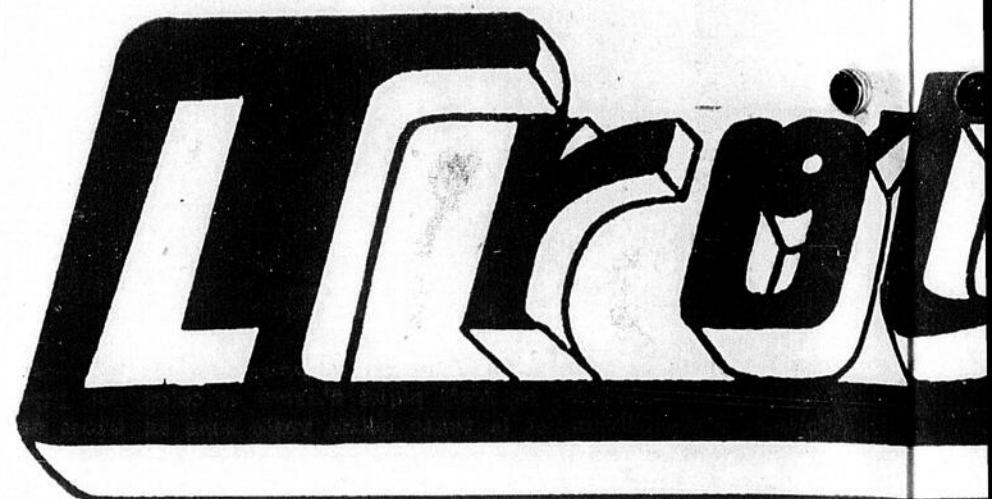
Tél. : 885-3266



Commencant
mercredi
le 19
janvier

GRANDE

chez



LOT DE GILETS

de bébés

à compter de **98¢**

PYJAMAS

bébés

98¢

COLLANTS

fillettes

à compter de **98¢**

PANTALONS

lainage
fillettes

à compter de **\$1.84**

JAQUETTES

flanalette
fillettes

à compter de **94¢**

JACKETS DE SKI

(fillettes et garçons)

à compter de **\$5.84**

HABITS DE SKI-DOO

4-6x

pour **\$4.94**

HABITS DE SKI-DOO

7-14

pour **\$11.84**

HABITS DE SKI-DOO

hommes
valeur de \$29.95

pour **\$21.84**

MANTEAUX

Hommes, Dames, Garçons, Fillettes

\$5.00

GILETS GARÇONS

fortrel et coton

à compter de **\$1.44**

Sport Jackets Garçons

\$5.00

TUQUES DE L

CHEMISES UNI

valeur \$12.98

CHEMISES DE

à compter

BAS THERMAL

hommes et femmes
valeur \$1.98

BAS DE TOILE

hommes

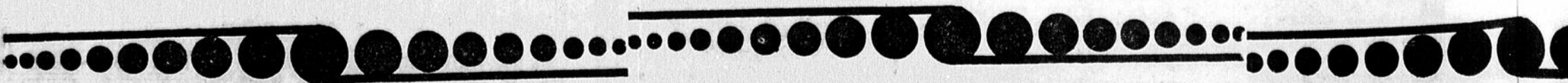
PANTALONS de

Hommes

20% d'escomp

**PLAN MISE
DE CÔTÉ**

**CADEAUX GRATUITS AVEC
DE CHÈQUE D'ALLOCATION**



E VENTE DE JANVIER

iteau

DE LAINE

98¢

ES UNISEX

pour \$4.98

ES DE TRAVAIL

à compter de \$1.98

ERMAL

pour 98¢

TOILETTE

pour 24¢

ONS de toilette

escompte et plus

CHEMISES HOMMES

manches longues

à compter de \$2.48

GILETS ACRILIC

hommes

pour \$1.84

GANTS POUR HOMMES

\$1.84

PANTALONS LAINAGE

valeur de \$12.98

à compter de \$3.00

BAS-CULOTTE

one size

39¢

ROBES POUR DAMES

à compter de \$2.44

ROBES LONGUES

dames (arnel)

à compter de \$6.84

LOT DE ROBES

(fortrel et autre)

pour \$9.94

PANTALONS DAMES

(stretch et lainage)

à compter de \$1.44

PANTALONS DAMES

FORTREL

pour \$4.94

GILETS DAMES

(italien) val. : \$7.98

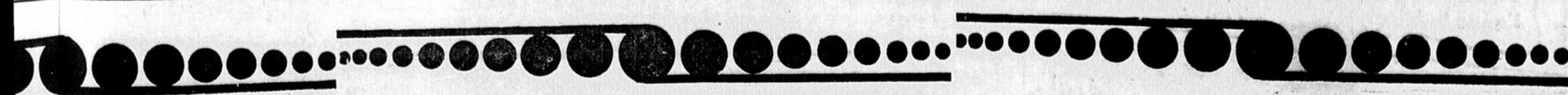
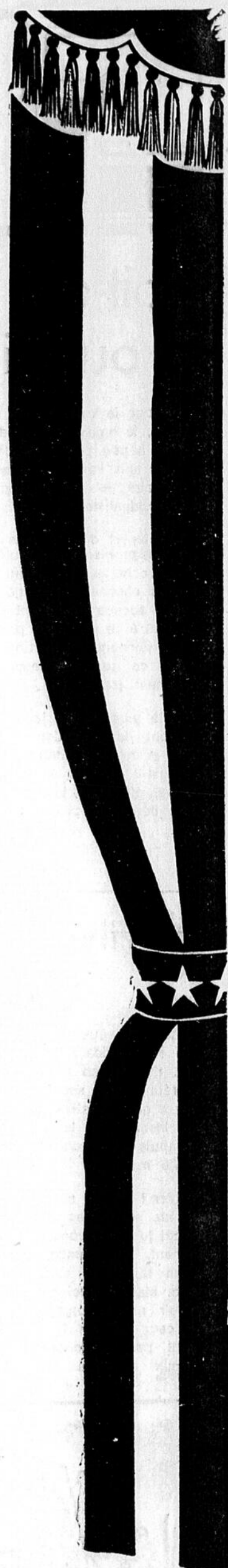
pour \$4.98

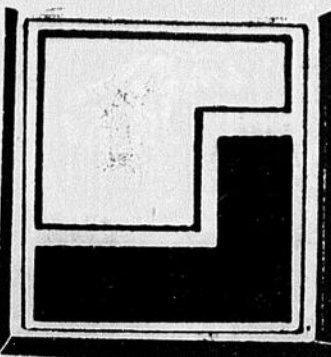
BRASSIÈRES DAMES

10% d'escompte

VEC ÉCHANGE
ON FAMILIALE

OUVERT MERCREDI
TOUTE LA JOURNÉE





Tribunal — Jeunesse

Doit-on se révolter ou s'intégrer?

Lorsque je vois tout ce qui se passe dans le monde, tels que la guerre, la haine, la famine, les différents mouvements politiques, essayant à peu près tous de nous avoir, chacun selon sa propre ruse, j'en suis indignée. Et que dire des classes de la société, qui ont su faire de presque tous les "intégrés", nuls autres que de sales individualistes.

La plupart d'entre nous les jeunes, sommes pleinement conscients du problème ou plutôt des problèmes qui se posent. On nous reproche assez souvent de contester pour des choses idiotes. Mais ces choses idiotes ne font-elles pas partie de la société? On nous accuse également d'être des "amoraux". Mais ne serait-ce pas dû à ce que nous préférons dire tout haut ce que beaucoup de gens pensent depuis trop longtemps tout bas et de faire publiquement ce que beaucoup de gens font depuis trop longtemps secrètement (se cacher, c'est se rendre coupable).

Si la plupart des jeunes et parfois même des moins jeunes, se posent des questions sur les valeurs mêmes de notre dite société et hésitent longuement avant de s'y engager pleinement, cela n'est-il pas dû à une certaine crainte, tout à fait normale d'ailleurs, d'être un jour pris au piège de la société. C'est-à-dire, tremper contre sa propre volonté, dans des choses plus ou moins propres.

Lucie Deslauriers, Sec. V

FINIS LES PROJETS SUR PAPIER?

Il y a déjà quelques semaines, le comité des finissants se formait. Et cela se passait lors d'une réunion du secondaire V où, ceux qui voulaient en faire partie, inscrivaient leurs noms. Mais depuis lors, personne n'en a soufflé mot.

Eh bien! je ne sais pas si vous vous posez des questions, mais moi je m'interroge très sérieusement. Le comité existe, c'est un fait; j'en suis même membre. Mais à quoi cela sert-il d'avoir un tel organisme si même ceux qui en font partie ne sont pas au courant des principaux objectifs que vise

celui-ci, ni des moyens qu'on devra employer pour atteindre ces objectifs.

Qui en est responsable? C'est très difficile à dire; car dans de pareils cas, si nous ne faisons que faire semblant de réfléchir, nous jetterons tout le blâme sur le Conseil étudiant. C'est logique car c'est toujours lui qui reçoit les coups quand ça ne fonctionne pas comme on voudrait. Naturellement les membres du Conseil en sont pour une petite part. Pour moi, je crois qu'ils ont commis deux erreurs. La première, c'est de ne pas avoir dévoilé le nom

du responsable du comité lors de cette fameuse réunion, la deuxième erreur, c'est de ne pas avoir poussé le leader à réunir le comité. Mais je pense que le plus gros de l'affaire revient à ce responsable dont nous ne savons même pas le nom.

Le premier remède à apporter pour remédier à ce problème serait, comme je l'ai dit tout à l'heure, qu'une réunion se tienne le plus tôt possible, car si nous attendons au mois de mai pour décider des moyens à prendre pour se faire des fonds au profit du bal et des bagues des finissants, nous aurons de petites surprises qui, j'en ai bien peur, ne seront pas très belles.

D'après ce que je peux constater, la fin de l'année 71 dans notre école n'a été que l'élaboration des projets sur papier. Quand nous pensons par exemple aux comités de danse et de publicité qui, eux aussi, sont supposés être en marche. Mais qui en a entendu parler à part du Conseil étudiant?

Nous espérons donc que l'année 72 sera la fin des promesses et des projets sur papier, mais plutôt la concrétisation de tous les organismes qui ont été formés au début de l'année.

Claudette Lacombe, Sec. V

C. S. M.

A la Polyvalente de Louiseville circulent depuis quelque temps des rumeurs au sujet des élèves du cours professionnel.

A ce qu'on dit, ces gars-là communiquent dans un langage très spécial, "le sacrage".

D'après vous, pourquoi sacraient-ils plus que les futurs collets blancs? Peut-être parce que nous faisons moins fureur aux yeux de la direction. Je dis nous, parce que Serge et moi faisons tous deux partie de cette C. S. M.

Vous avez probablement déjà entendu parler de la C. S. M. mais vous ignorez peut-être la signification de ces trois lettres, cela ne veut pas dire "ces sales métiers", mais "confrérie, sacreurs, métiers" telle la direction qui dit toujours de ne pas crier de noms aux autres, nous a dernièrement baptisés.

Peut-être que si les gars du régulier avaient la chance de s'exprimer aussi longtemps que nous, pendant la journée, n'y aurait-il pas autant de mots grotesques que l'on prétend entendre dans le secteur métier.

Pourquoi nous descendent-ils constamment nous, les gars des métiers?

Marius St-Louis
Serge Bourque
Sec. V

L'ARAIGNÉE

Près de la fenêtre, une araignée avait tendu sa toile et cachée dans un coin obscur, elle attendait sa proie. Bientôt, une idiote de petite mouche traversa la chambre claire. Elle vola un moment et puis comme une maudite folle, étourdie et niaiseuse, se posa dans les fines mailles du filet. Ah! elle se dé-

battit longtemps la pauvre folle. J'entendis le bruit de ses ailes et je trouvai ça drôle. Soudain, sa majesté l'araignée approcha puis fit prisonnière la malheureuse mouche qui devait mourir à coup de dard.

Ah! Ah! Ho! Ho! Hi! Hi! Maudit, que le monde est fou!
Serge Perreault, Sec. V

INSTRUCTION, LÈVE-TOI!

On vous dit bonne et bénéfique pour l'homme. De bien beaux mots vous honorent; vous devez en être flattée et toute émue à en voir votre modestie devant tant de vérité spontanément pondue devant votre grâce. Que dites-vous, simplement que votre grandeur n'a d'égal que votre modestie! Je vois, je vois.

Tant de louanges ne semblent pas vous faire rougir. C'est vrai qu'elles sont méritées, me direz-vous encore une fois très humblement comme toujours. Vous faites partie de la plus haute classe sociale à ce qu'on raconte. J'aurais pas cru mais si vous le dites ça doit être vrai, car qui oserait mettre votre parole en doute, parole de noblesse et de dignité etc. etc., comme on dit.

S.V.P., votre opinion sur les étudiants? Ne m'en parlez pas, ils courent après moi sans cesse, ça me fatigue à la longue, même que des fois, quand j'm'arrête à penser (bien oui, ça lui arrive de penser quelque-

fois) à ce que je serais demain. C'est rendu à un tel point que j'en ai la chair de poule; moi je me verrais dans l'obligation de me mettre en chômage contre le chômage, car me voyez-vous, moi, la toute belle me salir les mains à travailler avec une pelle, une hache, un marteau, une scie, ... Arrêtez! je m'en vais m'évanouir.

Des bûcherons, des menuisiers, des plâtriers, des peintres, des boulangers etc. etc., on a besoin de tout ça, de tous ces métiers encore plus nobles que tu l'es car eux, ils t'acceptent tandis que toi... Tu rougis instruction devant ces mots, je sais pourquoi, c'est que ton instruction t'a rendue ignorante de la véritable instruction qui est: que nous sommes tous égaux dans quel que domaine que ce soit, car tu sais que tu ne peux te passer de tous ces gens plus instruits que tu l'es du haut de ta noblesse, donc écoute bien: "Instruction, assis-toi; bon sens, lève-toi!"

Denis St-Yves, Sec. V

TRANSIT

Quiétude nitrésèque après l'orage,
Calme où tout réenferme son souffle,
Applatissage qui succède au tonneau de la rage,
Mièvre zéphyr qui étouffe l'ouragan expectorant son souffle.

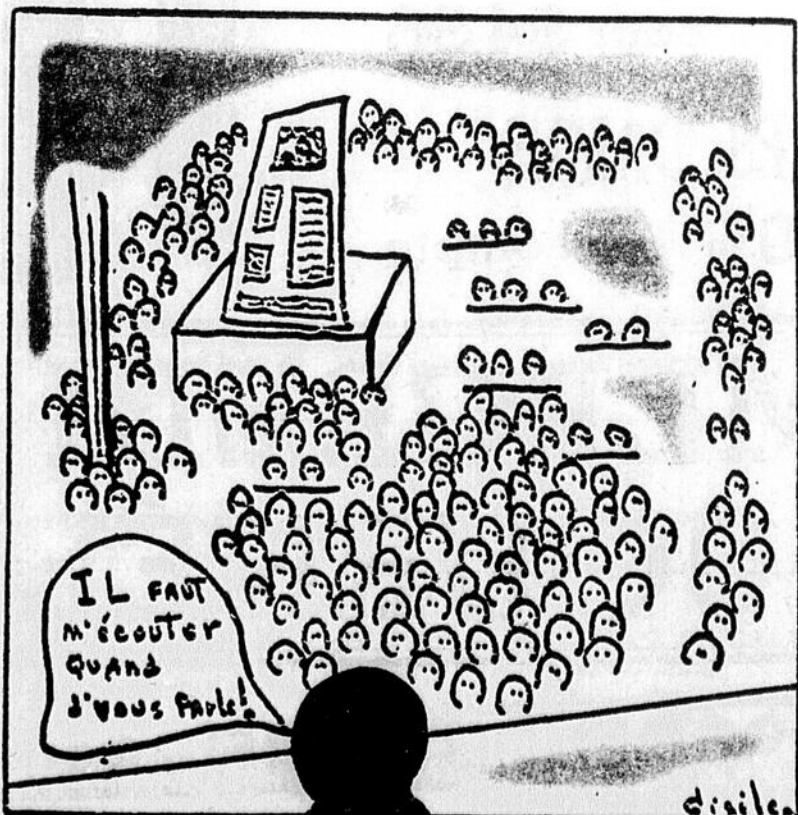
Vestibule où les signes ont une nouvelle saveur,
Saveur lavée par les trombes qui ont traumatisé.
Entrechambre qui chasse ce complexe pleur
Qui faisait de mon âme un layon malsainement arpenté.

Morne savane qui maugrée la démission de la réalité.
Puis les albatros qui s'illuminent et s'éteignent au crépuscule
Comme le miséreux rossignol
Qui ne chante qu'en majuscule.
Puis les albatros qui s'illuminent et s'éteignent au crépuscule
Et les fa dièses pour ressusciter de leur portée la clé.

A quelle absurde symphonie
Me suicidera cette volatile partition?
Chanterai-je jamais un thème de ce cri
Qui refraine ses leitmotiv dans mes éthérées percussions?

Quels sont ces éclairs qui zèbrent ainsi
La cage à marée haute de mes abyssales prunelles?
Pourquoi si sadiquement ont-ils occi
L'innocent firmament de mes hirondelles les plus belles?

Marc Brahic, Sec. V



MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE GRAND'PRÉ

États financiers au 30 juin 1971

LOUISEVILLE — La Commission scolaire de Grand'Pré acceptait, à l'assemblée du 7 décembre 1971, les états financiers préparés par le vérificateur de la commission scolaire, Monsieur Jean-Guy Plourde, C.A., pour l'exercice terminé le 30 juin 1971.

FONDS D'ADMINISTRATION BUDGETAIRE BILAN AU 30 JUIN 1971

ACTIF		PASSIF	
DISPONIBILITES		EXIGIBILITES	
Argent en main	342.11	Comptes à payer	305.48
Argent en banque	81,975.34	Fonds de pension dû au Gouvernement	77,995.31
Taxes à recevoir		Emprunts à demande :	
Courantes : 1970-1971	135,775.12	Caisse Populaire de Louiseville	100,000.00
Arrérages : 1969-1970	60,069.04	Union Rég. des Caisses Populaires	375,000.00
Arrérages : 1968-1969	19,033.73		
	214,877.89		475,000.00
Subventions à recevoir du Gouvernement Provincial	89,195.00	Dû à la Commission Scolaire Régionale	
Subventions à recevoir du Gouvernement Fédéral	4,403.00	Pour l'exercice 1968-1969	297,683.00
A recevoir de la Commission Scolaire Régionale	80,006.00	Pour l'exercice 1969-1970	115,288.00
Loyer à recevoir — Corporation Municipale et autres	495.00	Pour l'exercice 1970-1971	365,940.00
Avances au Fonds de Capital et d'Emprunt	21,717.22		
DEFICIT ACCUMULE	839,200.23		778,911.00
	<u>\$1,332,211.79</u>		<u>\$1,332,211.79</u>

Sujet à mon rapport de ce jour
Jean-Guy Plourde, C.A.
Comptable Agréé
Louiseville, le 15 octobre 1971

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN 1971

REVENUS	DEPENSES
REVENUS — FINS GENERALES	ADMINISTRATION
Impôt foncier des particuliers 628,380.51	Administration générale 60,476.46
Impôt foncier de gouv. municipaux 10,777.00	Statistiques, recensement, informatique 1,548.60
Entreprises du Gouv. Provincial 19,812.00	
Entreprises du Gouvernement Fédéral 841.00	
Impôt foncier des autres compagnies 59,856.00	
	62,025.06
719,666.51	ENSEIGNEMENTS
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL	Administration pédagogique 36,197.04
Subvention d'équilibre budgétaire 1,092,678.00	Enseignement — cours réguliers 1,027,910.22
Classes spéciales 14,210.00	Enfance inadaptée 7,125.90
Rémunération du pers. enseignant 187,040.00	
Frais d'administration et d'entretien 75,450.00	1,071,233.16
Livres de classes 10,688.00	SERVICES EDUCATIFS
Livres de bibliothèque 2,672.00	Orientation scolaire et professionnelle 6,840.00
Transport des élèves 108,300.00	Service social (contrôleurs d'absence) 4,042.15
Loi facilitant le progrès scolaire —	Service des bibliothèques 5,621.39
Consolidation du déf. au 30 juin 1963 11,063.75	Culte et pastorale 1,842.97
	Loisirs et sports 3,033.26
1,502,101.75	Service de santé et cliniques 154.50
COMMISSION SCO. REG. DES VIEILLES FORGES 48,136.49	Techniques audio-visuelles 1,740.40
REVENUS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX 600.00	Services aux étudiants 14,383.95
REVENUS DU GOUVERNEMENT FEDERAL 4,403.00	
MENAGES, PARENTS, INDIVIDUS	37,658.62
Location de salle 2,375.00	SERVICES AUXILIAIRES ET COMMUNAUTAIRES
REVENUS — AUTRES SOURCES	Transport 230,729.92
Intérêts sur arrérages et frais d'avis 11,497.71	Cafétérias 2,500.00
Loyer du personnel académique 3,513.00	
Divers 1,178.17	233,229.92
	SERVICE DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE 168,075.06
16,188.88	SERVICE DE LA DETTE 185,636.78
<u>\$2,293,471.63</u>	DEPENSES D'IMM. A MEME LES REVENUS 16,926.03
	DEPENSES DE TRANSFERT 1,157,892.60
	<u>\$2,932,677.23</u>
	EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS \$639,205.60

Pourquoi un excédent des dépenses sur les revenus ?

Selon les administrateurs de la commission scolaire l'excédent des dépenses sur les revenus dans les états financiers doit s'interpréter de la manière suivante : Tel que mentionné par le vérificateur lui-même et pour se conformer aux directives du Ministère de l'Éducation, aucune subvention d'équilibre budgétaire à recevoir n'a été calculée ; ceci a eu pour effet d'entraîner un excédent considérable des dépenses sur les revenus.

En réalité, cet excédent des dépenses se traduira par une subvention

d'équilibre budgétaire dès que l'opération mise à jour au 30 juin 1971 sera terminée.

De plus, selon l'auto-normalisation des états financiers au 30 juin 1971, un excédent d'imposition de \$70, 896.00 sera applicable pour l'année 1971-1972 et subséquentes, ce qui devrait maintenir le taux d'imposition à \$1.53.

Roland Bellemare,
Directeur des Services financiers.

petites annonces

A LOUER

Logement à louer pour le 1er février, 5 1/2 appartements, chauffage électrique, entrée laveuse et sècheuse. S'adresser à 240 St-Antoine, Louiseville, tél. : 228-4130.

Logement de 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, tout meublé, entrée privée. Libre immédiatement. S'adresser à Arthur Dubeau, 280, rue Ste-Elisabeth, Louiseville, tél. : 228-4661.

Maison à louer 7 pièces avec eau chaude, entrée 220 avec chambre de bain. S'adresser à Yvon Bérard, St-Barthélemy, tél. : 885-3549.

Logement de 5 appartements à louer, libre le 1er février, situé à Maskinongé. S'adresser à tél. : 227-2540.

Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, installation pour laveuse et sècheuse, libre le 1er mars. Situé à 371, Avenue du Parc. En plus, congélateur à vendre. S'adresser à tél. : 228-2421.

Grande chambre à louer. S'adresser à tél. : 228-2804.

Salle de 1900 pieds carrés pouvant servir de salle de danse et de réception à louer. S'adresser à tél. : 228-2873, le midi et le soir.

Logement de 3 pièces situé à 85, 2e rue, Louiseville, à louer. Libre le 1er avril. S'adresser à 83, 2e rue, Louiseville, tél. : 228-4723.

Maison seule de 7 1/2 appartements située à 475, rue Ste-Marie, chauffée, électricité fournie; à louer. S'adresser à 228-5997, Louiseville.

A VENDRE

Trois ski-doo Bombardier, en très bon état. Appeler à 228-5257 ou 228-2398.

Ski-Doo "Nordic" 24 forces, modèle 1971, à vendre. S'adresser à tél. : 228-2801, Louiseville.

VENTE et REPARATIONS de matériels de différentes grandeurs. S'adresser en toute confiance chez A. Dabé, 241 Ste-Elisabeth, Louiseville. Tél. 228-4201.

Profitez du vaste choix de REFRIGÉRATEURS à lait et de "BULK TANK" que nous possédons présentement. Toutes grandeurs dans le neuf ou l'usagé. Tous ces appareils sont entièrement garantis. S'adresser à Louiseville Réfrigération Enrg., Louiseville. Tél. 228-4468.

Bungalow spacieux et très moderne, comprenant 6 1/2 pièces, finit merisier et acajou, tapis sur tous les planchers, cuisinière et four encastrés, foyer, sous-sol semi-fini, etc. Facile d'entretien. Cause: transfert. Pour informations, s'adresser à tél. : 227-4655, St-Justin.

DIVERS

Réparations d'appareils ménagers tels que: laveuse, sècheuse, poêle, fer à repasser, grille-pain, etc. S'adresser à: André Pombert, 271 Ste-Elisabeth, Louiseville, tél. : 228-4858.

PEINTURE GLIDDEN Spécialiste en posage

- TULLES • TAPIS
- PRÉLARTS
- SABLAGE DE PLANCHERS
- ESTIMÉ GRATUIT

CLAUDE GOSSELIN
TEL.: 228-2817
162 Petite Rivière
LOUISEVILLE

H. P. RICARD

entrepreneur
PLATRE - STUCCO
Spécialité:
IMITATION DE PIERRE
Ouvrage garanti
Estimation gratuite
LOUISEVILLE
Tél.: 227-4898

A St-Barthélemy, maison moderne, 6 appartements, terrain: 255 pieds par 180 pieds, système chauffage à air chaud, réservoir eau chaude, "Cascade 40", antenne T.V., garage 25 pieds par 20 pieds. Libre immédiatement. S'adresser à 1875 Lamarche. Tél. : 885-3531.

1 ski-doo Bombardier '71 Olympique, 24 forces. S'adresser à Hervé Fleury, St-Justin, tél. : 227-2101.

1 télévision RCA Victor 21", noir et blanc, en très bonne condition. S'adresser à 227-4698.

Auto-neige "Nordic" 399 CC, 24 forces, "speedometer", indicateur de température, "primer" pare-choc, "clutch" en nylon, conduite à rotule, amortisseurs de chocs avant, toile. Très, très propre. S'adresser à 575, rue Notre-Dame Nord, Louiseville, tél. : 228-4839.

Chien St-Bernard de race, âgé de 6 mois. Prix \$100.00. Condition de vente: l'acquéreur ne devra pas garder le chien attaché. Pour information, tél. : 227-2212.

Colonnes de son, amplificateurs, micro, table tournante à vendre. S'adresser au numéro de tél. : 228-2873 le midi et le soir.

Balayeuses Electrolux second en parfaite condition, ainsi que polisseuses Electrolux 3 brosses et polisseuses à 2 brosses à vendre à très bon prix. S'adresser à tél. : 228-4629.

1 chienne berger-allemand, âgée de 3 ans, très bonne gardienne. S'adresser à M. Raymond Jacob, 860 rue Principale, Village St-Léon, tél. : 228-5420.

1 moto-neige Polaris Mustang, remise à neuf aussi remorque double. Pour plus amples renseignements, s'adresser à tél. : 228-2414.

Bungalow situé dans Berthierville comprenant salon, cuisine, 3 chambres à coucher, une grande salle de bain, toutes commodités, extérieur en brique de première qualité. S'adresser à: 885-3431, St-Barthélemy.

Deux divans-lits avec fauteuils à vendre en excellente condition. S'adresser à tél. : 228-3340, Louiseville.

Radio-phonos stéréo de marque Westinghouse, AM FM meuble de 17 x 44, très propre, à vendre à bon prix. S'adresser à tél. : 227-4589, Maskinongé.

Maison à vendre: 8 appartements, en très bonne condition. Aucun prix raisonnable ne sera refusé. Située Petite Rivière, Louiseville. Pour informations s'adresser à 228-5265.

4 taures de 2 1/2 ans à vendre vélaçant au début de février et mars dont 2 pur-sang enregistrées et 2 croisées. Pour informations s'adresser à 228-5265.

Un congélateur de 19 pieds cubes en bonne condition et très propre. S'adresser à 228-5265.

GRANDE VENTE DE: robes, manteaux, jackets de ski, pantalons, hot pants, Chez Mme Albany Houle, 4, rue St-Thomas, Louiseville, (en face du Château Louise), tél. : 228-4150.

Autos - Camions

Ford Mustang modèle 1965, moteur 289 p.c. 4 vitesses manuelles, console, 2 portes "Hard Top", roues chromées, équipé; à vendre. Très propre. S'adresser à tél. : 296-3650, Yamachiche.

DIVERS

Garderais des enfants, chez moi, à la journée ou à la semaine. Pour plus d'informations, s'adresser à 416, rue St-Jacques, Louiseville.

A VENDRE

Maison 2 étages comprenant 6 pièces plus chambre de bain. Entrée 220, eau chaude. Chauffage central. S'adresser à M. Montcalm Rousset, tél. : 228-4177, 88 St-Martin, Louiseville.

A VENDRE

Bois de rebuts à vendre (érable). S'adresser à 885-3846.

Dependable man who can work without supervision. Earn \$14,000 in a year plus bonus. Contact customers in Louiseville area. Limited auto travel. We train. Must be bilingual. Air mail S. R. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum Canada, Ltd., P.O. Box 789, Ft. Worth, Tex.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

LOCATION

Nous avons 23 logements à louer pour le premier du mois de Mars, premier arrivé, premier servi. Nous avons des terrains à vendre dans tous les secteurs de la Ville et la Parioisse.

DEMANDEZ MAURICE AUGER

Louiseville 228-4929
Trois-Rivières 378-4875

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

2ème RUE LAGACE

Triplex dont 2 de 5 et 1 de 4 pièces plus ch. de bain, entrée 220/100 amps, chauffage individuel, bon revenu, il faut vendre pour le premier mai, aucune offre raisonnable refusée.

DEMANDEZ MAURICE AUGER

Louiseville 228-4929
Trois-Rivières 378-4875

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

ROUTE no. 2 YAMACHICHE

Terre de 60 arpents avec maison, grange étable et abri à machine, prix \$5,000.00.

DEMANDEZ MAURICE AUGER

Louiseville 228-4929
Trois-Rivières 378-4875

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

A LOUISEVILLE

RUE THISEL, SECTEUR DE L'HOPITAL C.

Bungalow très moderne de 5 pièces, plus ch. de bain, sous-sol fini, entrée 220/100 amps, système de chauffage air chaud, très bon prix, conditions faciles.

DEMANDEZ MAURICE AUGER

Louiseville 228-4929
Trois-Rivières 378-4875

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

AVIS
Avis aux membres ou sympathisants du Parti Québécois. Pour communiquer avec l'exécutif du comté, pour assister aux réunions, pour obtenir carte de membre, pour faire bouger le gouvernement, pour préparer l'indépendance du Québec, communiquez avec Paul tous les jours, de 8 heures à 5 heures à tél. : 228-3340 ou avec Marcel, après 7 heures p.m. à 227-2139.

ON DEMANDE

Hommes ou femmes demandés à temps plein ou partiel. Offrons d'excellents revenus. Travail intéressant. Sur demande, nous envoyons catalogue et liste de prix de notre compagnie. Produits Sanitaires Laurentide, C. P. 47, Berthierville.

FEMME DEMANDEE comme cuisinière pour communauté religieuse à Louiseville. Téléphoner après 4.30 heures p.m. à 228-4020, Louiseville.

Habits sur mesure :
2 pièces, \$69.50

J.O. LESSARD et FILS
TAILLEURS

1660 Principale, Ste-Ursule
Tél. : 228-2300

FIANCES ET FUTURS MARIÉS

La date de votre mariage est déterminée ?

Si oui, il vous faut penser à l'impression de vos faire-part, cartes réponses, cartes de remerciements, allumettes, napperons, etc.

Notre choix est très vaste et nos modèles des plus récents. Nos prix peuvent convenir à toutes les bourses. Sur demande je me rendrai à domicile le soir qui vous conviendra.

JULES MORIN

Imprimerie Gagné Ltée, Saint-Justin
Tél. Rés. : 227-4655 — Bureau 228-4320

Adressez-vous en toute confiance à La Teinturerie ST-LAURENT

QUE CE SOIT POUR :

- NETTOYAGE — • TEINTURE
- PRESSAGE OU LAVAGE DE CHEMISES

Au service de Louiseville et du Comté depuis 27 ans. 43 années d'expérience pour mieux vous servir.

131, ST-AIME (rue de la gare) - 228-4477



LOUISEVILLE

Province de Québec

Municipalité de la Parioisse St-Joseph de Maskinongé

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions sont présentement demandées par la Municipalité de la Parioisse St-Joseph de Maskinongé pour la cueillette des vidanges, sur tout le territoire de la Municipalité, une fois la semaine pour l'année 1972.

Le soumissionnaire devra être équipé d'une façon parfaite, convenablement pour faire ce travail, tel que décrit dans le règlement no 251 de la municipalité, et transporter les dites vidanges au dépotoir municipal actuel ou ailleurs si le dépotoir changeait de location.

Tous renseignements regardant ce contrat peuvent être obtenus du secrétaire trésorier à 37 St-Laurent à Maskinongé entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m.

Les soumissions devront parvenir au bureau du secrétaire trésorier au plus tard le 20 janvier 1972 à 5 heures p.m. pour être ouvertes le même soir à la séance du conseil qui débutera à 8 heures p.m.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Signé à Maskinongé, ce 3 janvier 1972.

C. Blais
Secrétaire-trésorier

Maskinongé, le 5 janvier 1972.

saint-justin

A L'HONNEUR

M. Roland Lafrenière de notre paroisse qui est au nombre des lauréats du concours de l'Ordre du Mérite Forestier de la Province de Québec et qui fut récemment décoré à cet effet.



M. ROLAND LAFRENIERE

Le palmarès complet des récipiendaires de décorations et mentions est publié à la page 17 de la présente édition.

Au nom des paroissiens, nous offrons nos plus chaleureuses félicitations à M. Lafrenière.

DECES DE MME JOSEPH LEMIEUX

Au Centre d'Accueil de Louiseville, le 13 janvier, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Joseph Lemieux, née Lucienne Pitre.

Les funérailles, sous la direction de la Maison Hector Deshaies, ont eu lieu samedi dernier en l'église paroissiale.

La défunte était la mère de M. Marcel Lemieux de notre paroisse.

Nos condoléances à la famille!

NAISSANCE A LONGUEUIL

M. et Mme Michel Bernard (Mariette Bussières) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, Jean François, qui a vu le jour le 24 décembre 1971. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Claude Bernard, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations aux parents!

STATISTIQUES

Au cours de 1971, il y eut 18 mariages, 14 sépultures et 11 baptêmes. Au 31 décembre, la population de St-Justin était de 1431 âmes réparties en 351 familles.

TELEPHONE

Depuis plusieurs mois, notre bureau de poste est doté du service téléphonique mais on a omis de l'inscrire dans le nouveau bottin. Pour ceux qui auraient à communiquer avec le bureau de poste, nous vous signalons que le numéro est 227-2520.

A.F.E.A.S.

La réunion mensuelle des membres de l'A.F.E.A.S. aura lieu jeudi, le 20 janvier, à 8 heures p.m. au sous-sol de l'église.

DE RETOUR

Mme Lionel Lessard ainsi que M. Bertrand Boulay qui séjournaient à l'Hôpital Comtois sont de retour dans leurs foyers respectifs.

VA ET VIENT

M. et Mme Joseph et Albert Laquerre, M. et Mme Léo Boulanger sont allés à London, Ontario, en fin de semaine pour

visiter M. et Mme Yvan Clark qui doivent bientôt quitter le Canada pour aller définitivement demeurer en Angleterre. (Mme Clark est la fille de M. Joseph Laquerre).



MME EMILIE GABOURY ET SES ENFANTS AINSI QUE LES FAMILLES GABOURY ET PAQUIN

remercient sincèrement parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de

M. EMILIE GABOURY survenu à Maskinongé le 14 décembre 1971

Centre de main-d'oeuvre du Canada

1 Dame d'un certain âge demandée pour prendre soin d'une personne âgée à Maskinongé — Pas de ménage — Logée et nourrie, plus rémunération valable — Poste intéressant pour personne désirant se créer un foyer.

1 Préposé au service de gaz propane pour livraison de cylindres, entretien et réparation des appareils au gaz — Le candidat devra posséder un permis de la Régie du gaz et une expérience valable dans ce genre de travail.

1 Opérateur de Presses "Offset" possédant 3 ans d'expérience sur presse "Aurelia" et "Hidelberg" 18" x 24" — Le salaire est selon les décrets en vigueur et l'emploi est permanent.

— Servantes et Gardiennes demandées — Heures de travail et salaires intéressants —

5 Vendeurs ou Vendeuses à temps plein ou partiel — Il s'agit de la vente de produits cosmétiques, domestiques, médicaments — Emplois rémunérateurs et permanents — Lieu de travail situé dans la région —

— Nous sommes à la recherche de "Mécaniciens" qualifiés possédant cartes de compétence et quelques années d'expérience — Salaires selon décrets — Emplois permanents —

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à: Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 50 rue St-Aimé, Louiseville, Qué.

voyage horaire

VOYAGEUR (1969) INC. HORAIRES DES AUTOBUS * Louiseville à Trois-Rivières

Tous les jours : 9.33 a.m., 12.33 p.m., 2.33 p.m., 5.33 p.m., 6.30 p.m., 7.33 p.m., 12.31 a.m., 2.31 a.m.

Tous les jours excepté le dimanche : 7.40 a.m.

Tous les jours excepté samedi et dimanche : 4.45 p.m.

Vendredi et dimanche : 7.33 p.m., 10.33 p.m.

Tous les jours excepté vendredi et dimanche : 11.58 p.m.

* Tous ces autobus se rendent à Maskinongé. Les départs de cet endroit sont effectués 10 minutes plus tôt qu'à l'horaire ci-haut mentionné.

Louiseville à Montréal

Tous les jours : 8.12 a.m., 11.12 a.m., 2.12 p.m., 4.12 p.m., 7.10 p.m., 9.10 p.m., 2.39 a.m.

Samedi : 10.12 a.m. en plus de tous les jours.

Vendredi : 5.12 p.m., 10.00 p.m., 12.10 a.m.

Dimanche : 5.12 p.m., 8.10 p.m., 10.10 p.m., 11.10 p.m., 1.10 a.m.
Louiseville à Québec
Tous les jours : 9.33 a.m., 2.33 p.m., 5.33 p.m., 2.31 a.m.
Vendredi, samedi, dimanche : 11.33 a.m.
Vendredi, dimanche : 7.33 p.m., 10.33 p.m.

Canadien Pacifique

HORAIRE DES TRAINS A LOUISEVILLE (Heure avancée)

Tous les jours compris dimanche

POUR QUEBEC 8.02 p.m.

POUR MONTREAL 10.23 a.m. excepté dimanche.

POUR MONTREAL (dimanche seulement) 3.23 p.m.

Canadien National

HORAIRE DES TRAINS A ST-JUSTIN

Tous les jours (excepté lundi) POUR MONTREAL .. 6.45 a.m.

LUNDI SEULEMENT

Pour Montréal 4.57 a.m.

Tous les jours excepté samedi DE MONTREAL .. 10.05 p.m.

Samedi seulement DE MONTREAL 10.52 p.m.

Cartes Professionnelles

Dr Avellin Dalcourt

HEURES DE BUREAU :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h.30 a.m. à 1h. p.m. et
2h. p.m. à 4h. p.m.
Tél. : 228-4231 ou 228-2731

TEL. : 228-4408

CHARLES MILOT

NOTAIRE
STE-URSULE, P.Q.

TEL. : 228-4757

GILLES BÉLAND

NOTAIRE

151, ST-LAURENT LOUISEVILLE

Jean-Guy Plourde

B.A. C.A.
COMPTABLE AGREE

BUREAU : 51 ST-MARC

Tél. : 228-2021 — LOUISEVILLE

Clinique Dentaire Louiseville

Dr YVON SIMARD

et

CLAUDE CHAPUT

CHIRURGIENS-DENTISTES

343 St-Laurent

tél. 228-5577 Louiseville

TEL. : 228-2915

YVON MILOT

NOTAIRE

Cessionnaire du greffe de Me

P. Fleury — Tél. : 228-2915

222, St-Laurent — LOUISEVILLE

Me Luc Michaud

NOTAIRE

St-Paulin

tél. : bureau 268-2683

Rés. : 268-2013

Dr RODRIGUE ROY

B.A. O.D.

Optométriste

Bureau : Lundi - Mardi - Jeudi

Vendredi - Samedi avant-midi

Tél. : 228-5734

292, St-Laurent — LOUISEVILLE

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

Tél. : 819 - 228-3115

Dr Georges-A. Dulac

MEDECIN VETERINAIRE

PRATIQUE GENERALE

741 Boul. St-Germain Louiseville



321, ST-LAURENT — LOUISEVILLE

Jos. Langlois

NOTAIRE

TÉL. : 227-2091 ST-JUSTIN

CENTRE PROFESSIONNEL

TÉL. : 228-4787 LOUISEVILLE

EXAMEN DE LA VUE

Charles Auger, O. D.

OPTOMÉTRISTE

TÉL. : 228-4606

CENTRE PROFESSIONNEL

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

Air Climatisé

Salon de Madeleine

(Julienne Doyon, propr.)

Trois coiffeuses à votre disposition

321, St-Laurent — LOUISEVILLE

TÉL. : 228-5888

MARCEL GUILLEMETTE

ENT. LICENCIE PLOMBIER - CHAUFFAGE

Spécialité :

Chauffage eau chaude - vapeur - air chaud

Réparation - Entretien commercial,
industriel et résidentiel

830, STE-ANNE YAMACHICHE TEL. : 296-3351

J. A. JULIEN INC.

Assurances Générales

200, Ste-Marie — Tél. 228-2727 — Louiseville

Responsabilité
de tous genres

Automobile,

Feu



• Stabilité

• Service

• Sécurité



POUR VOTRE INSTALLATION DE CHAUFFAGE A AIR CHAUD, CONSULTEZ

Bruno Bergeron

FERBLANTIER LICENCIE

Dépositaire des produits : L'ISLET — DELUXAIR

1440 rue Nepveu

Tél. : 228-3228

Ste-Ursule

HOROSCOPE

commandité par

Restaurant Gee Garden

SPECIAL : Dîner d'affaires \$1.24

Spécialités : Mets chinois
Mets canadiens — Bar B Q — Steaks
Fruits de mer

RECEPTIONS — BANQUETS

140 St-Laurent Tél. : 228-3189 Louiseville
George Que,

BELIER, 21 mars 20 avril

Vous laisserez une belle occasion vous échapper. Une rencontre peut-être significative, l'exercice de vos occupations habituelles se produira de façon normale, mais vous aurez des ennuis à côté, il se peut, qu'ils proviennent de personnes mal disposées à votre égard.

TAUREAU, 21 avril 21 mai

Vous aurez un grand besoin de diversité et de mouvement, mais il est possible, que cela ne cadre pas avec vos obligations. Une personne fait plus que la moitié du chemin, pour vous rencontrer. Ce ne sont pas les idées qui vous manquent durant cette semaine.

GEMEAUX, 22 mai 21 juin

Ne vous torturez pas de tourments et de complications stériles durant cette semaine. Efforcez-vous de l'employer à des fins plus réalistes. Tous vos problèmes trouvent leur solution de façon facile et satisfaisante.

CANCER, 22 juin 22 juillet

Un léger changement est à prévoir dans le cours de votre vie de tous les jours, cette transformation, sans être radicale aura quand même son importance et votre moral se ressentira longtemps des effets contraires de ce changement d'aspect.

LION 23 juillet 22 août

Une affaire de cœur suit son cours normal, vos sentiments évoluent rapidement et cette nouvelle aventure, qui vous attire irrésistiblement, vous fait peur en même temps. Une visite prendra pour vous une certaine importance.

VIERGE, 23 août 22 septembre

Défendez vos intérêts personnels avec toute la fermeté possible. On essaie de vous nuire de part et d'autre, ne vous laissez pas dominer par un être, qui vous semble et qui se croit supérieur à vous.

BALANCE

23 septembre 22 octobre

Des influences planétaires s'exercent avec force sur votre situa-

tion familiale, sur votre foyer et en même temps sur le lieu de votre travail. Ne vous laissez pas entraîner par les événements.

SCORPION

23 octobre 21 novembre

Vous êtes porté à une certaine partialité dans des jugements que vous portez sur des êtres que vous connaissez mal. Vous pouvez prendre des contacts intéressants, qui élargiront vos horizons.

SAGITTAIRE

22 novembre 21 décembre

Soyez davantage prévoyant et intuitif, si vous ne voulez pas vous faire dépasser par les événements, qui se déroulent dans votre entourage présentement. Une certaine personne cherche à vous dénigrer auprès de l'être que vous aimez par dessus tout.

CAPRICORNE

22 décembre 20 janvier

L'événement si ardemment attendu tout au long de ces jours creux, se produit enfin. Votre joie est incommensurable et vous respirez le bonheur. Un léger contre temps viendra, vendredi, assombrir votre ciel. Le nuage sera de courte durée, si vous ne vous laissez pas abattre.

VERSEAU

21 janvier 19 février

Une nouvelle entreprise, ou un projet d'envergure risque de tomber à l'eau. Faute de persévérance de votre côté. Une circonstance indépendante de votre volonté provoque un remous dans votre milieu familial. L'amour tant rêvé, vous apporte des déceptions terribles.

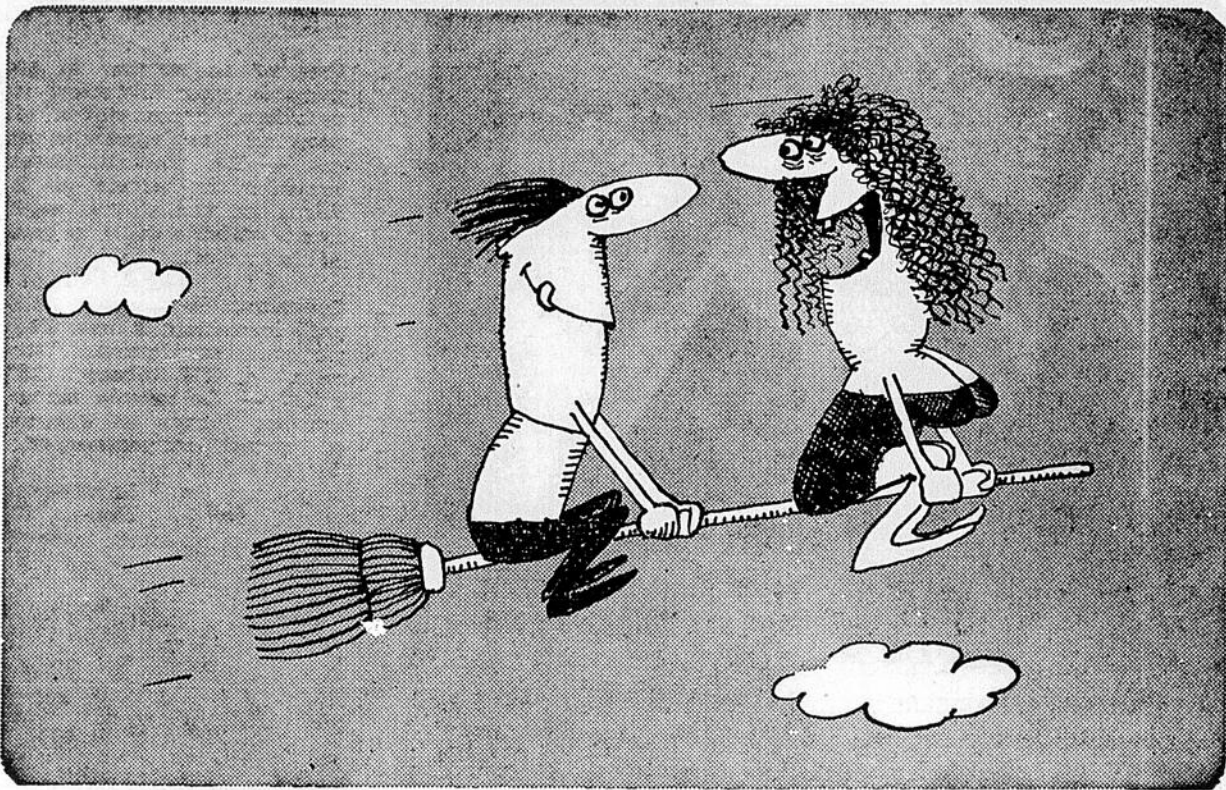
POISSON, 20 février 20 mars

Une difficulté sur le domaine des affaires ne pourra être résolue que par vous. Ne cherchez pas d'appui ailleurs, on ne vous aiderait pas, ne comptez que sur vos propres moyens et vous parviendrez à franchir ce fossé d'incompréhensions, que le temps a établi entre vous et l'être aimé.

Caméra-moto

C'est bien connu de toutes les sorcières que le meilleur moyen de transport par air c'est... l'avion. Voilà pourquoi les animateurs de Caméra-moto ont choisi un âne qui parle pour se promener à terre. Mais quand l'âne se tait et se bute, ils enfourchent leur moto ou se mettent à cheval sur leur balai. Ils cueillent toutes les informations qui intéressent les 14-20 ans. Ne mettez plus votre balai dans le placard, baladez-vous avec l'équipe de Caméra-moto.

Le samedi à la télévision de Radio-Canada.



\$50 millions de plus pour les initiatives locales

Un montant additionnel de 50 millions a été alloué par le gouvernement fédéral au programme des initiatives locales, a annoncé M. Otto Lang, ministre de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration.

Ces crédits, qui seront consacrés exclusivement aux projets soumis par des groupes privés et communautaires, s'ajoutent aux 100 millions déjà disponibles dans le cadre du programme des initiatives locales, soit 50 millions pour les projets municipaux et 50 millions pour les initiatives privées. La date limite du 31 janvier pour la réception des inscriptions demeure inchangée.

Les groupes privés ont soumis trois fois plus de projets que les municipalités. En date du 10 janvier, le ministère a reçu 4,741 demandes des groupes privés, 898 ont été approuvées et leur valeur atteint 26 millions. Par contre, des 1,792 projets municipaux soumis, 408 ont été approuvés et leur va-

leur totalise près de 12 millions.

De plus, un grand nombre de demandes soumises par des groupes privés et d'une valeur de 8 millions, ainsi que des projets municipaux de 4 millions ont atteint l'étape de l'approbation et les intéressés en seront informés dans quelques jours. Les sommes engagées sont donc de 34 millions pour les initiatives locales et de 16 millions pour les projets municipaux.

Selon des fonctionnaires du ministère, le volume quotidien des demandes se maintient au rythme de 150 par jour.

"Avec ce montant additionnel de 50 millions", a précisé M. Lang, "nous pourrions accepter de nombreux projets présentés par des groupes privés et qui, autrement, auraient été éliminés. Nous pourrions étudier les demandes qui nous parviendront jusqu'au 31 janvier, mais même avec ces crédits additionnels nous serons forcés de refuser des projets valables" a-t-il ajouté.

M. Lang a ensuite expliqué le processus de sélection des projets, signalant que les critères principaux étaient le nombre des chômeurs dans une région donnée, ainsi que le nombre et le genre des nouveaux emplois créés, compte tenu de la compétence et de l'expérience des sans-travail.

Ce qu'un projet peut rapporter à une communauté est également important. Si un projet doit profiter à un grand nombre de personnes en leur assurant de nouveaux services, ou encore bénéficier à des personnes dans le besoin, ceci jouera davantage en sa faveur.

Entre un projet n'offrant que du travail aux chômeurs et un autre leur permettant en plus d'acquérir de la compétence, on préférera le second. En général, la participation des chômeurs se retrouve surtout dans les projets présentés par des groupes privés.

On accorde plus d'importance à des projets qui créent des emplois nouveaux qu'à ceux qui ne procurent que des tâches parallèles.

Ces 50 millions additionnels font passer à 548 millions le

total les crédits consacrés au plan spécial de stimulation d'emplois lancé par Ottawa en octobre dernier et qui comprend, outre le programme des initiatives locales, des cours de formation des travailleurs, des prêts aux municipalités, des programmes accélérés de travaux publics et d'habitation, ainsi que d'aide à l'agriculture.

COURS PAR CORRESPONDANCE POUR LES AGRICULTEURS

Québec — (O.I.P.) — Les agriculteurs du Québec seront certainement heureux d'apprendre que le Service des Cours par Correspondance du ministère de l'Éducation du Québec vient de publier le Prospectus 71-72, dans lequel ils trouveront un éventail de cours susceptibles de les intéresser.

On y annonce, par exemple, des cours relatifs à la lecture de plans appliqués, à la menuiserie, à l'électricité théorique, aux montages électriques, à la tenue de livres, aux principes de direction d'entreprises et à l'organisation du travail. Pour l'épouse de l'agriculteur, le prospectus offre un cours de couture et de confection pour dames.

De plus, l'agriculteur et sa famille pourront se procurer de nombreux manuels à un prix très modique.

Les personnes intéressées par ces cours peuvent s'adresser directement à leur bureau régional du ministère de l'Éducation ou, encore, écrire au : Service des Cours par Correspondance, 1110 est, rue Jean-Talon, Montréal 328. Tél. : (514) 873-2210.

DU MINI POUR JANVIER: MINI PRIX

100/100 DRALON (ne change pas au soleil) **\$2.49 vg**

FILET 116 po. de large (EXCLUSIVITE) **Spécial \$2.79 vg**

Beau choix de COTON et RAYONNE prix Style **\$1.79 vg**

"FIBRE GLASS" imprimé 1ère qualité **Seulement \$1.49**

MINI PRIX choix de motifs **Seulement 88¢**

BEAU FILET rég. \$1.69 **Spécial \$1.39 vg**

Un cadeau VOILE 100/100 Tetrex **Seulement 98¢ vg**

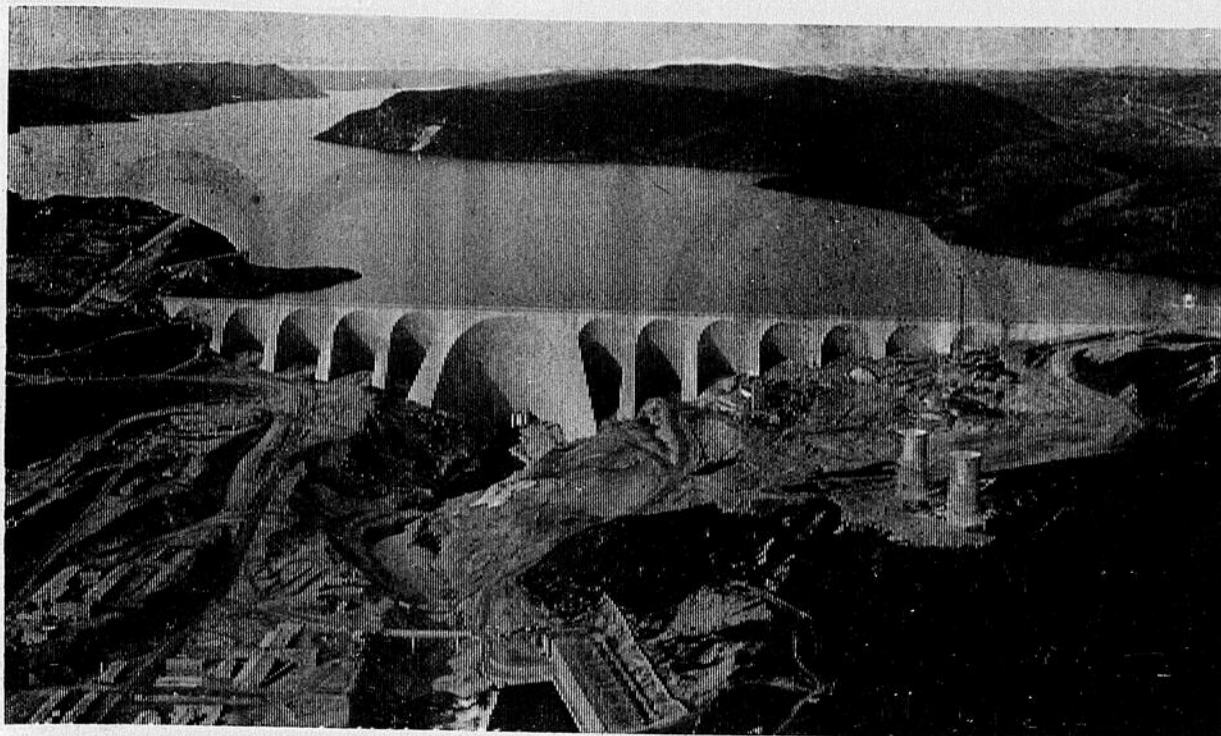
Style Décoration Enr.

Côme Belisle, Prop.

299 St-Laurent

Tél. : 228-3130

Louiseville



L'Hydro-Québec annonce que les travaux de l'immense chantier hydroélectrique de Manic 5, qui comprend le plus grand barrage à voûtes multiples au monde sont terminés depuis novembre avec la mise en service

du huitième et dernier groupe générateur.

Avec une puissance installée de 1 320 kilowatts, la centrale Manic 5 est la plus considérable du complexe Manicouagan-Outardes qui aura une puissance

globale de 5 500 000 kilowatts lorsqu'il sera terminé. La plupart des barrages et cinq des sept centrales prévues de l'ensemble, le plus important jamais entrepris au Québec, sont déjà construits.

A la pointe de la production, Manic 5 employait quelque 3 500 hommes qui, dans bien des cas, vivaient avec leur famille. Maintenant, le site est pratiquement désert et il ne reste plus en somme qu'à démanteler les campements des ou-

vriers. Une grande partie de ces ouvriers qui ont construit le barrage à voûtes multiples Daniel-Johnson (autrefois appelé Manic 5) et la centrale Manic 5 travaillent maintenant au grand projet hydroélectrique de Manic 3, à 75 milles en aval.

BAR SALON ROYAL

Prop. : M. Béland et J. Béland

311, St-Laurent

Louiseville

Venez vous retremper dans une oasis de détente, après cette période mouvementée. Passez d'agréables fin de semaine.

N'oubliez pas... Ça BRASSE, à l'unique BAR SALON et c'est drôlement plaisant de se divertir, chanter, danser, causer et déguster...

EN VEDETTE CETTE SEMAINE :
PATRICIA, excellente chanteuse

Tous les dimanches après-midi, venez prendre part à nos jeux de société et gagner des prix.

Roland Matte, son orgue, ses chansons, ses réparties pleines d'humour sera agréablement heureux d'interpréter vos demandes spéciales.



Habits sur mesure :
2 pièces, \$69.50

J.O. LESSARD et FILS
TAILLEURS

1660 Principale, Ste-Ursule
Tél. : 228-2300

HÔTEL WINDSOR

340 rue St-Laurent 228-2757 Louiseville

DU MERCREDI AU DIMANCHE

Les "adagio"

SPECTACLES
du Jeudi au Dimanche

Cette semaine
NONO DESLAURIERS
comédien fantaisiste

Salle à manger ouverte
comme à l'habitude



HÔTEL DU BOULEVARD

VENDREDI SOIR
ROULETTE
CHANCEUSE

CETTE SEMAINE \$105.00
Commanditée par Hervé Lafontaine Ltée,
Lapointe Photo Enr. et Au Vieux Chaudron,
Maskinongé (Crêpes, Tourtières, Fèves au lard)
Pierre Lapointe, animateur

VENDREDI, SAMEDI

- ★ LES MARCOS
Pour la danse
- ★ ACTE - NOUVEAUTE
- ★ BARRY DESMONDE
chanteur style Tom Jones
- ★ DIANE LATERREUR, M.C.

Pour toutes réceptions ou banquets communiquez à 228-2718



Cinéma ROYAL Louiseville

COMMENÇANT VENDREDI 21 JANVIER

Le meilleur film de motards, à être présenté dans cette salle.

2 grands films en couleurs
EN FRANÇAIS



2ième grand film d'action

"Coup de force à Berlin"

AVEC KEN CLARK

GRAND SPÉCIAL

VENDREDI SOIR GRAND SPECIAL

en effet, nous présentons vendredi 21 janvier
3 grands films dont 2 de la fin de semaine.

HORAIRE : 7.30 P.M.

1er film
RUN ANGEL RUN

9.15 P.M.

2ième film
COUP DE FORCE
A BERLIN

10.45 h. P.M.

3ième film
LA CHUTE DE LA
MAISON D'USHER

NE MANQUEZ PAS
DE VOIR
CES TROIS
GRANDS FILMS



SAMEDI MATINEE ENFANTS .35¢

Il n'y a plus de films présentés au collège pour les jeunes.
Alors tous rendez-vous au Cinéma Royal.

CONCOURS DU PLUS BEL HOMME

Participez au
CONCOURS DU PLUS BEL HOMME
en soumettant *votre* candidat

À GAGNER:

Un voyage à Paris pour 2 personnes
par le fameux vol "Europe 870" d'Air Canada

PLUS

Une garde-robe d'une valeur de \$1,000.00,
offerte par la maison Eaton

PLUS

\$500.00 en argent pour les frais de séjour,
une gracieuseté des marchés
d'alimentation Métro

PLUS

Un équipement complet de photographie
d'une valeur de \$500.00, offert par Direct Film

PLUS

Un week-end à l'hôtel Bonaventure de Montréal.

POUR PLUS DE DÉTAILS
ÉCOUTEZ TOUS LES MATINS
DE 9h 30 À 11h 30
(heure de l'est)

Studio 11

LA SUPER-ÉMISSION RADIO DE
RADIO-CANADA



FORMULAIRE FACULTATIF DE PARTICIPATION

PROPOSÉ PAR:

MON PLUS BEL HOMME:

NOM DE FAMILLE: _____ PRÉNOM: _____

NOM DE FAMILLE: _____ PRÉNOM: _____

Adresse complète: _____

Adresse complète: _____

N° de téléphone: (domicile) _____ (bureau) _____

N° de téléphone: (domicile) _____ (bureau) _____

N'oubliez pas le code régional

N'oubliez pas de joindre à votre formulaire de participation une photo récente (moins d'un an) de votre candidat.
Faites parvenir ce bon avant le 28 janvier 1972 au poste de Radio-Canada que vous écoutez.

L'ORDRE DU MERITE FORESTIER :

QUATRE CULTIVATEURS HONORÉS DANS LA RÉGION

Dans le cadre de la 33e assemblée annuelle de l'Association forestière québécoise au Château Frontenac, le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Kevin Drummond, a remis la médaille d'or de l'Ordre du mérite forestier pour l'année 1971 à M. Eusèbe Sincennes, de Sainte-Cécile-de-Masham dans le comté de Gatineau, et à M. Martin J. Haley, de Low, dans le comté de Gatineau également. Six propriétaires de boisés ont reçu la médaille d'argent d'officier, dont M. Roger E. Lessard de St-Alexis, tandis que 13 autres personnes ou sociétés ont mérité la médaille de bronze de chevalier de l'Ordre du mérite forestier.

Trois cultivateurs du comté de Maskinongé ont reçu des médailles. Ce sont MM. Georges E. Lessard du rang du Bout du Monde à St-Paulin, Roland Lafrenière de St-Justin et

Athanase Plante de St-Alexis.

L'Ordre a été créé par le Gouvernement du Québec afin de souligner les services rendus à la cause forestière et d'encourager les propriétaires forestiers à aménager leurs érablières et leurs terres à bois ainsi qu'à reboiser les parcelles de terre qui n'y sont plus rentables au point de vue agricole.

Le concours de l'Ordre du mérite forestier est annuel, mais il couvre successivement cinq régions différentes. En 1971, il a été tenu dans les comtés de Maskinongé, Berthier, l'Assomption, Joliette, Montcalm, Terrebonne, Deux-Montagnes, Argen-teuil, Papineau, Hull, Gatineau, Pontiac, Val-de-Fleurbaey, Laval et l'Île-de-Montréal.

Pour être admissible au concours, les candidats devaient être propriétaires depuis au moins cinq ans d'une étendue boisée couvrant entre 30 et 2,000 acres dans leur comté

respectif. Un ingénieur forestier devait attester que ces propriétaires avaient suffisamment bien exploité leurs boisés et assez de réalisations sylvicoles à leur crédit pour être admis au concours.

Bien que la loi instituant au Québec l'Ordre du mérite forestier ait été adoptée le 7 décembre 1959, le premier concours permettant de choisir les plus méritants, a été tenu en 1962.

Les candidats sont répartis en deux sections, la première groupant les agriculteurs de profession et les colons, alors que la deuxième comprend les fermes d'institutions, les agriculteurs — amateurs et les non-agriculteurs.

Outre des prix en argent de \$100. à \$500., l'Ordre remet des médailles de bronze, d'argent et d'or ainsi que des diplômes à ceux qui sont proclamés chaque année chevalier, officier, commandeur et grand officier.



Trompette et orgue aux Jeunesses Musicales

(P.D.) — Les Jeunesses Musicales de Louiseville présenteront leur troisième concert de la saison mercredi soir à l'auditorium de la Polyvalente de Louiseville. A cette occasion, les amateurs de musique pourront entendre deux jeunes et talentueux interprètes, soit le trompettiste André Bernard et l'organiste Edgar Krapp.

Malgré leur jeune âge, ces deux interprètes ne sont pas des inconnus des amateurs de musique. En effet, André Bernard, en plus d'obtenir plusieurs prix, a eu l'occasion de faire plusieurs tournées de concerts. Il a étudié au Conservatoire de Grenoble où il a obtenu un premier prix; il est également Lauréat du Concours International d'exécution musicale de Genève en 1968.

Depuis la fin de ses études, André Bernard est en demande pour des tournées avec orchestre de chambre et pour des récitals. Ainsi à l'hiver de 1970, il présenta 20 concerts en Espagne avec l'Orchestre de chambre de Paris. Au printemps et à l'été 1971, André Bernard fut soliste avec l'orchestre de chambre de Heidelberg, tournée qui comprenait plus de 80 concerts à travers toute la France. Il a également fait des tournées

de récitals en France, en Suisse, en Allemagne et a joué pour les Jeunesses Musicales à Rome.

Bien que ce soit sa première tournée pour les Jeunesses Musicales du Canada, André Bernard n'est pas un inconnu au pays. En effet, il était membre de l'Orchestre mondial des Jeunesses Musicales qui se réunissait à Orford à l'été 1970. A cette occasion, il eut l'occasion de donner un concert à Montréal.

EDGAR KRAPP

Malgré le fait que ce troisième concert des Jeunesses Musicales de Louiseville soit surtout réservé à la musique de trompette, nous pourrions entendre l'organiste Edgar Krapp. Ce dernier est d'origine allemande. Après de brillantes études à Munich, il fut, dès l'âge de 20 ans, titulaire des grandes orgues de l'église St-Peter de Munich.

En 1969, il gagna le Premier prix National d'Allemagne. En 1971, il gagnait le Deuxième Prix National de Prague et le Premier Prix International de Munich. Depuis octobre 1971, il est organiste titulaire de l'église évangélique allemande de Paris. Il donne des récitals avec André Bernard depuis 1970.

SELON LE RAPPORT DE LA POLICE

MOINS D'ACCIDENTS ET D'INCENDIES EN 1971

AUTRES STATISTIQUES

(P.D.) — Selon le rapport présenté par le Chef de Police de Louiseville, René Bareil, on constate une diminution des accidents et des incendies dans les limites de la Ville de Louiseville.

Au niveau des accidents d'automobiles, il y en avait eu 178 en 1970 et on en compte 118 en 1971, ce qui fait donc une diminution de 60. Malgré la diminution dans le nombre des accidents, on retrouve quatre blessés de plus en 1971 par rapport à l'année précédente où on en avait 20. Aucun de ces accidents n'a eu à déplorer de pertes de vie. Du fait de la diminution dans le nombre des accidents, on remarque une baisse sensible dans l'évaluation des dommages. En 1970, les dommages étaient évalués à \$54,250 alors qu'ils sont de \$31,150 en 1971.

La diminution est aussi intéressante au point de vue des incendies. On avait eu à déplorer 11 incendies en 1970 pour des dommages de \$151,000 alors que l'on a eu seulement 7 incendies en 1971 pour des dommages évalués à \$8,500. La grande différence qui existe au niveau des dommages vient du fait qu'un incendie à la Canadian Gypsum en 1970 avait eu à lui seul des dommages très élevés. On n'a pas eu de si gros incendies durant l'année 1971.

En général, les incendies étaient mineurs.

Le rapport du Chef Bareil contient également une foule de statistiques très intéressantes concernant le travail quotidien des membres de la police de Louiseville. A titre d'exemples, mentionnons que durant l'année 1971, la police de Louiseville a reçu 2,620 appels téléphoniques, 1,520 plaintes diverses, 1,660 plaintes verbales et 1,775 personnes ont été reçues au bureau. Tous ces chiffres sont supérieurs à ceux de 1970.

De plus, nos policiers ont passé 4,620 heures à faire des rondes à pied, 5,240 heures à faire des rondes en auto, 660 heures pour le service d'ordre, 1,877 heures en service au bureau et 855 heures à travailler sur des enquêtes.

INFRACTIONS ET ARRESTATIONS

Si les policiers de Louiseville ont eu à faire tout ce travail, c'est souvent à la suite de négligence de la part des citoyens. Les principales infractions commises par les citoyens sont les suivantes: infraction au parcomètre: 1,854; infraction au stationnement: 378; infraction à la vitesse: 18; infraction au feu rouge: 15; infraction au sens unique: 17; infraction pour ne pas avoir arrêté à un Arrêt: 56 et autres infractions: 97. Dans l'ensem-

ble, le total des infractions est quelque peu supérieur à l'an passé. C'est au niveau des parcomètres que l'augmentation est la plus forte.

En plus de ces infractions, nos policiers locaux ont eu à exécuter plusieurs arrestations. Il y eut 45 arrestations pour avoir troublé la paix, 31 pour ivresse, 13 pour facultés affaiblies, 58 pour vol ou méfaits et 38 autres arrestations avec ou sans mandat. Le total des arrestations de 1971 est de 185, soit huit de plus que l'année précédente.

Ce sont là les principales activités auxquelles se sont livrés les membres de la force constabulaire de la Ville de Louiseville durant l'année 1971.



Les dirigeants des Laboratoires Choisy Ltée de Louiseville ont tenu à souligner d'une façon toute spéciale les 20 ans de service d'un de leurs employés, M. Roland Damphousse. On a souligné en même temps le fait que cette année marque également les 25 années d'existence des Laboratoires Choisy. M. Damphousse aura donc passé 20 ans à l'emploi de cette compagnie qui en compte 25.

Cette photo fut prise lors d'un souper en l'honneur de M. Damphousse à l'Hôtel du Bou-

levard de Louiseville. A cette occasion, le Président des Laboratoires Choisy, M. Yvon Trudeau lui a remis une montre en or gravée alors que la Vice-Présidente de la Compagnie, Mme Jeannine Trudeau remettait une gerbe de roses à Mme Damphousse.

Cette photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, M. Yvon Trudeau, M. Roland Damphousse, Mme Damphousse et Mme Trudeau.

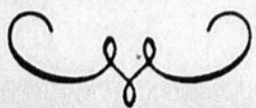
(Photo Dutil)

Souper Escoffiers

Les Escoffiers Mont-Clair de Louiseville tiendront un souper en l'honneur du Président-Fondateur de leur Club et de tous les autres ex-Présidents samedi le 22 janvier. Ce souper, précédé d'un cocktail, aura lieu à l'Hôtel du Boulevard de Louiseville.

Le cocktail est prévu pour 6 heures, soit juste avant le souper de 7 heures. Une soirée dansante suivra le tout. Ce souper spécial promet au point de vue gastronomique pour ceux qui connaissent la réputation de bons mangeurs des membres Escoffiers.

le carnet mondain



de Mme Annette Trudel

A L'AGE D'OR

Dimanche le 23 janvier, à 20h. (8h.) aura lieu la soirée

familiale pour les membres du Club de l'Age d'Or. L'entrée est libre. Bienvenue à chacun de nos membres. N'oubliez surtout pas que c'est votre soirée tout autant que furent vos réunions de famille durant les fêtes.

Mme B. Arseneault, secrétaire.

EXCURSION

Samedi le 5 février, une excursion s'organise pour "Ice Folies" au forum de Montréal. Pour plus de renseignements s'adresser à Mme H. P. Lefebvre, tél.: 228-2995.

COQUETEL-CONCERT CHANT AMI

La chorale mixte Chant-Ami

est heureuse de convier la population de Louiseville et des environs à un Coquetel-Concert qui sera présenté dimanche le 30 janvier prochain à 7.30 h. p.m. en l'école Jean XXIII de Louiseville.

Les billets sont en vente dès maintenant et l'on peut s'en procurer par l'entremise des choristes, ou en s'adressant à: Mme Georgette Rinfret 228-4690 ou Mme Madeleine Lafrenière 228-5764.

Bienvenue à tous!

CONCERT DES JEUNESSES MUSICALES

Mercredi, le 19 janvier, nous aurons notre troisième concert des Jeunesses Musicales à l'auditorium de la Polyvalente à 8h. 30.

Nous entendrons M. André Bernard accompagné à l'orgue.

BAPTEMES

Joseph, André, Patrick, fils de M. et Mme Ange-Albert Bourassa (Claudette Julien).

Joseph, Jean-Marc, Steve, fils de M. et Mme Laurier Gagnon (Diane Turcotte).

Marie, Réjeanne, Nancy, fille de M. et Mme Rémi Bellemare (Danielle Dupuis).

Joseph, Yvon, Jocelyn, fils de M. et Mme Alain Houle (Hélène Millette).

PROCHAINS MARIAGES

M. Jocelyn Marcotte, fils de M. et Mme Roger Marcotte, et Mlle Ginette Hébert, fille de M. et Mme Robert Hébert de Louiseville.

M. Jean Plourde, fils de M. et Mme Conrad Plourde, et Mlle Ginette Beaudoin, fille de M. et Mme Réal Beaudoin de Louiseville.

saint-léon

par Armand Fleury

L'A.F.E.A.S.

Réunion de l'Afeas, Mercredi, le 19 janvier à 8 hres du soir au local habituel.

Bienvenue à toutes.

BENEDICTION DES MOTOS-NEIGE

Dimanche prochain, après la messe de 10 hres aura lieu la bénédiction des motos-neige. Vous les nombreux motoneigistes, soyez présents.

A L'HOPITAL

M. Léo Julien du village séjourne présentement à l'Hôpital Comtois pour y subir une intervention chirurgicale.

Prompt rétablissement de la part de son épouse et de ses enfants.

LE DOYEN DE LA PAROISSE DE ST-LEON EST DECEDE

A St-Léon, le 11 janvier 1972 est décédé à l'âge de 90 ans et 7 mois, M. Charles-Edouard St-Louis, époux de feu Marianne Bastien demeurant au 1621 Grand-Rang, St-Léon.

Le service fut chanté vendredi le 14 courant à 2 hres de l'après-midi en notre église paroissiale et inhumation au cimetière du même endroit.

Direction des funérailles: La Maison Louis Richard de Louiseville.

Condolances à la famille.

DECES DE M. PAUL DESCHENES

A St-Léon, le 10 janvier 1972 est décédé à l'âge de 29 ans M. Paul Deschênes, fils de Juliette Beauclair et de Hector Deschênes, demeurant à 1600 Grand-Rang, St-Léon. Le service fut chanté jeudi le 13 courant à 2 hres de l'après-midi en notre église paroissiale et inhumation au cimetière du même endroit.

Direction des funérailles: La maison Louis Richard de Louiseville.

Condolances à la famille.

sainte-angèle

par Mme Réal Lacoursière

SOIREE A.F.E.A.S.

Les dames de l'A.F.E.A.S. de Ste-Angèle se sont réunies pour leur assemblée mensuelle. Ce fut une soirée très intéressante avec la présence de Mme Robert Hamelin venue nous renseigner sur une nouvelle série de cours que nous pouvons recevoir au début de mars sur la formation sociale.

Nous avons eu le plaisir aussi d'accueillir M. Bertrand Lesard qui est venu nous donner des détails sur la nouvelle loi 27.

Merci aux conférenciers. Le prix de présence a été attribué à Mme Léonard Branchaud et des travaux à Mme Gratien Dupuis.

Nous invitons les Dames à se joindre à nous pour le cours de formation sociale, qui paraît être des plus intéressants.

SOIRÉE DANSANTE

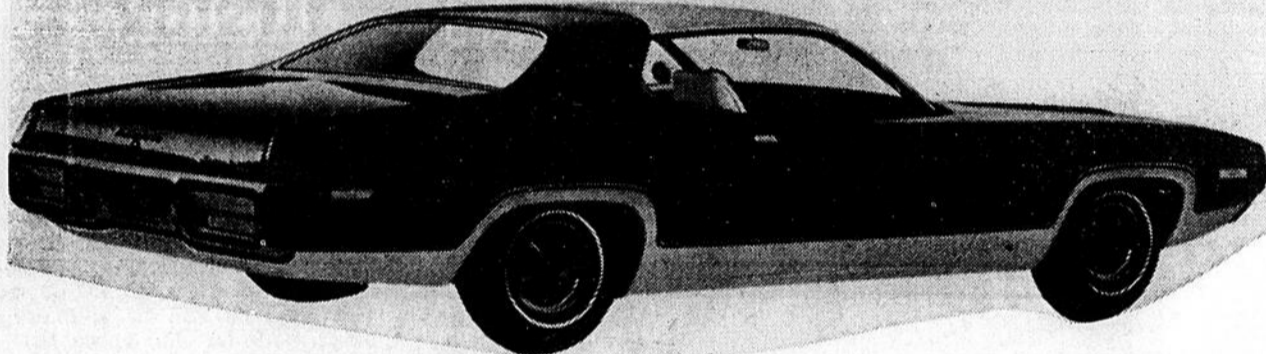
Au Profit des Clubs de Hockey St-Léon et St-Sévère

HOTEL FEUILLE D'ERABLE STE-ANGELE-DE-PREMONT

DIMANCHE, LE 23 JANVIER 1972 A 8 HRES P.M.

PRIX DE PRESENCE

Bienvenue à tous!



VASTE CHOIX

TOUS LES MODELES 1972 SONT EN MONTRE

C'EST LE TEMPS D'ACHETER

Consultez notre personnel des ventes:

Pierre Brissette, Maurice Clément et Viateur Rabouin

CLÉMENT & FRÈRE Ltée

700, BOUL. OUEST

LOUISEVILLE

TEL.: 228-2701



RÉDUCTION

30% à 40%

sur tous nos pantalons de ski et anorak

DE VRAIES AUBAINES POUR VOUS SKIEURS

Nous posons et ajustons GRATUITEMENT vos fixations avec achat de skis

SPÉCIAUX après inventaire

Bottes de ski

Skis

T-BOOT de tyrol spécial : \$119.95
T-770 de tyrol spécial : \$49.95
ST-GERARD \$39.95
Monte verde de tebbut spécial : \$31.95

ST-GERARD spécial : \$29.95
RED MASTER spécial : \$49.95
GASTEIN spécial : \$62.95

- PLAN BUDGETAIRE
- LIVRAISON GRATUITE
- PLAN MISE DE COTE
- STATIONNEMENT FACILE SUR DEUX TERRAINS
- CHARGEX

CHARGEX



p.a. gouin ltée

71, DES FORGES TROIS-RIVIERES TEL.: 376-2591

910, ST-AURICE TROIS-RIVIERES TEL.: 374-6259

SHAWINIGAN ET GRAND'MERE TEL.: 536-5666

LES RIVIERES TEL.: 379-6310

LA GRANDE VENTE SEMI ANNUELLE DE LA MAISON OSCAR INC.

SE CONTINUE DANS TOUT LE MAGASIN

E
S
C
O
M
P
T
E
D
E

20 à 50%

HABITS

POUR HOMMES

Rég. : \$90.00 à \$45.00

Rég. : \$70.00 à \$35.00

Rég. : \$50.00 à \$25.00



JAMAÏQUE

CHARGEX



Cette photo nous permet de voir le gagnant de la course de chiens qui s'est déroulée à St-Alexis dimanche dernier. On y voit M. André Lemay de St-Alexis, qui a terminé au premier rang avec un temps de 23.03 minutes,

recevant son trophée des mains de M. André Lajoie du poste CKTM-TV de Trois-Rivières. Ils sont entourés des organisateurs de cette course et de quelques participants.

(Photo Morin)

ANDRÉ LEMAY REMPORTE LA COURSE DE CHIENS

Dimanche dernier avait lieu à St-Alexis une course de chiens. Le parcours de la course était d'une distance de six milles. Des participants de tous les coins de la Mauricie se sont rendus à St-Alexis à cette occasion.

Voici le classement des 10 premières équipes à se présenter au fil d'arrivée.

1 — André Lemay, St-Alexis	23.03	minutes
2 — Marcel Déziel, Shawinigan	25.02	"
3 — Denis Noël, Grand-Mère	26.23	"
4 — Maurice Lessard, St-Alexis	26.44	"
5 — Marcel Desaulniers, St-Etienne	28.27	"
6 — Marcel Gélinas, St-Gérard	30.11	"
7 — Sylvie Gagnon, Cap-de-la-Madeleine	31.07	"
8 — André Gélinas, Grand-Mère	32.45	"
9 — Michel Lemay, St-Alexis	34.50	"
10 — Jeannot Nolin, Ste-Marthe	35.35	"

saint-alexis

par Aurèle Plante
et Mme Clovis Dupuis

CLUB DE MOTONEIGE

Le club motoneige de St-Alexis a décidé de se procurer une machine spéciale pour entretenir les sentiers en autant que les paroisses avoisinantes se joignent à eux pour l'entretien des pistes. Il y aura une assemblée dimanche le 23 jan-

vier à 8 heures p.m. au couvent 7 1/2 Elisabeth. Tous les propriétaires de motoneige sont invités à y assister sans aucune obligation d'être membre. Bienvenue à tous les intéressés.

FELICITATIONS AUX HEUREUX GAGNANTS

M. Laurier Armstrong a gagné un montant de \$100.00 à la Mini-Loto. Il s'agissait d'un billet acheté au restaurant du Zoo St-Edouard.

M. Stanley Johnson Jr a aussi gagné un \$100. Le billet avait été acheté à l'épicerie de

M. Aurèle Dupuis, marché Trans-Kébec à St-Alexis.

Félicitations aux heureux gagnants.

A.F.E.A.S.

Mercredi le 19 janvier, première réunion de l'année 72. A cette assemblée plusieurs invités de la Régionale de la Mauricie viendront donner des renseignements sur le projet de la loi 27.

Le but de cette rencontre-information c'est de mieux renseigner et sensibiliser les parents face aux transforma-

tions apportées à notre système d'éducation.

Que tous les membres de l'A.F.E.A.S. se fassent un devoir d'assister à cette réunion qui promet d'être bien intéressante mais surtout constructive.

Comité de publicité.

PROMPT RETABLISSEMENT

A Mlle Gilberte Dupuis, fille de M. et Mme Aurélien Dupuis, qui s'est cassée la palette du genou la semaine dernière

au cours d'une joute de ballon-balai, de la part de ses compagnes.

A C'aude Plante, fils de M. et Mme Normand Plante, hospitalisé la semaine dernière, de la part de son institutrice, ses compagnons de classe, de même que les Pee-Wee de St-Alexis.

A Frank Tremblay qui s'est blessé vendredi dernier en tombant en bas d'une couverture. Le jeune garçon a des blessures à la langue et au menton.



Lors d'une réunion de l'Age d'Or de St-Alexis, on a présenté le nouveau Conseil pour la présente année. Nous reconnaissons, dans l'ordre habituel, Mme Louis Arsenault, Mme

Walter Marneau, Mme Marcel Milot, M. Marcel Milot, M. le curé Leblanc, M. Louis Arsenault, M. Pierre Picard et M. Alcide Allard. Tous ces membres du Conseil ont été

réélus à leur poste respectif, lors de la réunion tenue jeudi dernier.

(Photo Morin)

Le Comité Intermunicipal des Loisirs de Louiseville

DEMANDE UN ANIMATEUR DES LOISIRS

Le Comité recevra, par écrit, des applications pour le poste d'animateur des Loisirs à temps partiel.

Les postulants devront être citoyens de la Ville de Louiseville ou de la Paroisse St-Antoine de la Rivière-du-Loup.

Les applications seront reçues à

l'Hôtel de Ville de Louiseville,
105 St-Laurent, C.P. 38,
a/s Secrétaire Comité Intermunicipal,
avant 15 h. p.m. mardi le 25 janvier 1972

Le Comité Intermunicipal des Loisirs
par : Ghislain Lessard, Sec.

yamachiche

par Mme Gérald Bellemare

A.F.E.A.S.

Mercredi soir le 19 janvier à 8. hres p.m., réunion de tous les membres et amis. Sujet d'étude : le Bill 65 qui traite des services à la famille.

SOIREE RECREATIVE

Le 22 janvier, au sous-sol, avec sleigh-ride vers minuit. Cette soirée est ouverte au public; tenue sport pour tous; prix de participation : \$1.50, tout compris. On s'amusera ferme; aucune limite d'âge. Les motoneiges peuvent participer à la promenade. Pour informations, téléphoner à : 296-3330.

ACCIDENT

Mercredi dernier, une dure collision est survenue au cours de l'avant-midi près de la gare à Yamachiche, entre un train de voyageurs du Pacifique et un camion chargé de blocs de ciment pro-

priété de R. Duchesne et Fils Ltée de Yamachiche. Le conducteur du camion, M. André Gélinas du 650 rue Ste-Victoire, Yamachiche a pu s'en sortir vivant malgré qu'il a subi des blessures corporelles. L'ambulance de la Maisons St-Louis et Fils de Yamachiche transporta M. Gélinas à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières.

Le camion est une perte complète, le moteur du véhicule est allé s'écraser à une dizaine de pieds plus loin, et une partie de la carrosserie jusqu'à 500 pieds des lieux de l'accident. Une enquête est ouverte pour connaître les circonstances exactes de cet accident.

Abandonnerais ameublement
espagnol pour \$495.00. Tél. :
Mlle Manon au 722-0633 après
4 heures.



J.-P. BOISVERT
Ass. Inc.

TOUS GENRES D'ASSURANCE

Maskinongé Tél. : 227-2332

au passé

ON LISAIT DANS L'ECHO. IL Y A 20 ANS

Édition du 17 janvier 1952

LOUISEVILLE

Naissances

8 janvier: A. M. et Mme Alexandre Cloutier (Dolende Larrivée) un fils baptisé: Joseph, Jules, René.

8 janvier: A. M. et Mme Gérard Clément (Jeanne d'Arc Ver-tefeuille) un fils baptisé: Joseph, René, Charles, Mario.

13 janvier: A. M. et Mme Fernand Bergeron (Georgette Beau-lieu) un fils baptisé: Joseph, Jacques, Michel.

13 janvier: A. M. et Mme René-Paul Gaboury (Thérèse Lemire) un fils baptisé: Joseph, Adrien, Yvon.

13 janvier: A. M. et Mme Bernardin Désaulniers (Graziella Lafrenière) un fils baptisé: Joseph, Raphaël, René.

Décès

A l'hôpital de Joliette, est décédée la Rév. Soeur Généreux, laquelle avait été au service des pauvres de Louiseville durant 25 ans; elle était âgée de 81 ans.

A Montréal, funérailles de Mme Martha Clough, mère de Mme René L. Béliand, de Louiseville.

ST-JUSTIN

Naissances

11 janvier: A. M. et Mme Gérard Lajoie (Thérèse Morin) un fils baptisé: Roger, Jean-Pierre.

12 janvier: A. M. et Mme Gérard Bellemare (Priscilla Chevalier) une fille baptisée: Marie, Rita, Carole.

MASKINONGE

Baptême

25 décembre 1951: A. M. et Mme Lionel Lincourt (Monique Lacombe) une fille baptisée: Marie, Rose, Noella, Johanne.

PREMONT

Naissance

A. M. et Mme Léopold Lambert (Doris Brouillette) le 1er janvier, un fils baptisé: Joseph, Ulric, Alain, Serge.

ST-PAULIN

Naissance

A. M. et Mme Armand Bo'sclair (Hélène Marineau) un fils baptisé Joseph, Jean-Pierre, Michel.

ST-ALEXIS DES MONTS

Baptêmes

5 janvier: Joseph, Jacques, René, fils de M. et Mme Alide Fréchette (Aline Allard).

6 janvier: A. M. et Mme Maurice Dupuis (Louisette Pruneau) une fille baptisée: Marie, Suzanne, Hélène.

8 janvier: Marie, Diane, Lise, fille de M. et Mme Eugène Dupuis (Thérèse Soucy).

8 janvier: Joseph, Ubald, Germain, fils de M. et Mme Simon Lemay (Juliette Plante).

YAMACHICHE

Mariage

21 décembre: Mariage de Mlle Marie-Berthe Gendron, g.m., à M. Léon Lacerte. Les nouveaux époux demeurent à Amos, Abitibi.

MANDEVILLE

Mariage

Prochainement sera célébré le mariage de Mlle Rita Laprade à M. Julien Drouin, de St-Gabriel de Brandon.

CLÉMENT & FRÈRE LTÉE

700 Boulevard Ouest,

Louiseville, P. Q.

"Spécial Denis Drouin"!

GRATUIT:

un équipement complet de motoneigiste
(homme ou femme),

valeur: \$116.⁸⁰

avec l'achat d'un
Olympique 335/20 hp.



L'ÉQUIPEMENT COMPREND:

- un casque de sécurité Bombardier
- un habit d'une pièce Ski-Doo*
- une paire de bottes Ski-Doo
- une paire de mitaines Ski-Doo

"Pour apprécier vraiment la motoneige, il faut être bien équipé, croyez-moi. Et en matière de vêtements, Ski-Doo fabrique ce qu'il y a de mieux. Avec votre Olympique 335/20 hp, vous aurez fière allure, vous vous sentirez vraiment l'admirable homme des neiges (ou l'admirable femme des neiges)!"

Denis Drouin

Hâtez-vous! Cette offre est valable pour une durée limitée.

Elle peut s'appliquer également à l'achat d'autres modèles.

Consultez un concessionnaire participant.

Chez nous, c'est Ski-Doo... et **plus on y pense, plus c'est**

ski-doo '72

*marques de commerce de Bombardier Limitée

GARAGE
R. DRAINVILLE
St-Justin

GARAGE
LACHARITÉ & PLANTE
St-Barthélemy

FERNAND PLANTE
St-Alexis-des-Monts

**Bonne table,
Bon gîte,
Bon plaisir,**

Un foyer chaud et accueillant au coeur de Montréal... à l'heure du lunch, du cocktail, du dîner, des réunions d'affaires.

LE CAVELIER
La plus fine cuisine de la métropole.

- Déjeuners d'affaires à compter de \$1.95
- Diners gastronomiques, repas complet à partir de \$4.25
- Danse

Le Pub Irlandais
"IRISH LANCER"
Le midi, buffet froid à \$2.50

SALONS DE RECEPTIONS

- Banquets
- Congrès
- Réunions

CHAMBRES INVITANTES

- Climatisation
- Télévision
- A compter de \$11.00

Facilités de stationnement
Réservez en appelant 866-6492

**HOTEL DE
LaSalle**
1240, rue Drummond, Montréal
866-6492

Pour vous, madame



M O U S A K A



Aujourd'hui, donnez à votre menu la saveur des vieux jours : essayez la Mousaka, une tradition grecque rassemblant toute une gamme d'herbes aromatiques qui rehaussent la saveur de ce plat exotique.

Ce mets contient un légume que vous n'avez peut-être jamais essayé : l'aubergine. L'aubergine a la peau violette, douce et luisante, la chair délicate et charnue. Faites-la découvrir à votre famille.

Pour faire ressortir toute la délicieuse saveur, il faut la saturer d'huile ou de liquide ; pour ce, l'huile d'arachides est idéale puisqu'elle est légère, délicate et qu'elle conserve à l'aubergine tous ses savoureux atouts.

La Mousaka est un plat qui se prépare facilement et qui se sert chaud ou froid.

Cette recette fut mise au point par Mlle Catherine Collins pour l'Institut des huiles d'arachides. L'Institut vous offre également un livre de vingt-cinq recettes que vous pourrez obtenir à titre gracieux en écrivant à : l'Institut des huiles d'arachides, casier postal 1081, Montréal 101, Québec.

M O U S A K A

- 1 aubergine moyenne
- 4 c. à table d'huile d'arachides
- 1 oignon moyen, haché
- 1 lb de boeuf haché
- 1 boîte (6 onces) de concentré de tomates

- 1 boîte (14 onces) de haricots, non égouttés
- 1/8 à thé de muscade
- 1/8 c. à thé de clous de girofle
- 1/4 c. à thé de thym
- 1/4 c. à thé d'origano

Garniture

- 2 c. à table de beurre
- 2 c. à table de farine
- 1/2 tasse de crème
- 1 tasse de fromage fermière
- 1 c. à thé de persil frais haché (ou 1/4 c. à thé de flocons de persil séché)
- sel et poivre blanc moulu
- 1 oeuf légèrement battu

Trancher l'aubergine sans la peler, puis la faire tremper dans de l'eau froide légèrement salée. Faire sauter les oignons dans l'huile pendant une minute ; ajouter la viande et la faire rissoler sur un feu moyen. Incorporer le concentré de tomates et les épices, remuer et goûter ; ajouter, si désiré, des quantités supplémentaires de ces épices, puis du sel et du poivre noir frais moulu. Ajouter les haricots, remuer et retirer du feu.

Transférer le tout dans une cocotte carrée (2 pintes). Couvrir de tranches d'aubergine que l'on badigeonne ensuite d'huile d'arachides. Faire cuire pendant 25 minutes dans un four de 300°F pré-

ablement chauffé. Retirer du four et presser légèrement la surface à l'aide d'une spatule, jusqu'à ce que le mélange devienne plus compact et que le jus de la viande soit absorbé par l'aubergine. Remettre au four ; faire cuire pendant 10 minutes.

Pour la garniture, faire fondre le beurre sur feu doux dans une casserole ; incorporer la farine et remuer jusqu'à l'obtention d'une pâte, puis ajouter la crème, le persil, le sel et poivre, et le fromage fermière. Remuer jusqu'à épaississement. Incorporer quelques cuillerées à table de ce mélange à l'oeuf battu, bien mélanger puis ajouter l'oeuf à la sauce au fromage.

Napper la Mousaka avec cette sauce et remettre au four pendant 5 minutes. Servir chaud ou froid.

LA MIXTURE BUCKLEY
EST UN REMÈDE **SANS SUCRE** CONTRE LA TOUX— POUR UNE DIÈTE **SANS SUCRE** ELLE SOULAGE **LA TOUX VITE!**

FUTURS MARIÉS

LE MAGASIN
J.-L. LAFRENIÈRE & FILS INC.



EST EN GRANDE VENTE

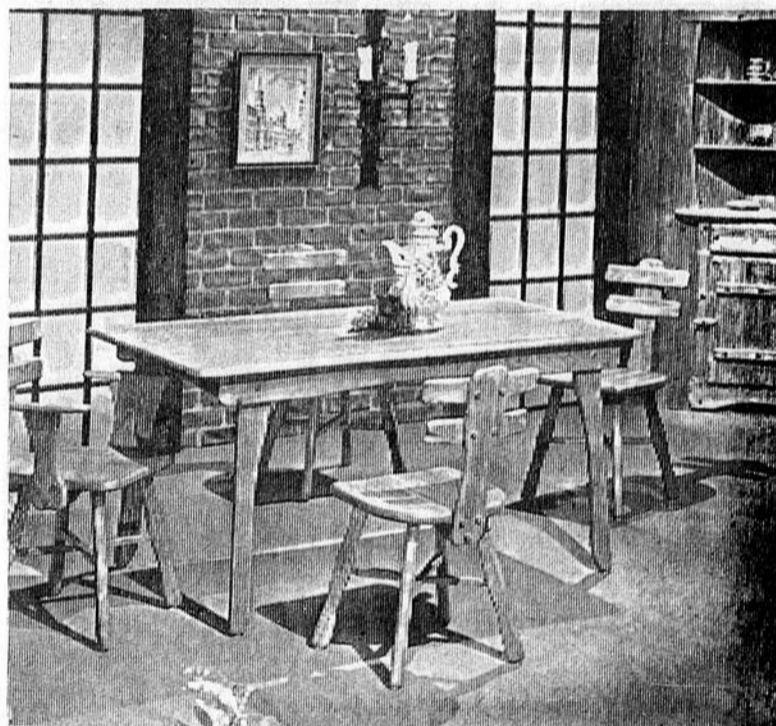
A cause des achats de quantité, la chaîne des magasins de meubles PRESTIGE vous offre une meilleure sélection et des prix dangereux pour les concurrents. Faites comme plusieurs l'ont déjà fait. N'attendez pas la hausse des prix. Ce serait regrettable de ne pas avoir vu LAFRENIERE.

Toujours à meilleure qualité pour plus bas prix.

Service assuré.

Commencez du bon pied, en allant chez LAFRENIERE.

UN CADEAU VOUS SERA REMIS LORS DE VOTRE VISITE.



LIVRAISON PARTOUT DANS LA PROVINCE, SANS FRAIS
chez votre magasin PRESTIGE J. L. LAFRENIERE & FILS INC.
88, RUE ST-LAURENT MASKINONGE TEL. : 227-2223

Là où les meubles sont sur place pour faciliter votre choix.

LE CLUB DES ESCOFFIERS MONT-CLAIR

vous invite au souper du président fondateur, et des ex-présidents

SAMEDI, LE 22 JANVIER
A L'HOTEL DU BOULEVARD

- Cocktail à 6 heures
- Souper à 7 heures
- Soirée dansante

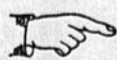
On peut se procurer des billets auprès de :

Germain Comtois, tél. : 228-2157

Gérard Lajoie, tél. : 228-5198

\$4.00 le billet

J. J. GAGNON
PORTES ET CHASSIS



TÉLÉPHONE
227-4777
ST-JUSTIN



- MENUISERIE GÉNÉRALE
- FENÊTRES PANORAMIQUES
- VITRES THERMOS
- ARMOIRES DE CUISINE, ETC.
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

saint-sévère

par Mme Jules Trahan

SEMAINE DE L'UNITÉ

A travers toutes les périodes, soit des Fêtes, de Carnaval, ou autre, arrive la semaine de "l'Unité". Une minute de réflexion à savoir si "Unité" a le même sens pour tous. On rattache à cette pensée "Aimons-nous les uns les

autres" on le répète à tort et à travers, c'est tellement routinier qu'on ne l'entend plus. Que fait-on chacun pour mieux s'entendre avec les autres; pour mettre en pratique "l'amour du prochain". C'est la semaine entière pour réviser ses positions et se reprendre pour mieux agir avec les autres. Soyons conscients de notre héritage catholique dans ce qu'il y a d'essentiel et de fondamental. Le chemin de l'Unité est celui de l'amour.

Pourquoi le monde est sans Amour? Moi, je ne sais pas, alors

dites, dites-moi — de Mireille Mathieu.

LA VIE D'APRES BOSSUET

La vie d'un homme qui vit durant 60 ans. Il dort durant trente ans. — D'un an à treize ou quinze ans, il vit sans en avoir presque connaissance. Il mange durant cinq ans; ses sorties et sa toilette, cinq ans. Il a des années de malheur et d'épreuve, deux ou trois ans. Ce qui reste enfin quatre ou cinq ans, ce qui est le bonheur de sa vie.

S.O.S.

Pour avoir un courrier intéressant et qui plaise aux lecteurs, faites votre part en donnant vos nouvelles à votre représentante, au plus tard le dimanche soir. Pour le courrier, ça aiderait beaucoup. Merci.

EN ECRASANT LE PTE-DU-LAC 9-0

Les Mosquitos y vont à coeur joie. Réjean Lacerte avec le tour du chapeau et une assistance, Mario Lacerte 2 buts, 2 assistances, Yvan Boisvert, 2 buts, se sont montrés de beaucoup supérieurs en déclassant 9-0 le Pte-du-Lac. Les autres compteurs furent Alain Désaulniers et Alain Lamy. Sylvain Baril qui mérita le blanchissage. Bravo les amis, vous êtes des Vainqueurs.

DEUX BUTS DE DENIS GELINAS ET DEUX BUTS DE MARTIAL GELINAS

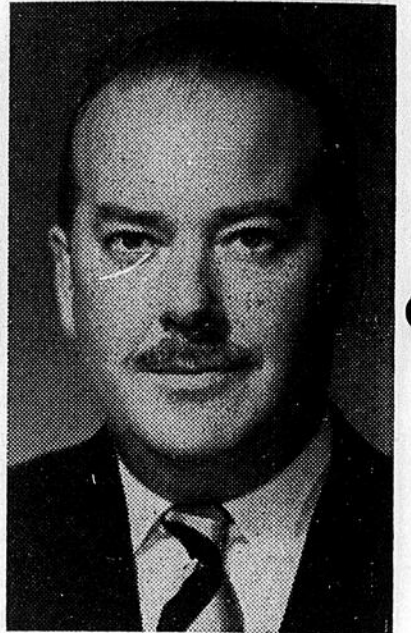
Les Pee-Wee décrochent une autre victoire 5-2 sur le Pte-du-Lac. Denis Gélinas avec 2 buts, 2 assistances. Martial Gélinas, 2 buts, Jeannot Lacerte, 1 but. Yves Gélinas et Jean Boisvert une assistance ont vaincu 5-2. Les deux buts du Pte du-Lac: André Bisson et Claude Livernoche les ont comptés.

PREMIER BLANCHISSAGE DE JACQUES MORIN

Jean-Marc Gauthier et Guv Lampron donnent un gain de 2-0

aux dépens du Yamachiche dans la ligue Intermédiaire. Le St-Sévère se trouve en troisième position.

Président honoraire

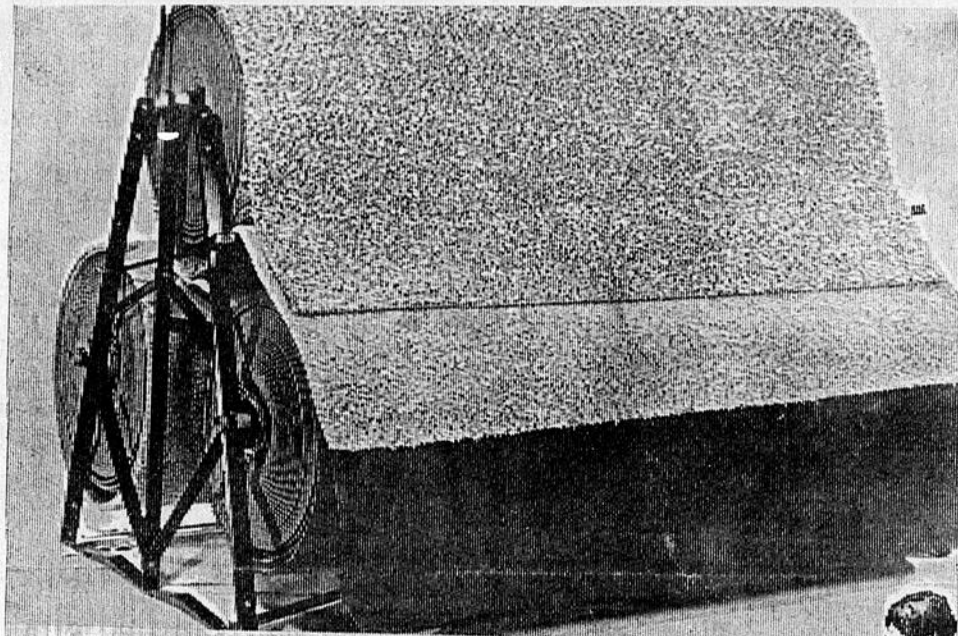


M. Pierre Bureau

Etant donné la précieuse collaboration de M. Pierre Bureau à tous les mouvements, la Société France-Canada est heureuse d'annoncer la nomination de M. Bureau comme Président Honoraire pour la section de Louiseville de France-Canada. M. Bureau est un citoyen de St-Alexis.

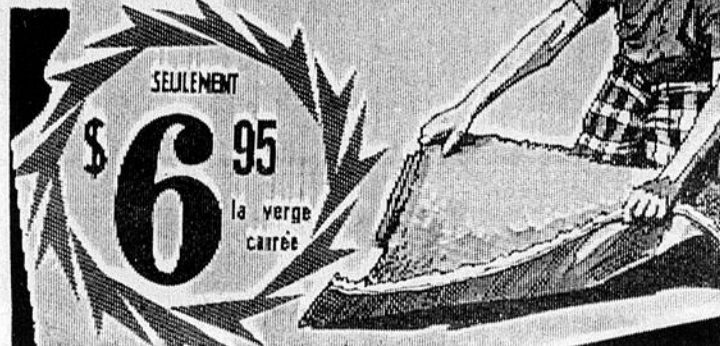


ÇA, C'EST UN SPÉCIAL



Le tapis shag que vous pouvez poser vous-même

Le tapis Armstrong a poil long de qualité est offert en rouleaux commodes de 6 pieds de largeur. Vous n'achetez que la quantité dont vous avez besoin. Inutile de poser une thibaude, car le tapis a son propre dessous de mousse. Et aucun frais d'installation, car vous posez le tapis vous-même. A ce prix, il ne vous reste plus qu'à recouvrir tous les planchers de la maison!



Chez ROBERT VIAU

175, ST-LAURENT LOUISEVILLE TEL.: 228-5251

Profitez de notre terrain de stationnement

Grande Vente AU MAGASIN DES TEXTILES

314, St-Laurent Louiseville Tél.: 228-4612

PANTALONS doublés thermal fille 7-14	spécial: \$ 4.98
PANTALONS doublés thermal fille 4-6x	spécial: \$ 2.98
COLLANTS travaillés jr fille 7-14	spécial: \$ 1.98
PYJAMAS Flanalette garçons 7-14	spécial: \$ 1.79
PANTALONS doublés thermal garçons 4-6x	spécial: \$ 2.98
HABITS DE SKI-DOO 100% nylon 2-3-3 x	spécial: \$ 9.98
COATS en nylon piqué doublé 4-6x	spécial: \$ 4.98
CAGOULES pour enfants	spécial: \$ 1.79
PANTALONS fortrel pour hommes	spécial: \$12.98
FORTREL POLYESTER 60 pouces de large	spécial: 3.98 vg

GRANDE REDUCTION SUR TOUT LE MATERIEL A ROBE



Sincères remerciements

MME DONAT LIVERNOCHE ET SA FAMILLE

remercient sincèrement tous leurs parents et amis pour la marque de sympathie qu'ils ont reçue soit par offrandes de fleurs, messes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de

M. DONAT LIVERNOCHE

survenu le 6 décembre 1971.

MARCHÉ

JACQUES BELLEMARE

174, RUE ST-LOUIS STE-URSULE TEL.: 228-2542

JUS DE TOMATE Aylmer 19 on.	2 pour 0.37¢
POIS VERT No 3 Carrière 19 on.	2 pour 0.49¢
MACEDOINE La Ferlandière 19 on.	2 pour 0.35¢
SOUPE AUX LEGUMES Aylmer 10 on.	8 pour \$1.00
GRAISSE Snow Flake	3 lb pour \$1.00
SAUCISSE MAISON porc et boeuf	3 lb pour \$1.00
FOIE DE PORC	3 lb pour \$1.00

Ouvert jusqu'à 7 hres p.m. les lundi, mardi et mercredi
Ouvert jusqu'à 10 hres p.m. les jeudi et vendredi
Ouvert jusqu'à 8 heures p.m. le samedi
Ouvert jusqu'à midi, le dimanche.

EN PLUS SPECIAUX EN MAGASIN

Prix spéciaux pour viande de congélateur.



PLUS QUE 2 SEMAINES

POUR FAIRE VOS ACHATS CHEZ LES MARCHANDS

PARTICIPANTS AU CONCOURS ECHO-VOYAGE

IDENTIFIES PAR CE SIGLE



LE TIRAGE PARMIS LES 270 PERSONNES ELIGIBLES, CHOISIES AU COURS DES 15 SEMAINES DU CONCOURS, AURA LIEU LE MERCREDI SOIR, 2 FEVRIER, A L'HOTEL WINDSOR DE LOUISEVILLE.

N.B. : Tous ceux qui ont apporté les billets de tirage chez eux pour les remplir doivent les rapporter chez leur marchand d'ici la fin du concours.

LISTE DES PARTICIPANTS :

Robert Viau Meubles
Louiseville

Magasin Mercure
St-Barthélemy

Marché St-Laurent (Métro)
Louiseville

Marché Grégoire IGA
Louiseville

Hôtel du Boulevard
Louiseville

René Jourdain
Louiseville

Hôtel Windsor
Louiseville

Bar Salon Royal
Louiseville

Jacques Bellemare
Ste-Ursule

Maison Oscar
Louiseville

Belisle Textiles
Louiseville

Mercerie Robert Hébert
Louiseville

Normand Radio T.V.
Louiseville

Jacques Allard
Louiseville

G.-R. Chrétien Chaussures
Louiseville

Bijouterie Giguère
Louiseville

Desaulniers et Frère Enrg.
Louiseville

Marcel Rocheleau Station B.P.
Louiseville

“Mon voisin



présent à la grandeur
du Québec



90 Ste-Elisabeth

“Chez MÉTRO ce n'est pas
les PRIX MAGIQUES ÇA M



Lors d'un récent concours offert par la Cie Canada Packers sur les produits Kam, le sort a favorisé Mme Pierrette Béland de Louiseville, cliente du Marché St-Laurent Ltée.

La photo nous fait voir M. Belarmin Hémond, propriétaire du Métro de Louiseville et les enfants de Mme Béland heureux de cette petite voiture gagnée par leur mère.

PAPIER DE TOILETTE
Métro
couleurs assorties
paquet de 6

79¢

CORN FLAKES
Kellogg — 16 on.

42¢

CAFE INSTANT
Métro — 10 on.

\$1.29

CRISTAUX
à l'orange ou au raisin
President — 3.4 on.

10¢

EAU MINERALE
Montclair — 30 on.

29¢

POISVERT
Métro — 19 on.

BLE D'INDE EN GRAIN
Niblets — 12 on.

CAFE EN GRAIN
Métro — Sac 16 on.

EAU DE JAVE
concentré
Métro — 128 on.

FROMAGE TRANCHE
Métro — 8 on.

SPÉCIAUX DE VIANDES AU MARCHÉ ST-LAURENT LTÉE

CUISSES DE POULETS
Flamingo — Congelées,
boîte de 2 lb
99¢
la lb

BACON
Swift V. P.
1 lb
63¢

ROTI DE PALETTE
Coupe régulière
75¢
la lb

LONGES DE PORC
bout des côtes env. 3 lb
59¢
la lb

BOUDIN AU LAIT
Taillefer
49¢
la lb

FILET DE MORUE
Corvette — Congelé
boîte de 3 lb
\$1.89

JAMBON
Petit Goret — Mignon,
prêt à manger, genre diner
99¢
la lb

BOEUF HACHE
frais toutes les heures
59¢
la lb

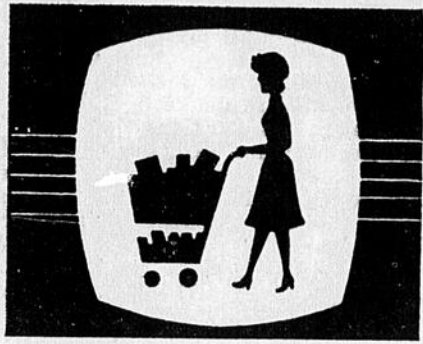
SMOKED MEAT
Her Pak — 2 on.
4 pour
79¢

TETE FROMAGEE
Taillefer — 10 on.
45¢

SA F V. s
6
EXTR
POUL
5
3

sin"

RO
Louiseville



écho-
voyage
JAMAÏQUE

prix magiques



as loin et
ME CONVIENT"

Nos prix sont sujets à changements...

Prière de vérifier nos spéciaux affichés en magasin.



DISVERT
19 on. **22¢**

E D'INDE
N GRAIN
12 on. **22¢**

E EN GRAIN
16 on. **76¢**

J DE JAVEL
concentré
128 on. **58¢**

FROMAGE
RANCHE
8 on. **42¢**

KETCHUP
Métro — 25 on. **47¢**

COCKTAIL
DE FRUITS
Métro — 28 on. **51¢**

JUS DE TOMATE
fantaisie
Métro — 19 on. **15¢**

SOUPE
aux légumes ou tomates
Métro — 10 on. **12¢**

THE
Orange Pekoe
60 sachets **58¢**

TOMATES
Métro — 28 on. **30¢**

FEVES
jaunes coupées
Métro — 19 on. **19¢**

FROMAGE
Cheez Whiz
Kraft — 16 on. **82¢**

MARGARINE
Golden Girl
Papier foil
16 on. **23¢**

BAS PRIX

LTÉE

FRUITS ET LÉGUMES

SAUCISSES FUMÉES
V. P. Hygrade sans peau
65¢
1 lb

EXTRA SPECIAL POULE FRAICHE
5 à 7 lb
33¢
la lb

FRAISES FRAÎCHES
No 1 — Mexique
LA CHOPINE
39¢

BANANES
Chiquita
la lb
12¢

ORANGES
Sunkist No 113
la douz.
73¢

POMMES
McIntosh
Fantaisie du Québec
5 lb
44¢

CHOUX
nouveaux de Floride
la lb
14¢

CITRONS
Californie No 140
la douz.
69¢

CAROTTES
fraîches avec tiges
Etats-Unis
2 paquets
45¢

saint-paulin

par Suzy Martel

LE HOCKEY MARCHE EN GRANDE

INTERMEDIAIRE "C" :

Samedi le 15 janvier nos "As" se sont réellement montrés capables en défaisant le Yamachiche au compte de 9 à 5.

Les principaux artisans de cette victoire sont: Luc Damphousse, Jean Damphousse et Denis Damphousse qui y sont allés de chacun un but, de même que Yvon Plante avec 3 buts, Yves Bergeron 1 but et Roger Elliott avec 2 buts.

Faut dire que toute l'équipe y a mis un peu chacun du sien, ce qui n'a pas manqué d'aider à vaincre l'équipe adverse.

Les "As" sont maintenant en 2ième position et comptent se rendre en première pour se qualifier aux éliminatoires.

Nous ne doutons aucunement des capacités de cette équipe.

La semaine prochaine, c'est-à-dire dimanche le 23, ils jouent contre le St-Alexis au Centre Marcotte. Ça promet!

Venez les encourager!

PARTIE DE HOCKEY SPECIALE :

En effet, samedi le 12 février 1972, le Club Intermédiaire "C" de St-Paulin jouera une partie des plus spéciales contre les Artistes et les Employés du Canal 10.

Cette partie sera disputée à l'aréna de Grand'Mère et les profits iront à l'O.T.J. de St-Paulin, et plusieurs artistes seront présents.

D'autres détails seront donnés dans les semaines à suivre. Par contre les billets sont déjà en vente.

C'est une joute qui sera des plus intéressantes.

HOCKEY PEE-WEE

Samedi le 15 janvier les jeunes Pee-Wee disputaient une partie des plus encourageantes pour leur instructeur Henri-Jean Julien. En effet, ils ont blanchi le St-Elie 20 à 9. L'étoile de cette joute fut sans aucun doute le jeune no 12 Marcel Frappier qui y est allé de 9 buts.

Le jeune gardien de but Jean-Luc Brodeur s'est surpassé en gardant le blanchissage des siens.

Par contre, dimanche le 16 janvier, les jeunes ont rencontré le St-Boniface et ont dû essuyer une rude défaite de 10 à 1. Marcel Frappier (12) a sauvé le blanchissage. Les gardiens de buts ont vraiment eu une bonne performance au cours de la partie.

Ces jeunes Pee-Wee promettent beaucoup. Félicitations et continuez ainsi.

CLUB MOTONEIGE

"AMICO"

ATTENTION :

C'est dimanche le 23 janvier prochain à 1h. p.m., en face de l'église St-Paulin, qu'aura lieu la bénédiction de motoneiges.

Pour faire suite à cette bénédiction il y aura une randonnée dans les sentiers du Club Amico.

Pour les amateurs de motoneige, vous avez sans doute remarqué la machine appelée "Roto Trail" qui est en fonction. D'ici quelques jours tous les sentiers auront été travaillés.

C'est pourquoi nous nous permettons de faire appel à tous ceux qui n'ont pas payé

leur carte de membre, s'ils veulent bien le faire le plus tôt possible.

Le club profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont payé leur carte.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec : Président: Marc-Henri Plante 268-2053; Trésorier: Yvon St-Onge: 268-2062.

Tous les motoneigistes de la région sont invités pour 1 heure p.m.

Bienvenue!

REUNION SPECIALE :

Le Comité provisoire qui s'occupe de l'organisation de la nouvelle Commission Scolaire regroupée Val-Mauricie est heureux de venir siéger à St-Paulin, mardi le 18 janvier 1972 à l'Ecole de Valmons.

C'est une assemblée régulière de ce comité et non une réunion d'information sur le regroupement. Toute la population, c'est-à-dire les parents soucieux de l'avenir de leurs

enfants sont invités à répondre à cette invitation. Ce comité étudie présentement le budget de la nouvelle commission scolaire ainsi que l'intégration des professeurs et des élèves dans ces nouveaux cadres.

Bienvenue à tous.

Fr. Jean Jodoin,
Princ.

COURS DE DANSE :

N'oubliez pas que c'est dimanche le 23 janvier que débiteront les cours de danse à la salle du Couvent à 1 heure 30 p.m.

Aujourd'hui tout le monde peut se permettre de danser et c'est si facile et commode.

Venez vous essayer, vous verrez.

Pour plus d'informations appelez Mme Donat Hogue: 268-2104; M. Roger Boulanger: 268-2153.

Nous sommes chanceux d'avoir de si bons professeurs de danse et ce à St-Paulin même, alors pourquoi ne pas en profiter.

Quelque soit votre âge vous êtes bienvenus.

A.F.E.A.S.

La réunion mensuelle de l'A.F.E.A.S. aura lieu jeudi le 20 janvier à 8 heures p.m. au lieu habituel.

Nous comptons sur une présence nombreuse car nous aurons avec nous une invitée d'honneur.

Venez vous renseigner tout en vous reposant des tracas quotidiens.

La direction.

Les Chaparral:

les motoneiges qui ont conquis les Rocheuses.

Notre piste d'essai se trouve à proximité de notre usine. Ce sont les Rocheuses qui servent à nos essais, jusqu'à 12,500 pieds... le terrain le plus difficile, le climat le plus rigoureux et la neige la plus épaisse.

Nous croyons qu'une motoneige qui peut vaincre les Rocheuses peut vaincre toutes les difficultés. La Chaparral a triomphé des Rocheuses, et de façon magistrale.

Allez voir sans tarder la gamme complète des motoneiges Chaparral: la Skylark, la Firebird, la Firebird SS et la Thunderbird. Vous constaterez que leurs performances sont imbattables.

PRIX

INFERIEUR

A TOUTE

AUTRE

MARQUE

EN
GRAND
SPÉCIAL



CHEZ LEMAY AUTO ÉLECTRIQUE

DESIRE LEMAY, VENDEUR

641, Boul. Est

Louiseville

Tél. : 228-2475

MOTONEIGISTES

Saviez-vous que :

Le restaurant "LE BUFFET CANADIEN"
de St-Justin

est ouvert jusqu'à 4 heures a.m.

les vendredi, samedi et dimanche

L'on est en mesure de vous servir une
variété de repas complets.

Donc, pour un service bon et rapide, n'oubliez pas

LE BUFFET CANADIEN

TAPISSERIE

30% D'ESCOMPTE

F. CAYER

PEINTURE

50, ST-MARC

LOUISEVILLE

TEL. : 228-2671

VENTE

ESCOMPTE
DE

20 - 50%

CLAUDE

L^e Bottier

maskinongé

par Mme Léo Vermette

ASSEMBLEE ANNUELLE

Notre assemblée paroissiale annuelle aura lieu le 26 janvier prochain, donc nous convoquons tous les gens de l'Age d'Or à y assister.

Il y aura quelques changements dans l'organisation. Si vous voulez être renseignés sur la marche des activités, s.v.p., soyez au nombre des présences.

Ceci est signé par la secrétaire au nom du conseil.

Mme S. V.

PROMPT RETABLISSEMENT

A M. Clovis Fréchette, actuel-

lement hospitalisé à Comtois de Louiseville de la part de M. et Mme Léona Lambert.

A M. Paul Marchand hospitalisé à l'hôpital Ste-Marie des Trois-Rivières où il doit subir une intervention chirurgicale. Nous profitons de l'occasion pour ajouter à nos vœux de prompt rétablissement ceux de Bon Anniversaire pour le 21. Nous te souhaitons que ton opération soit très bien réussie. Nous irons te voir pour te donner un gros baiser.

De ton épouse et de tous tes parents.

VOYAGE EN MOTO-NEIGE

Le 16 janvier 1972, 4 couples de Maskinongé prenaient le départ le matin pour un voyage de 140 milles (aller-retour) via "La Glacière", de St-Zénon en moto-neige.

Malgré un froid quasi Sibérien, du beau Québec, le voyage fut des plus agréables, car les sentiers étaient des plus beaux, et le paysage et les points de vue qui s'offraient à nous durant le parcours étaient féériques...

Amateurs de moto-neige qui désirent faire un beau voyage, allez visiter la Glacière de St-Zénon.

Huit personnes décidées de Maskinongé qui n'ont pas peur du "Sous-Zéro".

FELICITATIONS

A M. le maire René Michaud pour le magnifique travail qu'il accomplit comme président du Club Auto-Neige de St-Barthélemy Inc. Le travail qu'ils ont accompli, lui et son équipe, pour le plaisir du Sport de la Moto-Neige mérite d'être souligné. Nous avons pu apprécier les magnifiques sentiers que nous pouvons parcourir de Maskinongé à St-Edmond, c'est d'autant plus apprécié, car celui qui adresse ces remerciements est un ancien directeur de la Seigneurie du Sablé. Chapeau bas pour le travail accompli et je souhaite sincèrement que ces initiatives se poursuivent pour plusieurs années à venir.

Claude Dupuis,
Maskinongé.

REMERCIEMENTS

Remerciements et félicitations au député de Berthier-Maskinongé, M. Antonio Yanakis, pour les magnifiques sentiers que nous avons pu obtenir grâce à sa générosité pour les projets d'initiatives locales en accordant de généreuses subventions aux requérants de chaque municipalité.

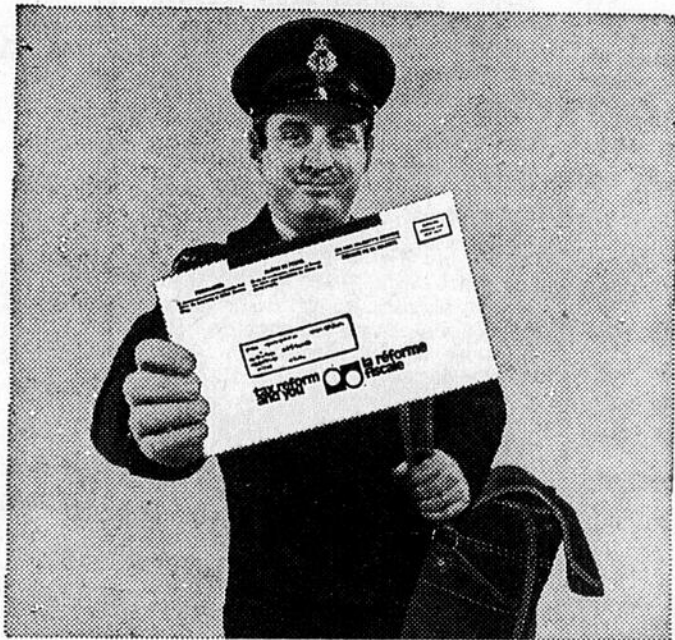
Souhaitons que le Gouvernement Fédéral répète ses exploits dans les années à venir.

Un groupe de moto-neigistes de Maskinongé.

A NASSAU

Mlle Mireille Bélisle de Maskinongé et Mlle Lise Trudel de Montréal en voyage pour une semaine à Nassau.

C'est dans le courrier...



La réforme de la loi de l'impôt, ayant obtenu l'approbation des Communes, est maintenant en vigueur.

Vous vous demandez sûrement si cette réforme vous concerne, et dans quelle mesure.

Afin de vous renseigner, le Ministère a préparé une campagne nationale intensive d'information par courrier. Les brochures sont en cours d'impression et sont adressées à tous les contribuables au fur et à mesure de leur sortie de presse.

L'expédition en sera terminée d'ici quatre semaines.

Chaque contribuable recevra au moins deux

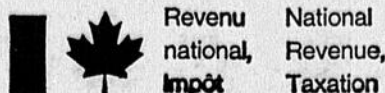
brochures: "Points saillants pour les particuliers" et "Jour de l'Évaluation".

Certains contribuables, en raison de leur statut particulier, recevront de la documentation supplémentaire.

Ces brochures devraient répondre à toutes vos questions et si vous les lisez attentivement, elles vous aideront à compléter votre déclaration d'impôt en 1973 sans effort.

De plus, nous serons toujours heureux de vous venir en aide si vous aviez besoin de détails supplémentaires.

la réforme fiscale





SPORTS

par LUC GAGNON

DANS LA LIGUE INTERMÉDIAIRE

ST-PAULIN PULVERISE YAMACHICHE 9-5

(L.G.) Samedi soir, grâce à 2 buts de Roger Eliot et de Yvon Plante, le St-Paulin a infligé une dure défaite de 9-5 au pauvre Yamachiche qui n'a amassé que 5 points au classement. Les autres compteurs du St-Paulin furent Jean, Luc et Denis Damphousse, Yves Bergeron et René Guimond. Pour Yamachiche, René Ringuette, Normand Milot, Louis Noël, Paul Forand et Jean-Marc Peron.

ST-LEON CAUSE UNE SURPRISE EN BATTANT CHARETTE 6-5

Dans l'autre partie au programme, le St-Léon en a surpris plusieurs en arrachant une victoire de 6-5 au Charette. Rock Latour fut la grande étoile de la partie en enregistrant 2 buts. Claude Lamy, Jocelyn Fréchette, Michel Fréchette et J.-Pierre Valois ont trouvé le fond du filet pour St-Léon. Pour Charette, les 5 buts ont été marqués par les 4 frères Blais. Yvon en a marqué 2 tandis que Rosaire, Michel et Fernand se sont séparés le reste du pointage.

ST-SEVERE PASSE LE PINCEAU AU YAMACHICHE 2-0

Avec un Jacques Morin en grande forme, le St-Sévère a blanchi le Yamachiche 2-0. Les buts des vainqueurs appartiennent à Guy Lampron et Jean-Marc Gauthier. Après cette victoire le St-Sévère s'approche à 1 seul point du St-Paulin en 2e position. Jacques Morin domine toujours pour la course au meilleur gardien de but de la ligue avec une moyenne de 4.5.

CHARETTE ECRASE ST-ALEXIS 14-5

Dimanche après-midi le Charette, avec l'aide des frères Blais, est parvenu à une victoire facile de 14-5 sur le St-Alexis. Yvon Blais s'est encore mis en évidence avec un double tour du chapeau, Rosaire et Michel Blais ont chacun un tour du chapeau. Les autres points appartiennent à René Gélinas et René Matteau. Pour St-Alexis les marqueurs furent Pierre Plante, François Proulx, François Bourassa, Gérald Lemay et Raynald Lessard.

STATISTIQUES DE LA LIGUE

Classement des équipes

	g	p	n	pts
Charette	14	3	0	28
St-Paulin	9	7	1	19
St-Sévère	9	8	0	18
St-Alexis	7	7	2	16
St-Léon	7	10	0	14
Yamachiche	2	13	1	5

Gardiens de buts

Jacques Morin (St-Sévère)	4.50
Guy Diamond (Charette)	4.60

Classement des pointeurs

	B	A	pts
Rosaire Blais (Ch)	51	50	101
Yvon Blais (Ch)	39	55	94
Michel Blais (Ch)	30	38	68
Michel Latour (S-L)	17	23	40
Claude Cossette (S-A)	14	23	37

Horaire des parties de la fin de semaine

Samedi Shawinigan
St-Léon vs Yamachiche
St-Sévère vs St-Alexis
Dimanche Centre Marcotte
Charette vs Yamachiche
St-Paulin vs St-Alexis

JEUX D'HIVER DU QUEBEC



ELIMINATOIRES REGIONALES DE BADMINTON

A SHAWINIGAN LES 29 ET 30 JANVIER 1972

Shawinigan. — La Pa'estre Municipale de Shawinigan sera le site des grandes finales régionales de BADMINTON les 29 et 30 janvier prochain. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs de la MAURICIE, les gagnants de cette compétition seront choisis pour représenter la REGION lors des grandes finales PROVINCIALES dans cette discipline qui seront tenues à Montréal les 25-26-27 février 1972.

Il y aura compétition dans les catégories juvéniles (15 ans et moins) juniors (16-17-18 ans) ainsi que chez les seniors (19 ans et plus). Les épreuves seront le simple, le double et le double mixte. Pour ce tournoi les participants devront s'acquitter de la carte de l'Association Canadienne de Badminton. Les inscriptions seront acceptées dans chacune des villes suivantes : Louiseville, Anthony De'atré, Grand'Mère, Roland Beauséjour, Trois-Rivières, Réjean Duval, Shawinigan, Gaston Filion; on peut aussi faire parvenir son inscription au Conseil des Loisirs de la Mauricie, 1232 Des Chenaux, à Trois-Rivières. Les rencontres débuteront samedi le 29 janvier à 9.30 hres dans les simp'es, à 1.30 hre les doubles masculin et féminin et en soirée les doubles mixtes. Dimanche le 30 janvier à 10 h. a.m., demi-finales et l'après-midi finales.

Immédiatement après les rencontres, les "Jeux de médailles" des JEUX DU QUEBEC seront remises aux gagnants. Le responsable de la compétition invite tous les jeunes pratiquant le badminton dans les écoles de la MAURICIE à s'inscrire à ce tournoi; les formulaires d'entrée doivent être parvenues au plus tard le 20 janvier à Maurice Béliveau, C. P. 594, Shawinigan.

Un tournoi de ballon-balai féminin

(L.G.) Un grand tournoi de ballon-balai Molson se tiendra à Louiseville les 4, 5 et 6 février prochain à la Seigneurie De Grand Pré. La direction des Loisirs De Grand-Pré nous informait que plus de 24 équipes prendront part à ce tournoi. Afin de mieux équilibrer le jeu et permettre à toutes les équipes de différents calibres de participer à ce tournoi, il existe 2 classes et chaque équipe est assurée de participer à 2 parties. Après la première rencontre, l'équipe gagnante sera classée 'A' et l'équipe perdante sera classée 'B'.

Plus de \$275.00 seront distribués en bourse lors de ce tournoi, soit \$175.00 dans la classe 'A' et \$100.00 dans la classe 'B'. Tous ceux qui désirent présenter une équipe à ce tournoi n'ont qu'à s'informer aux organisateurs Gérard Houle : 228-4150, 4 St-Thomas, Louiseville. Marcel St-Pierre : 228-4492, 460, Ste-Marie, Louiseville.

LES ÉCHOS AU HOCKEY MINEUR

(L.G.) — L'organisation du Hockey Mineur a encore connu une semaine très remplie. En effet, plus de 25 parties se sont disputées durant la semaine. Nos étoiles de la semaine sont Yvon Vallières avec un tour du chapeau dans la défaite de 4-3 du Caron et Gagnon sur le Laboratoire Choisy. Vallières a marqué les 3 buts de son équipe.

Dans la section Juvénile, alors que le Answell a vaincu le Jourdain 7-2, René Béland a enregistré 3 filets.

Dans la catégorie Pee-Wee, Guy Deveault a récolté 5 pts dans la même partie, soit 3 buts et 2 assistances contre les Ambassadeurs Optimistes.

Le gardien de la semaine est Sylvain Noël, le cerbère du Louiseville Auto, avec une moyenne de 1.00 en 3 parties.

Dimanche, les Mosquitos étaient à l'oeuvre. Les Lutins et les Poucets ont annulé 0-0. Les 2 gardiens, Daniel Dupuis et Guy Lesage, ont récolté chacun un blanchissage. Le Superman s'est incliné 2-0 devant Astérix. Mario Béland et Michel Lacombe ont enregistré les filets du Astérix.

Dans la dernière partie du Mosquitos, les Poucets ont vaincu les Popeyes 2-0. Alain Malboeuf et Marc Gélinas ont compté les points des Poucets.

PEE-WEE

Equipes	Points
Robert Viau Meubles	12
Pneus Trottier	6
Louiseville Auto	6

Ambassadeurs Optimistes	B	A	Pts
Joueurs	10	5	15
Guy Deveault	10	2	12
D. Courchesne	4	5	9
Luc Frigon	3	5	8
Serge Vallières	1	6	7

BANTAM

Equipes	Points
Manic	9
Laboratoire Choisy	5
Vertefeuille Assurance	5
Caron et Gagnon	1

Joueurs	B	A	Pts
L. Lacoursière	20	3	23
M. Pichette	3	7	10
Guy Bareil	3	5	8
Sylvain Giguère	3	5	8
Marc Dupuis	1	7	8

MIDGET

Equipes	Points
Miss Louiseville	9
Club Richelieu	8
Caissa Populaire	7
Globensky	4

Joueurs	B	A	Pts
M. Trudeau	11	4	15
J. Le'rançois	8	6	14
M. Cloutier	5	2	7
René Lambert	4	3	7
Alain Noël	6	0	6

JUVENILE

Equipes	Points
Roy Optimiste	8
P'tit Gouter	6
Answell	5
Jourdain Meubles	1

Joueurs	B	A	Pts
P. Lamirande	7	1	8
R. Dansereau	5	2	7
André Lamy	4	3	7
René Béland	4	3	7
J.-M. Lincourt	4	2	6

FRANCHISE DISPONIBLE

pour Louiseville et la région, vente et service

LIGNE AGRICOLE ET PRODUITS DU CONSOMMATEUR

contactez

JOHN DEERE LTÉE

C. G. Cazabon



4060, de Labadie Trois-Rivières Tél. : 375-3925

VENTE

"CRAC"

écho-voyage

JAMAÏQUE

20

à

50

%

ESCOMPTE

MERCERIE

HÉBERT

Semaine du Hockey Mineur au Canada DEBUT LE 22 JANVIER

NE L'ENVOYEZ PAS - ACCOMPAGNEZ VOTE FISTON A LA PATINOIRE

M. Yanakis promet un aréna pour 1972-73



Le Hockey Mineur de Louiseville recevait, dimanche, le député du Comté de Berthier, M. Antonio Yanakis, pour la mise au jeu de la partie qui opposait le Jourdain Meubles et le Answell. A cette occasion, M. Yanakis s'est dit enchanté de la façon dont le Hockey Mineur de Louiseville fonctionnait et du travail fait par la direction du H.M.L. Sur la photo nous remarquons M. Jules Baribeau, président du Hockey Mineur de Louiseville,

ainsi que M. Yanakis s'appretant à faire la mise au jeu. M. Yanakis a fait entendre que, l'an prochain, Louiseville aura son aréna et que la prochaine fois qu'il reviendra, la mise au jeu se fera à l'intérieur. Selon lui les possibilités d'un aréna pour 1972 ne sont pas mortes et d'ici peu de temps nous aurons des résultats intéressants à cet effet.

(Photo Gagnon)

Dans la Ligue de ballon-balai

(L.G.) Lundi, les Gaulois ont infligé une défaite de 4-3 à l'Opto. J.-Pierre Gaboury y est allé de 2 buts et Raymond Lemyre a complété le pointage pour les perdants. Pour les Gaulois, Jacques Désaulniers a marqué 2 buts, Jean-Julien Arseneault et Gérard Leblanc ont compté les 2 autres filets.

Mardi soir, la Caisse Pop a infligé une défaite de 5-1 au Flamingo de Berthier. Bernard Béland, Jules Désaulniers, Gérard Durand, Christian Deveault et Normand Laterreur ont enregistré les filets des vainqueurs. Ghislain Belley a évité le blanchissage aux siens.

Mercredi soir, le Flamingo a difficilement vaincu l'Hôtel Montmartre 3-2. Claude Vadnais a été l'étoile de la joute avec 2 buts pour les vainqueurs, l'autre appartient à Gaston Trudel. Les 2 buts du St-Barthélemy sont l'oeuvre de Marcel Lamoureux et Maurice Bergeron.

Jeudi soir, le St-Alexis a infligé une défaite de 4-3 à l'Opto de

Louiseville. Les buts du St-Alexis appartiennent à Raoul Dubé, Jean-Guy Dupuis, André Vallières et Robert Vallières. Pour l'Opto, Germain Branchaud avec 2 buts et Jean-Pierre Gaboury, ont participé au pointage pour l'Opto.

Vendredi, l'Hôtel Montmartre de St-Barthélemy a facilement vaincu les Gaulois 3-1. L'unique filet des Gaulois fut réalisé par Jacques Désaulniers. Les points des vainqueurs ont été enregistrés par Claude Lafontaine, Maurice Allard et J.-Claude Michaud.

Résultats des parties de la semaine

Opto 3, Gaulois 4
St-Alexis 7, St-Thomas 2
Caisse Pop 5, Flamingo 1
Berthier 15, H. Montmartre 0
Flamingo 3, H. Montmartre 2
Caisse Pop 0, Berthier 14
Opto 3, St-Alexis 4
Gaulois 4, St-Thomas 4
Flamingo 2, Opto 3
Gaulois 1, H. Montmartre 3

Le Centre des Loisirs n'est pas mort

L'ABBE ANDRE MARTEL A-T-IL DEMISSIONNE ?

Plusieurs personnes se posent encore la question. En effet beaucoup de gens ignorent que la démission de l'animateur des Loisirs de Louiseville ne touche nullement le Centre des Loisirs. En effet l'abbé Martel a donné sa démission pour tout ce qui touche les loisirs EXCEPTE le Centre des Loisirs.

A PARTIR DE CETTE SEMAINE...

Une expérience se fera. On formera des équipes qui opposeront les parents et les enfants. Cette tentative sera échelonnée sur une période d'un mois. A la fin du mois on décernera un trophée à la meilleure équipe. Tentez votre chance. On n'a qu'à se rendre au Centre des Loisirs le Samedi.

Félicitations à André Paillé pour cette initiative.

N.B. : A partir de cette semaine le Centre aura sa chronique régulière.

Le Centre des loisirs est ouvert 7 jours par semaine pour les jeunes et les moins jeunes. Une invitation particulière est faite aux parents, venez nous visiter, il nous fera plaisir de vous accueillir.

Il y a quelques jours un tournoi de billard a été organisé pour les jeunes. A la suite de ce tournoi on a couronné trois champions : il s'agit de : Manon Lambert, Monique Lambert et Pierre Paquin. Des prix leur furent décernés. Ces prix étaient la gracieuseté de J.-A. Giguère et de M. Marcel Forcier, magasin de jouets.

Solde de Janvier

Plan mise de côté
paiement facile



PROFITEZ DE LA MEILLEURE
QUALITÉ À TRÈS BAS PRIX

Prix jamais vu en janvier sur tous nos
manteaux de fourrure en magasin

SPÉCIAUX

Notre choix est grand,
venez dès aujourd'hui et
profitez de la
GRANDE REDUCTION
DE JANVIER

Balance de lignes
de manteaux de kid
de jaquettes et de
hot pants.

QUELQUES MANTEAUX
SACRIFIES A PRIX
INCROYABLES
A PARTIR DE

\$150.00

SEULEMENT

AU SALON

DE FOURRURES

E. MORIN

enr.

180 St-Laurent

Tél. : 228-4524

Louiseville

saint-édouard

par Mme Marcellin Généreux

L'ACTUALITE LACORDAIRE MODERATION DE LA ZONE 4

Est-ce le qualificatif "zone" qui rebute les amis de la Sobriété ? Où avez-vous simplement commencé à dire et à redire que le "Mouvement" n'existait plus ? Finalement les contacts entre membres se sont relâchés, on a perdu de vue les efforts et tout le travail qu'un groupe de convaincus continuait à fournir.

Il est grand temps de prendre conscience, de savoir où on va, ici dans notre zone : et de nous demander si "l'Organisation" peut faire du bien et si nous sommes prêts à collaborer aux activités. Il n'y a plus d'Association, si on a personne et pourtant dans 10 paroisses, il y en a du monde !

Venez donc tous à la réunion de janvier, le 28, plus précisément, ici à Saint-Édouard, dans notre grande salle au Couvent. Ce soir là est consacré aux questions sur tous les points touchant au "Mouvement Lacordaire-Moderation." Et pour répondre, nous aurons l'honneur de recevoir des experts du Conseil diocésain qui arriveront du Congrès national tenu à Québec, avec toutes les nouvelles structures, modifications, rajeunissement, etc., etc. Cette nouvelle adaptation est proposée dans le but de rendre le Mouvement plus efficace dans sa lutte contre les toxicomanies et plus abordable aux amis de la Sobriété.

Ceux et celles qui aiment parler en connaissance de cause et pas à tort ou à raison feront bien de venir se renseigner, pour pouvoir propager une idée exacte sur le Mouvement de la Sobriété.

C'est presque un ultimatum. Car si la population ne répond pas à notre invitation, cela voudra dire qu'elle est en bonne posture, que le problème des drogues ne l'inquiète pas, que c'est l'affaire des autres, que la Société — c'est tous les autres, mais pas moi. Le gouvernement a créé l'O.P.T.A.T. pour venir en aide aux malades ? Il a toute une éducation à faire au niveau des jeunes et même des plus anciens, c'est ça qui compte !

Pensez-y donc, sérieusement, parlez-en à vos amis, vos voisins, invitez ceux que vous rencontrez et surprenez-nous, la foule est bienvenue.

Mme Sylvianne Leblanc,
Prés. de la zone 4.

A L'A.F.E.A.S.

Dans à peu près un mois, le Cercle local organisera sa soirée

de cartes annuelle, ceci pour faire penser à tous les membres qu'elles ont leur mot à dire, des idées à suggérer et qu'elles doivent participer. Tout le monde collabore, tout le monde en récolte les bénéfices.

Plusieurs dames m'ont confié qu'elles confectionneraient de leurs mains des cadeaux pour la soirée. Les gens apprécient l'artisanat et seront très heureux de venir nous visiter. La date paraîtra prochainement dans l'Écho.

Le programme de la soirée est très chargé et nous aurons des discussions à court terme et à long terme à prendre. C'est là qu'on peut mesurer toute la diversité des formules de travail que nous pouvons adopter et les champs d'action que nous pourrions explorer si nous avions plus le temps disponible. Seulement 10 réunions mensuelles, c'est peu, encore faudrait-il que tous les membres soient présents.

L'actif féminin Aféas de la zone est instamment prié de prendre part au grand "Réveil" du Mouvement Lacordaire-Moderation, modernisé pour convenir d'avantage à la génération moderne. Tout au moins, essayons de nous renseigner.

Mme Sylvianne Alarie-Leblanc

AU LAICAT FRANCISCAIN

Encore une vieille Association qui se modernise. On ne se contente plus de prier secrètement dans le fond de notre âme, de porter des cordons à noeuds pour mortifier le corps, c'est une mode qui a fait place à d'autres moyens de sanctification.

Prier, on prie mieux, on dit moins de mots, on les pense plus et la plus grande innovation, c'est la rencontre fraternelle, les échanges d'idées, d'opinions, le dialogue. Il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une, et multiplié par 5 ou 6 ça donne vraiment des résultats importants.

Sous la surveillance de notre aumônier compréhensif, chacun donne ses impressions sur les gros titres de l'actualité, il y en a des choses à dire au point de vue spirituel et les commentaires vont bon train, et tous ensemble, nous ajustons nos lunettes pour nous conformer le plus possible aux normes de la vérité. Ensuite que chacun retourne chez soi bien informé, c'est un novau qui produit une semence d'idées saines, c'est ça qui compte de nos jours. Être capable de différencier, ce qui est bon et juste de ce qui n'a seulement que l'apparence de l'être.

Mme Sylvianne Alarie-Leblanc

ALLO

MOTONEIGISTES

MESSE SPECIALE

La Direction du Club d'Autoneige de St-Barthélemy est heureuse d'annoncer à ses membres et aux amateurs d'autoneige qu'une messe spéciale sera célébrée pour les accommoder à l'église de St-Justin, à compter de sam di. 22 janvier, jusqu'au samedi saint inclusivement.

Nous remercions sincèrement l'abbé Armand Lamy, curé, qui a bien voulu se rendre à notre demande.

FEVES AU LARD

Nous songeons également à avoir un repas aux fèves au lard à chaque samedi soir, après la messe de 10 heures. La chose pourra être réalisable s'il y a suffisamment de membres qui en font la demande. On peut faire part de son intention d'y participer en s'adressant aux directeurs.

NOUVEAUX DIRECTEURS

On a récemment procédé à la nomination de quatre nouveaux directeurs. Il s'agit de MM. Rodrigue Beaudin de Maskinongé, Laurent Lambert de Louiseville, Denis De Carufel de St-Justin et Conrad Gervais de St-Cuthbert.

On doit dire que le recrutement va bien puisque présentement nous dépassons 300 membres, mais il y a encore de la place si l'on veut rencontrer les objectifs que nous nous étions fixés.

UN PEU DE COLLABORATION S.V.P.

On demande aux automobilistes qui utilisent les pistes du Club d'Autoneige de St-Barthélemy de bien vouloir respecter les indications et de ne pas déplacer la signalisation.

MERCI

Au nom des membres, le Club d'Autoneige de St-Barthélemy remercie bien sincèrement la Meunerie Coopérative de St-Barthélemy qui a fourni toute la signalisation.

LOISIRS - MAURICIE

par Jean FILION

Avez-vous entendu parler des nouveaux locaux du Conseil des Loisirs de la Mauricie ? Ils sont vraiment formidables. A la fois beaux et fonctionnels, vous pouvez en profiter ! Si vous passez par le 1232 de la rue des Chenaux à Trois-Rivières, arrêtez-vous un instant, cela en vaut la peine. Et vous verrez que vous vous sentirez un peu chez vous.

Un peu en retard, mais mieux vaut tard que jamais, je vous souhaite une bonne et heureuse année 72. Qu'elle vous apporte tout ce que vous espérez !

JEUX D'HIVER REGIONAUX

L'ouverture officielle des jeux d'hiver régionaux se fera le vendredi 28 janvier à l'université du Québec à Trois-Rivières. L'ambiance sera très officielle au début et des plus détendues par la suite. De toutes façons ce sera certainement une excellente soirée. Il y aura un montage audio-visuel sur les jeux ; on procédera à l'allumage du flambeau symbolique et une soirée de danse clôturera le tout.

Ouvertes à tous les skieurs de la région, les compétitions de ski seront l'occasion pour beaucoup d'affirmer leurs qualités. Les finales régionales auront lieu les 29 et 30 janvier au centre de ski Vallée Pruneau. Auparavant, des semi-finales doivent être organisées dans tous les centres de ski.

Si vous avez 14 ans et moins, vous êtes dans la catégorie juvénile. De 15 à 25 ans vous

déroulez depuis hier au motel des Laurentides à Québec. Le thème de ce quatrième congrès est : Respect, responsabilité et rétroaction, les trois "R" du motoneigiste.

êtes dans la catégorie junior et au-dessus de 25 ans vous faites partie des vétérans.

Le comité social des jeux d'hiver régionaux nous prépare une soirée de clôture qui paraît-il sera du meilleur cru. On parle d'un spectacle avec un nombre imposant de participants.

Le quatrième congrès international de la motoneige se

Carnet sportif de la Poly

Jeudi dernier à la Polyvalente de Louiseville avaient lieu les rencontres E.S.U. vs Poly au Basket-Ball. Juvéniles filles ont remporté une victoire éclatante de 24-19. Les étoiles choisies lors de cette partie furent Liette Lacoursière et Rolande Bergeron.

Il y a eu aussi victoire du côté Midget avec un pointage de 23-13. Lyne Beaugard et Maryse Bastien se sont méritées une étoile pour cette partie.

Les compteurs, midgets : Lyne Beaugard 12 pts ; Louise St-Louis 8 pts ; juvéniles : Rolande Bergeron 10 pts ; Guy-laine Rabouin 6 pts.

A la prochaine !

Nick

BONNE CHANCE

M. DENIS NOEL ancien professeur à la Polyvalente de Louiseville vient de réintégrer son nouveau travail à Québec.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES D'HIVER



FAMEUX SOULIERS (bottillons) SPÉCIAL 12.99 et 14.99
RED CARPET rég. \$25.00
Autres souliers RED CARPET rég. \$22.00. SPECIAL 10.99

TOUTE LA MARCHANDISE D'HIVER EST REDUITE.
Voici des exemples :

BOTTES

Loup marin et imitation de Loup marin. Hommes, femmes et enfants.
Régulier de \$20. à \$50.

SPECIAL : \$10.99 à \$19.99

TOUTES AUTRES BOTTES

Doublees. Modèles pour femmes.
Régulier de \$19. à \$25.

SPECIAL : \$10.99 à \$13.99

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN
HOMMES — FEMMES — ENFANTS
JUSQU'A 50% DE REDUCTION

chez G.R. CHRÉTIEN CHAUSSURES

191 ST-LAURENT

TEL. : 228-2883

LOUISEVILLE

LA VENTE SE CONTINUE

DE
20 — 50%
DE RÉDUCTION

chez

JACQUES ALLARD

330 ST-LAURENT
LOUISEVILLE



sainte-ursule

par Mme Jean-Paul Baril

TAXES MUNICIPALES

Les taxes municipales seront payables à compter du 1er février et ceux qui acquitteront cette dette durant les premiers 30 jours pourront bénéficier d'un escompte de 5%.

NOUVEAUX MARGUILLIERS

Les marguilliers de la fabrique de Ste-Ursule nouvellement élus sont : Messieurs Marcellin A. Lessard et Gaëtan Bastien, les 4 autres qui demeurent en fonction sont MM. Armand Lessard, Angelbert Juneau, Victorin Lessard, Bernard Baril. Félicitations aux nouveaux et remerciements aux marguilliers sortants: Messieurs Rhéaume Bergeron et Robert Lampron.

VEILLÉE DE PRIÈRES

Samedi le 22: veillée de prières au Petit Sanctuaire du Cap de la Madeleine de 4.00 p.m. à minuit.

ASSEMBLÉE A.F.E.A.S.

Mercredi prochain, le 19 janvier, à 8.00 h. p.m., à l'École Rinfret, assemblée mensuelle de l'A.F.E.A.S. Le sujet à l'étude: La loi cadre de sécurité familiale. Au programme des "Arts ménagers", plusieurs genres de travaux vous seront expliqués. Il sera question aussi de notre soirée prochaine. A tous les membres, bienvenue, nous comptons sur votre présence à toutes.

NAISSANCE LESSARD

A l'hôpital Comtois de Louiseville, le 21 décembre 1971, est née Marie, France, Germaine, fille de M. et Mme Bertrand A. Lessard de Ste-Ursule et baptisée le 16 janvier. Parrain et marraine: M. et Mme Wellie

Branchaud, de Ste-Angèle de Prémont.

SERVICE D'ACCUEIL GARDE PAROISSIALE

Samedi le 22 janvier à 7.00 p.m. et dimanche le 23 janvier à 8.00 a.m.: Normand

Thisdel, Marc Lessard, Paul St-Louis, Normand Noël.

Dimanche le 23 janvier à 10.00 a.m.: Ghislain Béland, Guy Dansereau, Roland Bergeron, Jean-Louis Lessard, Denis Trudel.

Carbonneau de Shawinigan et son service eut lieu mardi dernier à 10 heures en l'église St-Bernard de Shawinigan.

Sincères sympathies aux familles éprouvées par ce deuil.

DECES SYLVESTRE

Samedi dernier, en l'église St-Pierre de Joliette, eut lieu le service de M. Hubert Sylvestre, époux d'Antoinette Dufresne. Il était le frère de MM. Philippe et Pierre-Georges Sylvestre ainsi que l'oncle de Dominique Michel. Il laisse aussi plusieurs autres parents et amis.

Sincères sympathies.

L'A.F.E.A.S.

La soirée de l'A.F.E.A.S. aura lieu jeudi le 20 janvier. On vous invite à cette soirée toujours agréable et intéressante. Bienvenue.

LE CERCLE DE L'UNITE DU CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-BARTHELEMY

Mercredi soir aura lieu la veillée de l'âge d'or. Tous les membres de 55 ans sont appelés à donner leur opinion sur les projets de sa Fédération. Bienvenue à tous les membres.

saint-barthélemy

par Mme Benoît Laurendeau

TRANSACTION

M. André Laurendeau a vendu son restaurant à M. et Mme Marcel Bourassa de St-Luc, co. d'Iberville.

M. Laurendeau remercie sa nombreuse clientèle de son encouragement.

Et les nouveaux propriétaires vous invitent au Restau-

rant "Lou-Lou", ils sauront vous bien servir même les plus fins gourmets. Bienvenue.

DECES HOGUE

A Montréal est décédée Mme Emile Hogue (Roby Picotte) autrefois de Shawinigan, à l'âge de 86 ans. Elle était la mère de Mme Alcide Laurendeau; elle laisse également une autre fille, Jacqueline; 1 belle-soeur, 1 soeur, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, 4 petits-enfants, 1 arrière petit enfant, plusieurs parents et amis. Elle fut exposée au Salon Germain

GRAND CONCOURS chez KIRI

GAGNEZ 100 EQUIPEMENTS DE HOCKEY

56 gagnants déjà!

Guy JOLY, Joliette
Mme Thérèse CLERMONT, Joliette
Guy ROY, Joliette
Léo ROBIDOUX, Joliette
Guy SAVOIE, Joliette
Léo PAQUETTE, Joliette
Louis-Georges LEFRANÇOIS, Joliette
Julien BOURDON, Base-de-Roc, Joliette
Guy LOYER, Joliette
Richard BRUD'HOMME, Joliette
Luc BONIN, Joliette
Jean-Paul LARLEUR, Joliette
Johanne RIVEST, Joliette
Catherine DESROSIERS, Joliette
Louise BACON, Joliette
Adrien LEFRANÇOIS, Joliette
Daniel CHAMPAGNE, Joliette
Michel HARNON, St-Paul de Joliette
Gérard DUPRAS, St-Paul de Joliette
Jean-Pierre DUPUIS, L'Assomption
Michel MELANCON, L'Épiphanie
Mme Roch GUILBEAULT, Saint-Lin
Denis GIROUARD, Saint-Lin
Alain BEAUCHAMP, Saint-Lin
Claude ROULEAU, Ste-Marcelline
Pierre FRECHETTE, St-Félix-de-Valois
Pierre DUFRESNE, St-Barthélemy
Léo SYLVESTRE, St-Barthélemy

René GREGOIRE, Berthier
Benoît BRISSETTE, Berthier
Alain BELAND, Saint-Léon
André NOËL, Saint-Léon
Mme Raymond GAMACHE, Louiseville
Mme Rosalinde VERMETTE, Louiseville
Jacques PICHETTE, Louiseville
Danielle DAMPHOUSSE, Louiseville
Gaetan RINGUETTE, Louiseville
Mme Rosario PAQUIN, Sainte-Ursule
Yvon DUPUIS, St-Alexis des Monts
Claude NOËL, St-Alexis des Monts
Alain ST-ONGE, Ste-Angèle-de-Prémont
Jean-Guy NADEAU, St-Liguori
Roger HIGGINS, St-Alexis de Montcalm
Mme Roland VARIN, St-Jacques
Normand PICARD, Crabtree
Claude BERNIER, St-Tomas
Richard MORIN, St-Gabriel
Claude AUCLAIR, St-Gabriel
Jacques PRESCOTT, St-Charles de Mandeville
Ronald BELLEROSÉ, St-Michel-des-Saints
Louise DESMARAIS, N.-D.-de-Loufdes
Jacques TELLIER, Ste-Mélanie
Jean-Guy MAILLOUX, Saint-Côme
Arvin GAGNE, Saint-Côme
Monique RIVEST, Saint-Côme
Léon BELLEMARE, St-Alexis des Monts



Vite, avant le 28 mars, regardez sous les capsules, il en reste encore **44** à gagner



OUI NOUS L'AVONS!

CHOIX COMPLET DE

TEXART

FIBRES À TRICOT

100% POLYESTER

BELISLE TEXTILES

380 St-Jacques

Louiseville

OUVERT TOUS LES MERCREDIS



AUTOS-NEIGE À VENDRE

- 1° — Auto-neige "ALOUETTE" (Elimator) 28 forces
- 2° — Auto-neige "ALOUETTE" 14 forces

Neufs et les deux sont de 1972

Prix réduit

Appelez :

Claude Chrétien, 2640, Lafèche, St-Paulin

de 5.00 à 10.00 h. tous les soirs

samedis et dimanches toute la journée

ACHETER UN TELECOULEUR

SERVICES SUR



TELECOULEUR

RCA ZENITH • ELECTROHOME

Notre réputation est votre meilleure garantie.

Un an de service gratuit.

CHEZ NOUS, C'EST S'ASSURER DE LA PERFECTION... VOTRE SPECIALISTE EN REPARATION

NORMAND-TV

51 Grande Carrière

Tél. : 228-4400 — Louiseville

TV : Couleur ou Noir et Blanc, Stéréo, Radio, Etc.



Jamaïque 15 Jours



VIA B-747

\$ 329⁰⁰ ou \$ 299⁰⁰

VILLAS PAR PERSONNE

APPARTEMENTS PAR PERSONNE

le prix comprend:

Transport Aérien Aller-Retour (B-747) Air Canada • Service Première Classe • Repas et Consommations Gratuites à bord • Spectacle Calypso (musique continue) • Film sur la "Jamaïque".

ACCOMMODATION TERRESTRE

CHOIX DE :

- * Villa Super de Luxe (3 ou 4 chambres) avec piscine privée; (Ironshore Estate)
- * Villa de Luxe (2 chambres) Corniche/Wexford
- * Luxueux Appartements (2 chambres) "AMI-Airport Apartments"
- * Service de cuisinier/Femme de chambre

ACCOMMODATION TERRESTRE

CHOIX DE :

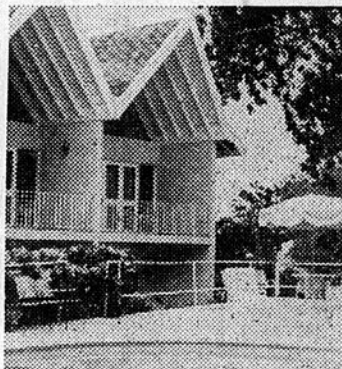
- * Appartements (une chambre avec cuisinette) à la "Corniche"
- * Appartements luxueux (une chambre avec cuisinette) au "AMI-Airport Apartments"
- * Service de femme de chambre. Piscine à chaque complexe.



Ironshore



Ironshore



Wexford



Corniche



AMI-Airport Appt.

VOUS OBTENEZ, (SANS FRAIS ADDITIONNELS)

- Déjeuner à tous les jours • Nourriture pour environ 2 jours • Transport et admission gratuite - Plage Doctor's Cave
- Transport gratuit au club de golf • Equipement de golf transportés gratuitement • Cocktail/Dansant (Buffet inclus) gratuit au fameux "Montegonian" • Nos représentants jamaïcains sont parfait-bilingues • Transport de l'aéroport de Montego Bay à votre villa ou appartement • Rhum (1 bouteille) Bière (une caisse de 24 bouteilles) par chambre • Transport hebdomadaire ou Service à domicile gratuit, pour vos achats de nourriture.

**DÉPARTS
1972**

JAN. 9-23	AVR. 2-16-30	JUIL. 9-23	OCT. 1-15-29
FEV. 6-20	MAI 14-28	AOUT 6-20	NOV. 12-26
MARS 5-19	JUIN 11-25	SEPT. 3-17	DEC. 10-24

RÉSERVEZ MAINTENANT / CONSULTEZ L'AGENT DE VOYAGES AMI

Pour connaître le nom de l'agent de voyages AMI le plus près de chez vous, téléphonez à :



AIR MONTREAL INC.

875-6800

Air Montreal Inc., 1, Place Ville-Marie, Suite 2315, Mtl.
Veuillez me faire parvenir de plus amples informations ainsi que le nom de l'agent de voyage AMI, le plus près de chez moi.

Nom
Adresse
Ville Nombre de personnes
Tél.: Date projetée